

CULTURE & PROXIMITÉ

PAROLES DE NOUVEAUX ACTEURS CULTURELS LOCAUX

Lorraine : Intercommunalité culturelle dans la vallée de la Fensch

DOSSIER

Emplois-jeunes Culture : l'économie au centre

Lisbonne : les femmes de la Battucada
Quand la création musicale croise
la démarche interculturelle

Troisième volet du Droit à l'initiative
avec les Maisons des Chômeurs

Point de vue de Luc Carton :
comment lier culture et émancipation sociale



n°1

58 F (TTC franco de port)

- **Des Alsaciens sans frontières** friche, l'art dans la nature ou les bars...
- **Régies de quartier** entre paroles et mémoires
- **Des cafés-musiques** aux scènes de musiques actuelles
- **Délégations de services publics culturels ?**



n°2

58 F (TTC franco de port)

- **Arrimages en pays bretons** champs de sculptures, café-livres, cafés-cabarets...
- **Livres en campagne** des relais-livres aux villages du livre
- **Actualité des scènes de musiques actuelles** et des cafés-musiques
- **Utilité sociale** des associations culturelles ?



n°3

58 F (TTC franco de port)

- **Horizons culturels en Nord-Pas-de-Calais** théâtre citoyen, cinéma et vidéo, intercommunalité...
- **Rencontres artistiques et santé mentale** de douleurs en désirs
- **Négociations autour** des scènes de musiques actuelles
- **Des Zones pour tous ?**



n°4

58 F (TTC franco de port)

- **Chemins de traverse en Pays de la Loire** initiatives d'entreprises, histoires de paroles, culture et pays...
- **Musiques actuelles en résidence**
- **Du mécénat au partenariat :** solidarité associations - entreprises
- **Sociétés à but non lucratif,** en Europe, une question de statut ?



n°5

58 F (TTC franco de port)

- **Balade en région Centre** danse, associations de quartier, musées atypiques...
- **Vidéos des Pays et des Quartiers**
- **Les cafés-musiques** pour l'emploi des jeunes
- **Les réseaux de l'économie** solidaire en mouvement



n°6

58 F (TTC franco de port)

- **Musiques et danses** traditionnelles et ateliers d'écriture en Languedoc-Rousillon
- **Le renouveau du bal**
- **Scènes musicales sur la toile**
- **L'avis de René Rizzardo** sur les sociétés à but non lucratif
- **Dynamiques des réseaux européens**



n°7

58 F (TTC franco de port)

- **Le Droit à l'initiative** à partir de l'expérience du Sous-Marin
- **L'école hors-les-murs**
- **Équilibre en région Poitou-Charentes**
- **Point de vue sur les artistes au RMI**
- **Soutiens à la diffusion musicale**
- **Creative Activity For Everyone**
- **Sur la piste du Campagnol**



n°8

58 F (TTC franco de port)

- **Cultures urbaines** en Rhône-Alpes
- **L'intervention d'artistes** dans les parcours d'insertion et de formation
- **Débat sur le droit à l'initiative :** prolongations du match
- **Le Centre Culturel de Gallus** à Francfort
- **Musiciens cherchent soutiens :** répétition, formation
- **Point de vue sur l'intermittence**



Bilan : Économie et programmation des cafés-musiques

85 F (TTC franco de port)

- **Tableau général**
- **Indicateurs économiques**
- **Programmation**
avis d'artistes, liste des spectacles



Banlieues d'Europe

120 F (TTC franco de port)

- **Politiques culturelles en Europe**
- **Hip-hop opéra**
- **Politique culturelle belge**
- **L'art dans les quartiers**
- **Politique culturelle française**
- **L'artiste dans les quartiers**
- **Quartiers en crise**
- **Tables rondes**
- **Politique culturelle européenne**
- **Réseaux**



Vies entre vues

95 F (TTC franco de port)

- **Des habitants, accompagnés par des photographes professionnels, nous donnent à voir et à lire des images de leur ville et de leur vie**

*Toutes ces publications
sont disponibles par
abonnement ou au numéro.*

Nom Prénom Tél Fax
 Nom de la structure
 Adresse
 Code postal Ville Pays E-mail
 Secteur d'activité Fonction

TARIFS (France TTC - Étranger HT)

- Je m'abonne à **Culture & Proximité** et recevrai 4 numéros + 2 hors-série
- Institutions*, organismes*, sociétés 350 : FF
 - Particuliers (-20 %) 280 : FF
 - Étudiants, demandeurs d'emploi (-40 % sur justificatif) 210 : FF
- Je commande le(s) numéro(s) paru(s)
- N°1 N°2 N°3 N°4 N°5 N°6 N°7 N°8 N°9
 - soit x 58 : FF
 - Bilan des cafés-musiques 85 : FF
 - Banlieues d'Europe 120 : FF
 - Vies entre vues 95 : FF

TOTAL DE LA COMMANDE = FF

Si l'adresse de facturation est différente, pensez à nous le préciser

*Merci de joindre votre règlement dès le renvoi du présent bulletin, sauf si vous représentez une collectivité ou une institution, auquel cas nous vous prions de nous fournir un bon de commande.

Pour l'étranger : paiement en eurochèque libellé en francs français ou par mandat international

RIB OPALE : BIMP - 40458 / 00001 / 00546875003 / 68

Les services et les équipements culturels de proximité jouent un rôle significatif dans le développement local et la création d'emplois.

Pour des territoires en reconversion, l'action culturelle est en mesure d'articuler passé, présent et avenir. En posant ses fondations sur la mémoire vivante, elle peut donner un sens, une direction à un projet socio-économique d'ensemble. Mais pour obtenir des résultats, il est nécessaire que les acteurs locaux, élus et professionnels, apprennent à travailler ensemble. Les pédagogues et stagiaires d'une formation à la médiation artistique et culturelle en Lorraine, qui ont récemment lancé une dynamique de réflexion et de débat sur le thème de l'intercommunalité culturelle dans une vallée touchée par la crise de la sidérurgie, nous livrent d'utiles enseignements allant en ce sens.

Le plan gouvernemental « Nouveaux services-nouveaux emplois », par la création de milliers d'emplois-jeunes dans le domaine des services culturels de proximité, représente une opportunité historique pour déceler l'apparition de professions nouvelles, susceptibles de pérenniser des activités répondant à des besoins ou des demandes émergentes. Ils posent la question de l'espace réservé à un « tiers secteur » situé en équilibre instable entre les secteurs marchand et non marchand, dont les principes de validation économique devront bientôt être trouvés pour aboutir à des résultats significatifs.

Pour le mouvement des chômeurs, évoqué par Luc Carton dans son point de vue, et auquel nous donnons la parole dans le cadre du troisième volet de notre débat sur le Droit à l'initiative, cette possibilité de s'engager dans la création d'activités fonctionnant sur les principes de « l'économie solidaire » est souhaitée. Dans un premier temps, le besoin de lieux d'expression libre et d'élaboration de projets individuels et collectifs se fait ressentir. Ces lieux ont besoin de soutiens des pouvoirs publics ; mais en même temps, leur indépendance vis-à-vis du politique et du syndicalisme doit être préservée. C'est la condition pour ne pas brider la capacité des personnes en situation précaire à formuler des revendications, redevenir acteurs, et inventer un environnement social placé sous le signe d'une « vraie » solidarité.

Bruno Colin, Réjane Sourisseau, Luc de Larminat

REGION LORRAINE : L'INTERCOMMUNALITE CULTURELLE EN MARCHÉ DANS LA VALLEE DE LA FENSCH

Contexte	6	Une histoire faite de migrations
	7	Les fondements d'un développement culturel
Point de départ	9	La Formation à la médiation artistique et culturelle
Ressources locales	10	Le Musée des Mines de Fer de Lorraine
	11	L'École de Musique de la Vallée de la Fensch
	12	La Médiathèque de Nilvange
	13	Scène de Musiques ACtuelles Le Gueulard
Construire un projet	14	Réflexions et méthodes (René Rizzardo)
	16	Avis et propositions des acteurs de la Vallée
	18	Soutien du gouvernement
	20	Vers la conférence des maires

POINT DE VUE

Luc Carton, philosophe	21	Comment lier culture et émancipation sociale
------------------------	-----------	--

DOSSIER : EMPLOIS-JEUNES CULTURE, L'ECONOMIE AU CENTRE

Des jeunes enthousiastes	26	De vrais emplois, motivants
Des employeurs favorables	27	Personnel qualifié, aides au développement
Procédures, ingénierie, suivi	28	Un dispositif institutionnel complet
"Non-substitution" aux emplois existants	29	Objectif difficile à atteindre
Les nouveaux services répondent-ils...	30	Capter, révéler les besoins...
... à de nouvelles demandes ?	31	... suivre l'évolution des pratiques
Enjeu : définir, valider et consolider...	32	Un "tiers secteur" entre activité marchande...
... l'économie des nouveaux services	33	... et action publique ?
Orientations souhaitables	34	Publier les comptes - Tuteurs entrepreneurs...
	35	... Libre expression des jeunes

MARC ROGER	37	Le Tour de France à pied, en livres et à voix haute
-------------------	-----------	---

21 ANS À UZESTE	38	"Vivre et travailler le pays"
------------------------	-----------	-------------------------------

QUAND LA CREATION MUSICALE CROISE LA DEMARCHE INTERCULTURELLE

ALIS	44	Ateliers musicaux ALSace-Istanbul
Nuits Médis	48	Résidences/Créations interculturelles

DÉBAT

Le « Droit à l'initiative », troisième volet	51	Maison des chômeurs de Montpellier et de Toulouse ; ADSP ; ADEL
--	-----------	---

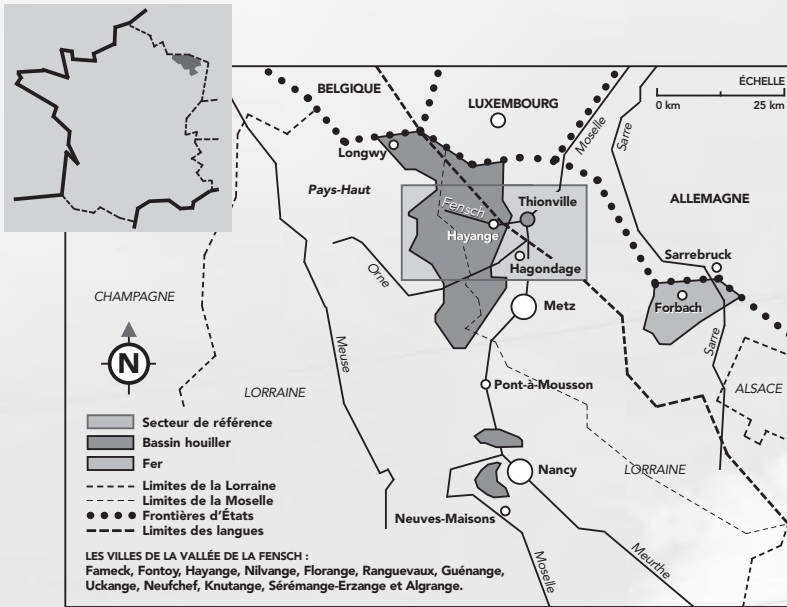
UNE EXPERIENCE EUROPEENNE

SEIES au Portugal	59	Les femmes de la Battucada
-------------------	-----------	----------------------------

Petites annonces	64	
------------------	-----------	--

Appels à projets	65	
------------------	-----------	--

Annonces



L'intercommunalité culturelle en marche dans la vallée de la Fensch

Coordination du dossier : Luc de Larminat

Le développement culturel intercommunal peut-il jouer un rôle dans la reconversion d'un bassin de vie durement affecté par la crise de la sidérurgie ? Si oui, comment le provoquer et l'accompagner ?

Les responsables pédagogiques et les stagiaires de la 3^e promotion de la Formation à la médiation artistique et culturelle de Metz ont pris l'initiative de lancer une dynamique de réflexion et de débat sur ce sujet dans la vallée de la Fensch.

Après la réalisation d'une enquête auprès des élus et des acteurs culturels de la vallée, permettant de dresser un état des lieux et des souhaits en matière d'intercommunalité, ils ont organisé les 18 et 19 juin des rencontres à Hayange, avec le soutien de M. Rizzardo, directeur de l'Observatoire des politiques culturelles de Grenoble, de Chantal Lamarre, directrice de Culture Commune et la visite de Catherine Trautmann, ministre de la Culture et de la Communication.

Ce dossier est le fruit de leurs travaux. De ces réflexions ressortent des problématiques générales, utiles à tous les acteurs locaux désireux de lancer des projets intercommunaux de développement culturel sur un territoire.

Dans la vallée de la Fensch, un processus semble dorénavant en marche. L'enjeu actuel serait qu'une conférence des maires, initiée par les élus, se tienne prochainement pour fixer des objectifs et élaborer un programme d'action.

*Ces aciéries et ces hauts fours
Aux pluies de feux et flots de lave...*

*Ils ont saisi mes jeunes ans
Et mon émoi dure toujours*

*Ces laminoirs terribles pleins
De flammes et fracas de fumées...*

*J'y regardais mon père à l'œuvre
Et je le trouvais héroïque*

*Et ces caves sous les chantiers
Avec leurs boueurs troglodytes...*

*Je m'y réfugiais pour lire
Et j'ai lu là les livres de ma vie.*

Adrien Printz
Poème en noir et blanc

L'histoire, en Moselle du fer, est faite de migrations et de mélanges culturels exceptionnels

Dans un bel ouvrage intitulé *Les passagers du Solstice* (Éditions Serpenoise), Elia Bortignon, Daniel Laumesfeld, Thierry Speth, Smaïn Mébarki et Jean-Philippe Ruiz offriront en 1987 une photographie sensible des communautés humaines peuplant la vallée de la Fensch et de leur histoire. Se fondant sur trois années d'enquêtes et de recueils de témoignages, ce livre est construit autour du vécu de vingt-six personnes habitant Thionville et ses environs. Il mêle des histoires romancées – où, sous la forme du conte, des personnages fictifs rencontrent des personnes, vraies à tous points de vue –, avec des récits-souvenirs et des rappels historiques sur les flux d'immigration successifs.

« Histoire, migrations et cultures en Moselle du fer », le dernier chapitre, retrace les faits et les causes des vagues d'immigration et d'émigration du XIX^e siècle à nos jours. Nous en relevons ci-dessous quelques traits schématiques, à partir de ce copieux article excellemment précis et documenté.

Plus d'un siècle d'immigration de tous les peuples européens et méditerranéens

Dès les débuts de l'industrialisation, à partir de 1850, les Maîtres des Forges recrutent des cadres et de la main-d'œuvre en Allemagne, Belgique et au Luxembourg. Après l'annexion de la Moselle par l'Allemagne de Bismarck, la production de minerai s'intensifie, l'essor démographique est dans la région très important, et l'on assiste à la première

Jeunes Italiens (Nivange, 1930) - Archives municipales de Thionville



vague d'immigration italienne. Une culture ouvrière commence à se dessiner, fusion de cultures germaniques, italiennes et françaises.

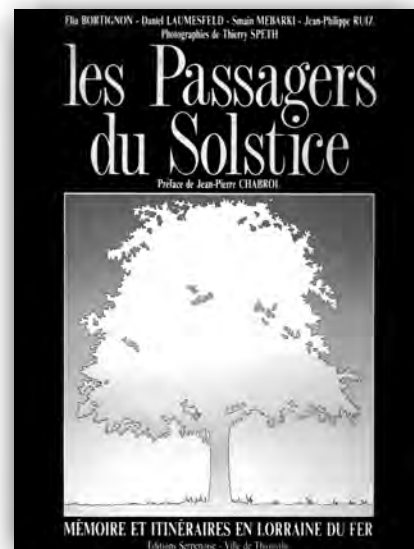
Suite à la Première Guerre mondiale, la « désannexion » de la Moselle est accompagnée d'un départ important des travailleurs allemands, d'une nouvelle vague d'immigration italienne, et d'un appel du patronat à la main-d'œuvre polonaise, dont les effectifs rejoindront ceux d'origine italienne dès le début des années 30. Les slaves viendront compléter cette mosaïque d'origines. À titre d'exemple, « à l'usine de Rombas, en 1928, on compte 1 642 Lorrains, 948 Alsaciens, seulement 322 Français "de l'intérieur", mais 885 Polonais, 368 Italiens, 266 Serbes, 219 Russes, 133 Allemands et 89 Sarrois, 125 Luxembourgeois, des Belges, Autrichiens, Suisses, Espagnols, Grecs, Lituanais, Tchécoslovaques, Arméniens, Hongrois... »

Après la Seconde Guerre mondiale, il est à nouveau fait appel à une force de travail immigrée pour reconstruire le pays. La plus grande vague d'immigration italienne aura lieu dans les années 50, ainsi qu'une immigration massive en provenance d'Algérie.

Les gains de productivité, la robotisation et corollairement l'apparition du chômage, qui frappe de plein fouet les immigrés, conduisent le gouvernement à décider l'arrêt de l'immigration à partir de 1974. Des immigrations marocaine et tunisienne, puis turque, seront néanmoins constatées, pour partie « arrangées » par le patronat français.

L'intégration des minorités mosellanes entre elles, une chance pour l'Europe culturelle

Selon les auteurs de l'ouvrage, dès les années 1980, cette situation pose pour l'avenir de la région un enjeu fondamental : « À travers et par-delà les données économiques et démographiques, c'est l'enjeu culturel et



humain, le seul qui ait vraiment de l'importance, qui se profile. La question n'est plus de tout celle de l'immigré "étranger" réduit à un "travailleur" sur un marché de l'emploi, ou même à un reproducteur potentiel de la force de travail s'il est accompagné de son épouse. En Lorraine du Nord plus qu'ailleurs peut-être, la réalité d'aujourd'hui est celle de l'enracinement inéluctable et de l'intégration des migrants méditerranéens. La région détient pour cela un atout historique inestimable, qui est sa mémoire : le Mosellan a toujours été culturellement un Francique, un Allemand, un Italien, un Polonais. Aujourd'hui et demain, il sera en plus un Arabe, un Berbère, un Turc, un Portugais et un Espagnol... Depuis 1850 au moins, la Moselle est une majorité de minorités. L'intégration de ces minorités entre elles (et non leur assimilation à une culture homogène française) a toujours été productrice d'une culture originale ancrée dans le monde du travail et sensiblement différente d'une culture dominante. Située au cœur de l'Europe, la Lorraine, durement touchée économiquement, aura pourtant tous les atouts humains en sa possession lorsque l'Europe culturelle élargie se formera. Et par-delà, ayant commencé à intégrer de longue date la Méditerranée en son sein, elle saura peut-être mieux mesurer que quiconque l'enjeu de l'échange Nord/Sud, si déterminant pour l'avenir, lorsqu'il apparaîtra à tous qu'elle est à la fois germanique, latine, maghrébine, et bien plus encore... ■

Le développement culturel de la vallée de la Fensch devra se fonder sur l'expression de la mémoire et la préservation de la diversité

Selon Pierre Belleville, le passé industriel de la vallée de la Fensch conduit à une certaine unité sociale. Les habitants ont connu « les mêmes emplois, les mêmes patrons, les mêmes rythmes de travail, les mêmes cités accolées aux usines, les mêmes genres de vie, une absence totale de contre-pouvoir, une absence de pôle de réflexion autre que patronal... Cette uniformité des modes de vie liés aux mines de fer et à la sidérurgie s'accompagne de différences induites par les origines ethniques, les époques d'arrivée et les évolutions des méthodes de travail propres à chaque usine.

Entre 1950 et 1971, la mise en place des heures supplémentaires, donc des payes supérieures à celles de la classe ouvrière française en général, a donné la possibilité d'accéder à la propriété, de bénéficier de temps libre (en contrepartie des 3/8 notamment) et partir en vacances. La culture ouvrière s'est renouvelée, une identité commune s'est forgée, et les habitants s'avaient satisfaits de la vie qu'ils menaient.

Pierre Belleville, auteur de Laminage continu, éditions Julliard. Auteur, en 1980, à la demande de Jack Lang du rapport La culture et l'entreprise (Documentation Française).



Le Républicain - Photo : Dominique Steinmetz

Toutes les générations sont concernées

Mais à partir de 1971, le déclin et le chômage vont apparaître, et entraîner la rupture générale du rythme et de l'harmonie.

Au-delà de la préretraite, les hommes et les femmes âgés, marqués par le mode de vie lié à la sidérurgie entrent actuellement, pour nombre d'entre eux, en isolement.

Les salariés actuels ont, eux aussi, vécu une rupture culturelle avec ce passé, et connaissent des difficultés à renouer avec des valeurs et retrouver une nouvelle citoyenneté locale.

Les jeunes et les enfants, enfin,

sont placés face à l'absence d'avenir et de travail. Et pourtant, une récente observation avait montré que les jeunes étaient fortement attachés à leur région.

Le développement culturel de la vallée – qui, on ne peut l'oublier, reste très lié à un double mouvement de maintien et de renouvellement de l'activité économique actuelle – devra donc, à mon sens, se préoccuper des personnes vieillissantes, restaurer la mémoire pour identifier un creuset de valeurs, et chercher tout particulièrement à donner aux jeunes les moyens de bâtir eux-mêmes l'avenir de leur vallée.

Restaurer la mémoire des acteurs est un objectif déterminant. Nous devons en faire l'objet d'initiatives culturelles, d'ateliers d'écriture, y associer les enfants et les jeunes. Parallèlement, pour ne pas tomber dans le piège du passéisme, il sera utile de cultiver les liens entre passé et présent, c'est-à-dire entre cette mémoire et l'évolution technologique locale, en créant des équipements ou des activités qui les unifient.

Oser une politique de soutien à des initiatives autonomes multiples

L'intercommunalité est une nécessité en vallée de la Fensch et se justifie pleinement. La vallée est en effet une

Manifestation à Hayange, fermeture de la mine de Moyeuve - Photo : © Thierry Spetz





Sérémenge, vallée de la Fensch - Photo : © Thierry Spetz



agglomération hors modèle. Elle est longue, consiste en un paysage industriel qui s'est resserré mais demeure intégré, sans zonage. On sort du modèle urbain des années 55/60 avec sa ville centre, et ses quartiers et ses zones industrielles périphériques.

Le développement culturel ne peut être concentré, décidé de manière globale, dans une telle agglomération qui n'a pas de centre. Pour les pouvoirs publics locaux, l'enjeu est alors de repérer, suggérer, quelquefois susciter, des initiatives de groupes de personnes, et encourager la naissance de pôles d'activités culturelles multiples. Si je prends l'exemple du livre, il y a des lieux spécifiques, des bibliothèques qui s'élargissent en médiathèques. Mais on a aussi besoin, dans ces endroits et ailleurs, de disposer de lieux de vente non-spécifiques. On ne résistera pas à la mainmise des supermarchés sur la lecture – comme pour le film –, si on n'introduit pas dans des lieux divers et pluriels des possibilités de diffusion différente. On peut aussi imaginer, sur la

base des travaux réalisés sur la mémoire collective et les cultures d'origine, des initiatives de production de livres et de reproduction foisonnantes.

Je crois que nous avons également besoin d'une formation permanente spécifique, dispensée dans des lieux fréquentés par la population, lesquels ne sont pas obligatoirement des lieux culturels. Les personnes âgées dépendantes ont tout autant besoin du livre que les autres, on doit donc aller vers elles pour y répondre. Les enfants, les jeunes ont besoin d'une formation permanente très décentralisée : la lutte contre l'illettrisme passera de plus en plus par des actions variées situées au plus près possible des habitants. D'où nécessité d'acteurs multiples.

Mailler, créer des outils, des supports communs d'échange et de communication

Nous devons oser une politique intercommunale de soutien aux initiatives. Pas de réalisations directes, mais

un travail de maillage entre des initiatives autonomes. Ce qui pourrait s'appeler une politique de développement des interférences, par exemple interférence entre initiative culturelle et formation permanente ou initiale. Prenons le soutien scolaire. Il peut en partie se servir d'outils multimédias. Or ces outils multimédias, prévus au départ pour des écoliers, mériteraient d'être donnés en accès à certains adultes. Dans ce but, il nous faut des lieux ouverts, des activités ouvertes, soutenus par une politique d'aide à l'échange et à la communication.

Des supports communs de communication doivent pouvoir faire connaître, dans la vallée et au-dehors, ce qu'il s'y passe, valoriser les échanges établis avec les vallées voisines, et au-delà avec les régions d'origine des habitants.

Une réflexion commune et des accords partiels sont nécessaires pour développer des moyens collectifs. Sur le plan financier, les modes d'association d'entreprises et comités d'entreprises au développement culturel est une réflexion à mener. La création d'une fondation culturelle à l'échelle de l'agglomération de la Fensch, dont l'objectif serait de relier hier à demain, de s'occuper de mémoire et de transmission des technologies nouvelles, serait une piste intéressante. ■

POINT DE DEPART

Une formation pour déclencher un projet intercommunal de développement culturel

En 1995, la responsabilité pédagogique de la Formation à la Médiation artistique et culturelle – inscrite au contrat de Plan État-Région Lorraine et portée par la Fédération régionale des MJC – est confiée à Smaïn Mébarki, diplômé de l'Anfiac et initiateur de nombreux projets culturels. Cette formation trouve son originalité dans la manière d'amener ses stagiaires à des rencontres, le plus souvent sur les lieux même de la diffusion ou de l'action culturelle, avec de nombreuses personnalités : acteurs culturels, militants associatifs, porteurs de projets, décideurs.

La formation est d'une durée de 9 mois, et aboutit à la production d'un mémoire soumis à un jury pour sa validation. Outre la réflexion et les travaux communs qu'elle propose à ses participants, elle invite chacun à entreprendre des recherches en rapport direct avec son activité professionnelle ou dans le cadre d'un projet de développement d'une future action culturelle ou d'une proposition professionnelle.

En 1998, la formation va regrouper 18 professionnels, d'origines géographiques diverses, dont 13 résidents en Lorraine, ayant un lien direct avec l'action culturelle. Ces stagiaires sont issus de collectivités territoriales, d'institutions missionnées, de secteurs associatifs, d'associations inscrites dans la problématique de la politique de la ville, de secteurs privés, de mouvements de l'éducation populaire et de l'enseignement. (Voir présentation des stagiaires ci-contre).

L'objectif de cette troisième session de formation sera de lui donner une nouvelle dimension, en faisant d'elle un outil au service du développement et de l'aménagement du territoire. La vallée de la Fensch sera l'entité géographique choisie, et les actions prévues centrées sur l'élaboration d'un projet de développement culturel intercommunal. M. Victor Madelaine, maire de Nilvange, demande à la Formation de

faire coïncider l'inauguration de la Médiathèque de Nilvange (lire page 12) avec une réflexion sur l'état des lieux et le développement culturel de la vallée de la Fensch. Les stagiaires vont localement réaliser une enquête auprès des acteurs et des élus des douze communes de la vallée, recueillir des propositions, préparer des

journées de débats et rencontres en présence de Catherine Trautmann, ministre de la Culture, les 18 et 19 juin 1998. Ces matériaux de réflexion sont offerts aux élus locaux, dans l'espoir qu'une Conférence des maires de la vallée puisse bientôt se tenir pour approfondir le sujet et décider d'un plan d'action. ■

LES STAGIAIRES DE LA FORMATION A LA MEDIATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



Clotilde BOITEL
responsable de projet culturel
« arts plastiques » (54 - Nancy)



Muriel CHOLOT
animatrice permanente
MJC « 3 Maisons »
(54 - Nancy)



Marc DECAUX
animateur culturel et directeur de la
Galerie Lillebonne/art contemporain
(54 - Nancy)



Daniel DUPLAIX
mission de développement
culturel et artistique
(57 - Fléville-Lixière)



Youngae JACQUIN-KIM
artiste plasticienne (54 - Limey)



Marie-Bénédicte LEMAIRE
enseignante en congé-emploi-
formation et journaliste culture
(68 - Mulhouse)



Laurent LISCH
musicien (68 - Colmar)



Joël LOPES
directeur du Théâtre Gérard Philipe
(54 - Frouard)



Patrice MALBURET
responsable de projets culturels
(29 - Kerlouan)



Pascale MARGUERETTAZ
fonctionnaire territoriale
Service des Affaires culturelles/Mairie
(54 - Lunéville)



Moustapha MEBARKI
responsable des projets
de l'association « Cultures 21 »
(57 - Metz)



Hervé METTAVANT
responsable du Caveau des Dom's, de
« Trace Rock », du CIR et de l'antenne
Printemps de Bourges (54 - Nancy)



Brigitte MOUCHARD
chargée de mission :
développement culturel
(57 - Fameck)



Jean-Luc POUTS
intervenant culturel
en milieux médico-sociaux
(17 - Thénac)



Gaël ROBERT
chargé de mission musiques actuelles
à l'ASSECARM de Lorraine
(57 - Metz)



Laurence TOUSSAINT
responsable associatif culturel
(55 - Bar-le-Duc)



Bruno TROMBINI
chef de projet développement
social urbain/Hôtel de Ville
(54 - Mont-Saint-Martin)

Le premier travail des stagiaires de la Formation à la médiation artistique et culturelle a consisté à dresser un « État des lieux » (lire colonne de droite).

Il montre une vitalité culturelle forte : des lieux, des actions, des projets existent. Mais, *a contrario*, il pointe aussi les manques : pas de lieux de création, peu d'action culturelle, en particulier en direction des jeunes, peu de synergie entre les projets...

Pour étayer ce tableau de l'existant, nous avons choisi de vous présenter quatre exemples d'équipements culturels, qui, de manière formelle ou informelle, ont déjà une fonction ou une vocation intercommunale, et nous donnent à voir les possibilités qu'engendre une mise en commun de moyens.

Un musée, une école de musique, une médiathèque et une salle de spectacle.

LE MUSÉE DES MINES DE FER DE LORRAINE

La mémoire est intercommunale

Par Antoine Bach, initiateur et responsable de l'Écomusée des mines de fer de Lorraine Neufchef-Aumetz

« Le gisement ferrifère lorrain s'étend sur une centaine de kilomètres, du Luxembourg à Nancy, avec une largeur maximale d'environ 30 km. Reconnu depuis presque deux siècles, il aura livré, en tout, pas moins de trois milliards de tonnes de minerai. Quoi d'étonnant si les hommes ont laissé sur le sol et dans le sous-sol l'empreinte profonde de leur dur métier ! En l'an 2000, qui croira que la Lorraine était la terre du fer ? C'est dans le but de conserver cette mémoire menacée, qu'en 1983, une poignée de mineurs – ouvriers, employés, agents de maîtrise, cadres – ont pensé que leur outil de travail et souvent celui de leur père ne devait pas disparaître.

300 000 heures de bénévolat

Pour le lancement du projet, la municipalité affecta 5 000 F ! Les syndicats étaient contre, le patronat très réservé, les mineurs eux-mêmes boudaient l'affaire. Il faut comprendre qu'à cette époque, les mines fermaient les unes après les autres et la lutte pour la sauvegarde de l'emploi laissait peu de place au développement de cette grande idée.

Petit à petit, des gens intéressés se joignent à l'équipe. Le 25 juin 1984 est créée l'association AMOMFERLOR (Association mémoire ouvrière des mines de fer de Lorraine).

Récupération d'engins et outils de la mine, d'archives, purge des galeries – les boulonner, les nettoyer, assurer le drainage des eaux... Ce sont près de 300 000 heures de travail bénévole qui ont été réalisées. Les 103 communes qui ont adhéré à l'association lui versent un franc par habitant et par an pendant 15 ans, les usines ont également participé, les Mines, les banques, des entreprises régionales, des établissements scolaires, des institutions...

Renforcer les liens avec les autres acteurs culturels

Dans notre vallée de la Fensch, les projets culturels existent bien. Mais, entre acteurs, nous ne nous connaissons pas assez. Le Musée des mines de fer est important, se développe de plus en plus. Il représente donc un équipement culturel qui mériterait d'être, plus largement, mis à la disposition des habitants et acteurs de notre région : Éducation nationale, animateurs, compagnies de théâtre...

Sur le terrain, nous devons faire le point sur les moyens respectifs dont nous disposons, et réfléchir ensemble sur la manière de devenir plus opérants et performants. Un organisme centralisant des moyens serait utile. Nous avons besoin d'accrocher les visiteurs de passage en Moselle et dans la vallée de la Fensch. En tant qu'acteurs culturels, nous avons un rôle à jouer dans la construction d'une dynamique nouvelle pour notre vallée. Nous devons défendre son identité, nous devons savoir innover. » ■



CONTACT

Musée des Mines de Fer
57700 Neufchef
Tél : 03 82 85 76 55 - Fax : 03 82 84 45 10

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA VALLEE DE LA FENSCH

Précurseur de l'intercommunalité

Par Michel Galy, directeur de
l'École de Musique de la vallée de la Fensch

Créée il y a plus de 20 ans, l'École de Musique de la vallée de la Fensch est encore aujourd'hui une des trop rares structures intercommunales dans le domaine culturel. Elle représente huit communes adhérentes, dont sept de la vallée de la Fensch et une de la vallée de l'Orne (Algrange, Fameck, Florange, Knutange, Nilvange, Sérémange, Richemont et Uckange), et reste dans la vallée un exemple de réussite et de longévité. Elle accueille chaque année environ 520 élèves. L'enseignement et la gestion administrative sont assurés par 21 salariés dont 4 sont des permanents.



Concert à Florange - Photo : collection École de Musique de la Vallée de la Fensch

adhérents, l'expérience nous prouve qu'ils n'hésitent pas à se déplacer pour assister à un spectacle de qualité.

Faire évoluer les mentalités

Je crois que les limites actuelles de l'intercommunalité proviennent des mentalités. Dans le domaine culturel, dépasser les limites de la commune, tant pour les habitants que pour les élus, revient à abandonner certaines prérogatives. Il faut renoncer à la fierté d'avoir quelque chose que les autres n'ont pas, accepter un nouveau cadre, des règles de fonctionnement différentes. L'intercommunalité est devenue la règle dans beaucoup de domaines que je qualifierais de pratiques (transport, déchetterie, ramassage des ordures...). Mais dans la culture, les choses évoluent très lentement. Pourtant, notre association fait la preuve que l'intercommunalité peut bien fonctionner, chacun pouvant trouver sa place et participer à l'amélioration du mode de fonctionnement.

Il nous faut expliquer sans cesse et mettre en valeur ces avantages. Et les meilleurs ambassadeurs de ce fonctionnement seront peut-être les jeunes qui vivent l'intercommunalité au quotidien, à l'école de musique ou dans d'autres structures culturelles. » ■

CONTACT

École de Musique
de la vallée de la Fensch
20, rue Gorgan - 57190 Florange
Tél : 03 82 58 86 02 - Fax : 03 82 59 06 85

ÉTAT DES LIEUX

(RÉALISÉ PAR LES STAGIAIRES)

Les stagiaires de la Formation à la médiation artistique et culturelle ont dans un premier temps, en vue des rencontres de juin 1998, préparé une enquête sur la vallée de la Fensch. Ils ont réalisé des entretiens avec 54 acteurs culturels et les maires des 12 communes concernées, afin de dresser un état des lieux de l'activité existante et de relever leurs souhaits et propositions en matière d'intercommunalité. Nous présentons ici leurs principales conclusions.

Un héritage culturel commun

La vallée de la Fensch a une identité culturelle forte liée à son activité minière et sidérurgique riche de plus d'un siècle d'histoire. Cette activité a engendré une forte immigration entraînant un brassage des populations. Deux usines implantées sur la vallée, S.M.K. et De Wendel, organisaient la vie de la population : travail, logement, apprentissage, hôpitaux, loisirs. Ce paternalisme a développé le travail comme valeur fondamentale et engendré une culture fondée sur le divertissement et la fête.

Le mouvement syndical a marqué la vallée de la Fensch. Ce militantisme reste présent pour les aînés. Actuellement, cet héritage culturel, par sa forte présence, nuit à l'émergence et à la prise en compte d'une culture naissante. Les adolescents et les jeunes adultes sont en rupture avec cette mémoire provoquant la perte d'une identité culturelle propre au profit d'une culture de mass media.

Une absence de politique culturelle

Aux côtés d'une culture de divertissement apparaissent des pratiques culturelles telles que la musique, le théâtre et le cinéma. Elles constituent l'amorce d'un mouvement en faveur de ces disciplines artistiques. Dans le même temps, des activités artistiques (théâtre, musique, écriture) en milieu scolaire et périscolaire, dont certaines en direction des classes dites difficiles, sont engagées parmi d'autres actions ponctuelles. Toutes ces actions, portées par le désir de toucher tous les publics, produisent un nouveau dynamisme, même si une réelle réflexion quant à la mise en place de politiques culturelles fait défaut. ●●●

Une médiathèque pour la vallée

Michel Colnot, directeur de la Médiathèque de Nilvange



Les relations, nettement teintées de bienveillance, entre élus et acteurs culturels, sont bonnes mais ne suffisent pas à générer une forte action culturelle. Des commissions culturelles existent et certaines sont ouvertes aux acteurs culturels. Quelques communes apportent le soutien logistique nécessaire au bon fonctionnement de projets culturels.

Un déficit de porteurs de projets d'envergure est ressenti. Cette carence n'exprime-t-elle pas une passivité découlant des effets du paternalisme évoqué précédemment ?

Sur le plan de la création, seule une compagnie professionnelle de théâtre en résidence, l'Escabelle, bénéficie du soutien requis, et quelques initiatives locales sont également soutenues dans le domaine du théâtre amateur.

Ce qui domine, c'est le peu de soutien accordé à la création. Les critères de sélection manquent pour la validation d'un projet culturel ainsi qu'une réflexion préalable à leur existence. En fait, les différents projets souffrent de cette carence. L'audience, la participation du public et le coût des projets constituent les seules conditions retenues à leur soutien.

Enfin, ont été évoquées, dans les propos recueillis, des préoccupations telles que le professionnalisme et les compétences nécessaires à la réalisation de tout projet. L'aspect novateur ou la pérennisation des actions ont été également abordés.

Des équipements intercommunaux de fait

La lecture publique crée l'exception car elle relève d'une volonté de réflexion et de coordination dans chaque commune, impliquant un projet culturel cohérent autour du livre. La médiathèque de Nilvange dessert 37 communes, dont 65 % de la vallée. Une association de bibliothèques travaille en réseau pour mettre en place des animations culturelles.

Il existe également une école de musique intercommunale, l'École de musique de la vallée de la Fensch, qui intervient depuis vingt ans dans 55 % des communes de la vallée. Cette école propose des cours de musique en et hors milieu scolaire, ainsi que des concerts assurés indifféremment par les professeurs ou les élèves.

Une structure labellisée par le ministère de la Culture, le Gueulard, diffuse des spectacles musicaux.

D'autres structures, d'un statut différent, remplissent, elles aussi, en matière de théâtre, cette fonction de diffusion.



Catherine Traulmann lors de l'inauguration
Photo : Dominique Steinmetz (Le Républicain Lorrain)

Nilvange, 5 615 habitants. Depuis fin janvier 1998, cette petite ville située au cœur de la vallée de la Fensch dispose d'une Médiathèque de plus de 1 500 m². Fruit d'un étroite partenariat entre la municipalité et le département de la Moselle, bénéficiant en outre de l'aide de l'État et de l'Union européenne, cet équipement est voué au développement de la lecture et de la culture, tant à Nilvange que dans le nord-ouest mosellan.

Une évolution liée aux besoins

« Auparavant, Nilvange disposait d'une structure relativement modeste. La ville s'était dotée en 1985 d'une bibliothèque municipale de 170 m² pour remplacer celle mise en place au temps « glorieux » de la politique paternaliste des maîtres des forges, puis abandonnée lors du déclin industriel. Depuis lors, au fil des ans, celle-ci ne cesse de se développer pour devenir un équipement fréquenté à partir duquel sont initiées de nombreuses actions en partenariat avec d'autres acteurs culturels (le Gueulard, par exemple) et d'autres bibliothèques du secteur (au travers de l'association Bibliothèques Fensch Pays-Haut). C'est alors que le conseil général de la Moselle propose à la ville de Nilvange d'être maître d'ouvrage pour la réalisation d'un équipement, qui soit à la fois médiathèque ouverte au public local et

antenne de la Bibliothèque départementale de prêt de la Moselle pour tout le nord-ouest mosellan. Aussitôt, la Ville rachète un grand bâtiment désaffecté, témoin des « grandes heures » de la sidérurgie (il abritait la coopérative centrale des usines...) afin de le réhabiliter en médiathèque.

Une nécessaire intercommunalité

Aujourd'hui, la Médiathèque de Nilvange dessert 37 bibliothèques municipales relais (par un système de dépôt trimestriel de livres), compte 2 200 usagers inscrits et propose une offre documentaire de 35 000 livres, 90 périodiques, 1 000 vidéocassettes et 2 000 documents sonores dans un bâtiment moderne et bien équipé (informatique, audiovisuel, multimédia, salle d'expositions, etc.)

En quelques mois, la médiathèque s'est imposée comme un équipement culturel de référence sur la vallée de la Fensch, attirant un large public, tout en soutenant les unités de lecture publique de proximité au travers du réseau des bibliothèques-relais et du réseau des 10 bibliothèques regroupées dans l'association *Bibliothèques Fensch Pays-Haut*. Preuve de la dynamique enclenchée autour de la lecture publique, la vallée connaît, depuis quelques années, une émergence sans précédent de projets de bibliothèques (créations, extensions). La Médiathèque de Nilvange est sans conteste un élément central dans la structuration de ce réseau de lecture publique. Mais celui-ci ne pourra se consolider que si son développement relève d'une réelle gestion intercommunale, en partenariat avec le Département. » ■

CONTACT

Médiathèque de Nilvange
1, Rue de Castenau - 57240 Nilvange
Tél : 03 82 86 47 00 - Fax : 03 82 86 47 09

SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES LE GUEULARD

Une scène intercommunale des musiques actuelles ?

À partir d'un entretien avec Emmanuelle Mathern, programmatrice du Gueulard

Depuis 14 ans, le Gueulard, à Nilvange, fait partie de ces lieux précurseurs en France dans le domaine des équipements dédiés aux musiques actuelles et amplifiées.

Ce lieu fait partie intégrante du paysage de la vallée de la Fensch. Au départ ce sont 15 jeunes à la recherche d'un lieu où chacun puisse exprimer ses différences. Fortement attachés à leur région, en pleine crise de l'industrie sidérurgique, ils décident d'intervenir et de créer un lieu d'expression culturelle locale qui petit à petit développera surtout son action autour des musiques actuelles. La qualité et le professionnalisme des spectacles présentés en font un lieu reconnu par tous ses pairs en France. Il a obtenu le label « Café-musiques » (le seul en Lorraine !), puis plus récemment, celui de « Scènes de Musiques Actuelles » (il n'en existe que deux dans cette région !).

Du rock au jazz en passant par la chanson française ou le théâtre, le Gueulard a cette rare capacité à sans cesse se remettre en question, à lancer de nouvelles initiatives, à vouloir que les publics se croisent, à privilégier le travail sur le long terme avec les artistes, à soutenir leur travail de création. Et cela veut dire prendre des risques. Quand, par exemple, le Gueulard a décidé d'ouvrir sa programmation à de nouveaux styles musicaux, une partie du public habituel était à reconquérir. Il fut nécessaire de réexpliquer la démarche du lieu, son principe d'ouverture, sa curiosité. Pour les responsables du Gueulard, une scène de musiques actuelles a pour vocation de découvrir de nouveaux artistes et d'offrir un tremplin aux groupes régionaux. Ils considèrent que le spectacle vivant peut être un axe fort du développement local.

La musique ne connaît pas de frontière communale

Une autre particularité du Gueulard, inhérente à son projet de départ, c'est

d'être dans une démarche intercommunale. Les actions menées ne se font pas exclusivement au Gueulard, la préférence consistant à privilégier un travail en réseau et en collaboration avec de nombreuses associations et structures culturelles de la vallée de la Fensch, du bassin thionvillois, ou encore de la vallée de l'Orne et du Pays-Haut. Ainsi nombre d'opérations sont décentralisées, à l'exemple d'une récente collaboration avec le Service culturel de la ville de Thionville, lequel a fait appel aux compétences du Gueulard pour la mise en place et le suivi pendant deux ans des « Méditerranéennes » (diffusion mensuelle de musiques actuelles issues du bassin méditerranéen). La création, avec le Service culturel de la ville de Longwy, d'une "Fédération régionale des petites structures de spectacles de Lorraine" est un autre exemple significatif. Le Gueulard, enfin, conseille des associations et soutient des artistes. Ces différentes fonctions sont à développer.

Pour Emmanuelle Mathern, « rares sont les petites villes qui peuvent assumer une véritable politique publique dans le domaine des musiques actuelles, seule l'intercommunalité le permettrait. Il faut également le penser en terme de solidarité. De plus, les pratiques et la consommation de la population ont depuis longtemps dépassé les limites des villes, les gens n'hésitant pas à aller dans

celles voisines chercher un service ou voir un spectacle. » Donc penser l'intercommunalité, c'est se faire l'écho de ces évolutions.

Le Gueulard pourrait devenir une scène missionnée au niveau intercommunal, et mener des actions décentralisées, sur l'ensemble de la vallée, concernant tous les besoins liés aux musiques actuelles et amplifiées (diffusion, création, formation, recherche musicale, soutien aux musiciens). Il remplirait ainsi plus largement sa mission auprès de la population. ■

CONTACT

Le Gueulard
14, rue Clémenceau
57240 Nilvange
Tél : 03 82 85 50 71 - Fax : 03 82 85 17 44

Anhrein au Gueulard - Collection : le Gueulard



Les bases du lancement d'un projet intercommunal de développement culturel en vallée de la Fensch vont être débattues à partir d'un ensemble de matériaux : les « souhaits » des acteurs locaux relevés par les stagiaires de la formation lors de leur enquête (lire colonne de droite), des éléments de méthodologie proposés par René Rizzardo pendant les rencontres des 18 et 19 juin, et des avis des acteurs culturels de la vallée également présentés à cette occasion.

Les débats ont été clôturés par la ministre Catherine Trautmann, qui viendra confirmer aux élus le soutien apporté par le gouvernement aux projets culturels à rayonnement intercommunal.



René Rizzardo,
directeur de l'Observatoire
des politiques culturelles de Grenoble

Réflexions

« Dans un projet intercommunal je vois quatre objectifs »

1 - Amélioration de la qualité des services culturels proposés à la population

En multipliant les petites bibliothèques, par exemple, on obtient un effet d'impact sur la population bien moindre que lorsqu'on réunit des moyens afin d'offrir un service à la vocation plus large, et d'un niveau de qualité professionnelle suffisant. Passer d'une bibliothèque de 200 m² avec un permanent à un établissement de 1 500 m² animé par plusieurs professionnels permet une augmentation spectaculaire de la fréquentation. Il y a donc un phénomène de seuil à partir duquel les services culturels remplissent mieux leur vocation auprès de la population. Un équipement culturel ou un réseau d'équipements plus structurés, mieux organisés, ont un effet d'affichage efficace. Il y a là un souci d'impact et de démocratisation culturelle en même temps que de bonne gestion.

2 - Créer une synergie entre différents acteurs

L'intercommunalité culturelle permet en général de créer une véritable synergie entre des lieux et des projets culturels. Le partenariat doit être le maître mot du développement culturel entre les différents acteurs associatifs et professionnels. Quand les professionnels prennent le pas, les associatifs ont l'impression d'être dépossédés. Mais s'il n'y a pas suffisamment de permanence professionnelle, le projet flotte. Il faut donc trouver la bonne articulation. C'est dans une approche territoriale que les gens apprennent à travailler ensemble, à se connaître, à produire quelque chose en commun et en définitive à apporter un nouveau service ou une nouvelle démarche mieux comprise par les usagers.

3 - Favoriser l'adhésion des habitants à un projet de territoire

Ces dix dernières années, nous sommes passés de la problématique de l'intercommunalité de gestion à une intercommunalité de projet réunissant différents types d'acteurs. Cette notion de projet de territoire est essentielle au développement, et la culture a un pouvoir d'entraînement. Quand on interroge les entreprises sur les critères de leur implantation, elles citent d'emblée l'environnement éducatif, culturel, les formations et les ressources humaines. L'adhésion des habitants à un projet de territoire ne va pas toujours de soi, il y a des habitudes, des traditions, l'ancrage local... mais les projets culturels permettent souvent de dépasser ces réticences. Ils apportent du sensible, de l'identité. La rencontre entre des gens d'horizons divers, le décloisonnement entre différents types d'acteurs (culturels, économiques...) forgent cette adhésion à un territoire.

4 - Mieux organiser le partenariat avec les autres collectivités publiques

Pour solliciter un département, une région, une Drac, il est beaucoup plus cohérent de présenter des projets qui rendent compte d'une volonté nouvelle et forte de renverser le concept d'aménagement du territoire. Pendant 30 ans, l'aménagement du territoire consistait à redistribuer les fruits de la croissance en déterminant des zones prioritaires. Ça n'a pas toujours bien marché. La région parisienne s'est renforcée, les régions pauvres ne se sont pas vraiment enrichies. Aujourd'hui, priorité est donnée aux projets de territoire, et le développement culturel entre évidemment dans ce concept.

et méthodes

« Les représentations des acteurs doivent changer »

La compétence culturelle est encore optionnelle

Actuellement, environ 30 % des établissements publics intercommunaux (communautés de communes, de villes, syndicats d'agglomérations nouvelles) gèrent des équipements culturels : écoles d'art, de musique, bibliothèques, quelques théâtres, musées, salles de spectacle, festivals. La vocation, souvent donnée à la culture, de forger une identité communale, explique je crois cette faible proportion. Cependant le culturel (dimension symbolique) est souvent un vecteur d'intercommunalité.

Pour l'instant, le culturel est une compétence optionnelle qu'aucun texte n'impose. Il serait bon de renverser la tendance. La loi préparée par le ministre de l'Intérieur prévoit deux dispositions nouvelles intéressantes pour les compétences des coopérations intercommunales (lire encadré page 19). Le Conseil national d'aménagement et de développement du territoire recommande l'intégration de volets culturels dans les contrats de pays et d'agglomérations.

Responsabilité des professionnels

Mais au-delà des outils juridiques, ce sont les initiatives d'acteurs qui fonderont l'intercommunalité culturelle. Des acteurs locaux, des élus, se mobilisent, se réunissent, travaillent ensemble, montent des associations. Des collectifs de professionnels (bibliothécaires par exemple) se dotent de structures de coordination. Ainsi, les salles de diffusion du spectacle vivant se placent encore trop souvent en concurrence, chacun cherchant à offrir la meilleure programmation sans prise en considération de son environnement. On ne peut pas toujours reporter sur la mauvaise volonté des élus l'absence d'intercommunalité culturelle.

Des projets associatifs peuvent devenir peu à peu intercommunaux, non au sens juridique, mais relativement au territoire concerné et à sa population. En Moselle, comme dans d'autres régions, l'intercommunalité peut naître au travers des cultures populaires.

Difficultés à dépasser

On doit changer la représentation qui assimile la culture à un enjeu d'image. Si les communes riches veulent tout garder pour elles, elles se couperont d'une possibilité de rayonner sur l'ensemble d'un territoire, et les autres ne pourront s'en sortir. Dans l'intercommunalité, tout le monde est gagnant, et surtout la population.

Autre difficulté : parvenir à se mettre d'accord sur les enjeux d'un projet culturel. Un débat sur la création est souvent nécessaire. Elle offre des points de repère, se place souvent à l'avant-garde des grandes mutations de la société. Et nos concitoyens y sont sensibles, pour peu que l'on sache provoquer la rencontre.

Un projet culturel d'agglomération doit faire apparaître et respecter les fonctions de chaque partenaire. Un objectif collectif ne suppose pas l'annulation des actions de proximité.

La question du leadership est sensible. Qui sera le pilote de la politique d'intercommunalité culturelle ? Le pouvoir doit être partagé au maximum, avec des commissions culturelles très ouvertes et vivantes.

Enfin, l'intercommunalité se construit plus aisément lorsque des actions nouvelles sont engagées. Porter un nouveau projet, fédérateur, est motivant pour apprendre à travailler ensemble. ■

SOUHAITS (RELEVÉS PAR LES STAGIAIRES)

En complément de leur « État des lieux », les stagiaires de la Formation à la médiation artistique et culturelle ont réalisé une synthèse des « souhaits » des élus et responsables culturels de la vallée de la Fensch : les attentes vis-à-vis d'un projet intercommunal, les étapes à franchir pour y parvenir, et de premières actions pouvant être mises en place rapidement.

Les attentes

- Modifier l'image de la vallée : *émulation, rayonnement* sont les termes autour desquels l'idée d'un nouveau dynamisme sur le plan professionnel, social, économique et touristique prend racine.
- Concrètement, c'est la qualité de la vie, le lien social qui s'en trouveraient enrichis : la lutte contre l'exclusion, le resserrement des liens sociaux, la rencontre entre les cultures, l'échange, la confrontation des idées et des expériences.
- L'intercommunalité culturelle doit être une réflexion sur l'aménagement du territoire, notamment une analyse des besoins de la population en termes de service culturel de qualité et de proximité. La culture serait un enjeu de société.
- Construire ensemble des projets novateurs pour l'ensemble de la vallée.
- La culture peut être un facteur déterminant quant à l'implantation des entreprises et par conséquent s'insérer dans une politique de développement de l'emploi.

Premières étapes à franchir

- Raisonner comme une ville de 80 000 habitants, soit l'ensemble de la population de la vallée, en préservant l'identité des communes. Mais pour ce faire, le premier obstacle à lever semble être de changer les habitudes et les mentalités, l'individualisme des communes et la résistance au changement.
- Lever certaines craintes comme celle de voir s'instaurer un déséquilibre entre les communes, des associations existantes abandonnées, ou naître un projet culturel, lié à l'industrie à un coût trop élevé, venant pénaliser d'autres projets.
- Identifier les atouts qui permettraient d'améliorer l'image de la vallée, de créer une nouvelle identité, de mieux communiquer, de rayonner. Autant d'atouts nouveaux qui pourraient être exploités dans le cadre d'une politique culturelle intercommunale à venir. Cette analyse de l'existant permettrait d'éviter la concurrence entre les communes, de favoriser la coopération entre les structures culturelles et la coordination des projets.
- Évoquer la mise en commun des moyens humains et financiers déjà présents dans la perspective de les développer. ●●●



- Mettre en synergie, ce qui existe trop peu aujourd'hui, les équipements culturels sous forme de réseaux, les mettre au service des autres communes de façon interactive et (ou) décentralisée.
- Prendre en compte au niveau de la vallée des initiatives locales qui ont déjà porté leurs fruits.
- Enfin, des interrogations autour des notions et des définitions de *compétence culturelle* et de *culture* subsistent, soulignant le risque d'une politique culturelle considérée comme instrument de communication ainsi que celui de manquer d'audace au regard d'enjeux électoraux. C'est dans cet ordre d'idées que la suggestion est faite de créer un comité de gestion élu par les associations ainsi que de regrouper les structures et de procéder à l'extension des projets existants.

Propositions

- Un projet culturel commun devrait pouvoir susciter une dynamique autour de la création. Cela passe par une réflexion globale, implique une volonté politique, la mise en commun de moyens financiers et une nécessaire articulation entre logique locale et intercommunale, et ce, en associant dès le départ toutes les communes.
- La question de la place de l'artiste et de l'acte artistique, à travers le théâtre par exemple, reste posée. Il faut créer des lieux favorisant l'expression et la création théâtrale, chorégraphique, dans le domaine des arts plastiques et des cultures urbaines.
- Inciter le travail en réseau des équipements culturels existants, car s'ils sont en nombre suffisant, ils sont jugés, parfois, mal utilisés. Toutefois, une grande salle modulable de plus de 1 000 places et des petits lieux de création et de convivialité sont souhaités.
- Créer un événement commun, type festival.
- Créer des activités répondant aux besoins de la population et il est important de valoriser et de développer tous les domaines artistiques afin de lui proposer un choix ouvert.
- Théâtre, formation musicale, lecture publique, sont les pôles de réflexion majeurs à partir desquels des actions, ressenties comme prioritaires, pourraient être menées en faveur des populations en difficulté. Là encore, le jeune public et les cultures urbaines font l'objet d'une attention particulière.
- Résidences d'artistes, commandes de projets artistiques, mises à disposition de locaux pour les créateurs, concours, expositions d'arts plastiques, soutien à des cafés-concerts, mise en place de bourses, sont également cités avec le souci de faire partager les créations à l'ensemble des villes.
- La création d'une structure intercommunale avec délégation de service public est suggérée comme un moyen susceptible de conduire un projet culturel intercommunal dont une des vocations serait de mener une politique d'action culturelle et de diffusion artistique en direction du jeune public, de 4 à 20 ans.

Avis et propositions des acteurs culturels de la vallée

Lors des rencontres des 18 et 19 juin, les responsables culturels ont réaffirmé devant les élus leur désir et la nécessité d'aboutir à un projet de développement culturel intercommunal.

Treize d'entre eux ont répondu à la question « Qu'attendez-vous de l'intercommunalité culturelle ? » et ont formulé 19 propositions dont nous proposons ici une synthèse.

Le projet de conservation du Haut-Fourneau d'Uckange a été évoqué, et l'un des stagiaires de la formation nous rédigera une synthèse sur ce sujet à l'issue du colloque.

Est reproduite, enfin, une intervention de la responsable de L'Escabelle, sur les lignes directrices d'un débat préalable à une politique de soutien à la création.

13 acteurs culturels pour 19 propositions

Synthèse de Luc de Larminat, Culture & Proximité

Des actions communes

- Imaginer tous ensemble un projet culturel, un événement de type festival.
- Coordonner un travail en réseau des actions et projets culturels de la vallée.
- Mise en place d'un groupe de coordination et de réflexion (programmations concertées, programme commun de spectacles et de manifestations, réflexion sur l'utilité de la création de nouveaux lieux de diffusion...).
- Proposer tous ensemble aux créateurs de la vallée de se réunir sur des projets communs.

Développer une politique d'action culturelle

- Inscrire dans le projet des écoles de la circonscription la place du volet culturel.
- Développer les formations continues.
- Créer un événement à la fois culturel et populaire à partir de l'histoire vécue des habitants.
- Décentraliser les actions culturelles sur toute la vallée.
- Développer l'action culturelle en direction des jeunes.
- Imaginer une coordination de l'action cinématographique et audiovisuelle.
- Organiser annuellement des *Assises de l'action culturelle*.

Avoir des outils communs

- Mutualiser des moyens (techniques, artistiques, humains...).
- Avoir un parc de matériel accessible à tous et en permanence.
- Connaître et regrouper (fichier) les ressources humaines (techniciens, acteurs, conseillers...).
- Création d'une revue culturelle et d'informations sur la vallée.

Créer de nouveaux lieux

- Créer une scène missionnée Musiques actuelles à un niveau intercommunal.
- Avoir une structure intercommunale comme interlocuteur privilégié.
- Créer des locaux de répétitions, des lieux d'expérimentation musicale.
- Créer une salle de spectacle (modulable, pluridisciplinaire) sur la vallée de 1 000 places. ■

LES TREIZE INTERVENANTS

Passerelle à Florange, Fédération régionale Léo-Lagrange, Coordination des Maisons de Jeunes et de la Culture, Cinéma Le Palace de Hayange, Café-musiques le Gueulard, École de musique de la vallée de la Fensch, troupe de Théâtre Clapot, Musée des Mines de fer, Compagnie de théâtre amateur Les uns les unes, un chanteur-auteur-compositeur, Festival du film arabe, Fédération des œuvres laïques de la Moselle, Compagnie de l'Escabelle.

Faire renaître le Haut-Fourneau ?

Article réalisé par Daniel Duplaix, stagiaire de la formation, à partir d'un entretien avec Bernard Colnot (association MÉCILOR)



Photo : Arnaud Stinès

Le projet de conservation du site du Haut-Fourneau d'Uckange, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en juillet 1995, quatre ans après sa fermeture en décembre 1991, a suscité un nombre considérable d'études et mobilisé de nombreuses énergies. Il continue d'alimenter un débat où se rencontrent quantité de problématiques dont la fonction essentielle, si l'on en juge par le résultat, est de faire apparaître la difficulté d'articuler deux approches, politique et culturelle.

Sept ans après sa fermeture, ce Haut-Fourneau a littéralement disparu sous un monceau d'expertises et d'études dessinant les contours d'une tour de Babel administrative. Depuis 1993, l'association MÉCILOR (Mémoire Culturelle et Industrielle LORraine) s'attache à promouvoir une démarche de sauvegarde du site d'Uckange, l'un des derniers sur

les 90 qui ont été détruits en France dans les années passées. Bernard Colnot, ingénieur en chef de l'usine d'Uckange à la retraite et par ailleurs vice-président de MÉCILOR, se bat pour la défense de ce patrimoine industriel.

En 1997, un chargé de mission pour le développement culturel de ce site, qui devait statuer sur la faisabilité de la création d'un pôle technologique et culturel, n'a pas réussi à résoudre les nombreux problèmes posés : financier, technique et sociologique. Les investissements financiers sont très importants, comment impliquer la population dans ce projet ? Quel sens donne-t-on à la mémoire ? L'ampleur du projet est telle que seule une volonté politique s'appuyant sur l'intercommunalité pourrait lever les obstacles à sa réalisation. Ce qui impliquerait, au préalable, une formation des cadres politiques et du public, dans la perspective de résorber les résistances d'ordre psychologique : une usine fermée exhibe son échec. Sa transformation en pôle culturel semble relever d'une démarche quasi suicidaire. Comment transformer en atout un échec aussi cuisant ? Bernard Colnot propose de penser le site en terme de patrimoine, ce qui, au

passage, n'implique pas l'idée de musée, associé à la mort. Bien au contraire, il s'agit de développer un projet culturel associant les acteurs économiques, politiques, sociaux et culturels (lire encadré ci-dessous).

Si elle est indispensable, la vision comptable ne peut enclencher le processus de projet, inspiré par une telle dynamique. C'est à l'imagination portée par un collectif intercommunal et soucieux de l'avenir de ce territoire qu'il faut confier l'avenir de ce site. ■

L'EXEMPLE DE LA FABRIQUE THEATRALE DE CULTURE COMMUNE

Située sur une ancienne friche industrielle avec les deux plus hauts terrils d'Europe (144 m), la base 11/19 à Loos-en-Gohelle dans le Pas-de-Calais est devenue un lieu novateur intercommunal dédié à la fabrication artistique. On y trouve des artistes associés dans le domaine du théâtre et de la danse, des arts de la rue, de la musique et du multimédia, des actions culturelles et artistiques et enfin un centre de ressources. « Friche industrielle minière, la fabrique est devenue aujourd'hui un haut lieu symbolique quant à la capacité du bassin minier à s'engager dans un nouvel avenir, sans renier son passé, en s'appuyant même sur l'histoire humaine et le patrimoine industriel et culturel d'un siècle et demi d'activité mono-industrielle minière... »

Brigitte Mouchard, stagiaire de la formation, citant un extrait du dossier de la "Fabrique théâtrale"

Soutenir la création ?

Brigitte Meignant, directrice de la compagnie de théâtre L'Escabelle

Quel est le lien artistique « **Q**uel est le lien artistique entre toutes ces communes ? Quels sont les investissements humains et financiers que chacun est prêt à faire ? Comment une création peut-elle s'inscrire dans le temps et ne pas rester un simple événement ? Qu'est-ce qu'un véritable travail artistique de proximité ? D'une façon générale, je crois que le choix d'une création ne devrait pas être dû à la commodité, au hasard, à l'opportu-

nisme. Elle devrait résulter de la conception que nous avons de notre épanouissement individuel dans le monde actuel, afin que le produit de notre activité, tout en étant objectivement utile, exprime également notre idéal personnel et notre idéal de citoyen. Donnons-nous la possibilité, la permission, les moyens de rêver, d'imaginer et de délirer ensemble, homme politique, artiste, homme et femme de tous les jours et de la rue.



Photo : Arnaud Stinès

La création, c'est une source de vie, c'est une source d'énergie et c'est une source de plaisir, qui nous permet d'aller ailleurs. » ■

Le gouvernement soutiendra les projets culturels intercommunaux

Luc de Larminat

Madame Catherine Trautmann, ministre de la Culture et de la Communication, a répondu favorablement à l'invitation des stagiaires de la Formation à la médiation artistique et culturelle.



Nous retiendrons de la venue de Catherine Trautmann, le 19 juin 1998 à l'occasion des rencontres sur le développement culturel intercommunal dans la vallée de la Fensch, non pas le ballet inévitable des Safranès et des courtisans, mais la déclaration de son soutien à l'initiative

lancée par la formation. « Ce travail que vous faites ici, et qui se poursuivra avec les prochaines sessions de votre Formation à la médiation artistique et culturelle, contribue à alimenter notre réflexion. » La ministre a adressé aux élus plusieurs messages clairs, à commencer par les raisons de son déplacement.

Il ne s'agissait pas d'une visite de courtoisie, mais bien de l'expression de son intérêt pour le thème des rencontres organisées par les stagiaires, qui croise les réflexions actuelles du gouvernement sur l'aménagement du territoire. Les initiatives s'efforçant de donner aux

habitants les moyens de s'approprier et débattre eux-mêmes de leur avenir commun méritent d'être encouragées.

L'avenir de la vallée est l'affaire de tous

Une certaine conception du développement local, à laquelle Catherine Trautmann est sensible, semble en émergence sur la vallée : un développement conçu en partenariat et porté, à partir de démarches volontaires, par une pluralité d'acteurs (habitants, associations, élus, professionnels...). Dans cette région qui est entrée depuis des années dans une phase de mutation industrielle forte, les problèmes sociaux, culturels et économiques prennent une acuité toute particulière. Le chômage met de côté une partie de la population et entraîne une complète rupture culturelle avec les valeurs traditionnelles.



Mme Catherine Trautmann en visite dans la vallée
Photo : Dominique Steinmetz (Le Républicain Lorrain)

EXTRAIT DU PROJET DE LOI RELATIF

A L'ORGANISATION URBAINE ET A LA SIMPLIFICATION DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le gouvernement estime que le développement de l'intercommunalité est satisfaisant. « De 269 groupements en 1992, on dénombre aujourd'hui 1 577 établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre. Sur les 36 763 communes que compte la France, 17 760, soit près de la moitié d'entre elles sont associées au 1^{er} janvier 1998 dans ce type de structures, regroupant 31,7 millions de nos concitoyens. »

Néanmoins il constate que « ce succès masque des déséquilibres : l'intercommunalité a dans la période récente surtout profité aux petites unités. Sur les 17,6 millions d'habitants récemment regroupés par la mise en œuvre de la loi de 1992, plus de 10 millions appartiennent à des groupements de la taille inférieure à 50 000 habitants. Or, c'est dans les agglomérations de la taille supérieure que se concentrent les problèmes majeurs de notre société. »

Il estime donc que c'est en organisant ces aires urbaines « dans lesquelles vivent aujourd'hui 80 % de la population française, que l'on pourra réduire les difficultés sociales que l'on y rencontre ».

Ce projet de loi, qui a pour objectif une amélioration et une simplification de la coopération intercommunale, prévoit notamment de créer une nouvelle entité qui sera dotée de plus de compétences : **la communauté d'agglomération**. « Ciblée sur les aires urbaines, la communauté d'agglomération doit regrouper sur un territoire continu au moins 50 000 habitants, intégrant une commune-centre de 15 000 habitants minimum. Ses compétences sont donc renforcées. »

À cet effet, la communauté d'agglomération exerce de plein droit les compétences obligatoires pour la mise en œuvre de projets communautaires de développement économique, l'aménagement

de l'espace, l'organisation de transports urbains, l'équilibre social de l'habitat et la mise en œuvre de la politique de la ville.

À ce titre complémentaire, elle doit exercer par ailleurs au moins deux compétences parmi les quatre suivantes :

- création ou aménagement et entretien de la voirie, qualité de l'air ;
- assainissement et qualité de l'eau ;
- collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés ;
- construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels, sportifs et scolaires publics, élémentaires et pré-élémentaires d'intérêt communautaire.

Une fois ces deux compétences optionnelles choisies, elles deviendront obligatoires.

Contact :
Ministère de l'Intérieur/Information
Tél : 01 40 07 23 86

Le rôle de la culture dans le développement local

Dans ce contexte, l'action culturelle joue un rôle incontestable pour aider à comprendre les évolutions de la société, et l'intercommunalité est très efficace. De plus, « il est évident aujourd'hui que des entreprises s'installent dans des régions lorsqu'il y a un terreau fertile. Combien de fois l'ai-je constaté en tant que maire, l'offre culturelle, la vitalité culturelle d'un bassin de vie est évidemment prise en compte, parce que les hommes et les femmes qui travaillent ne s'enracinent et ne s'établissent que s'ils trouvent aussi pour eux-mêmes, pour leurs enfants, la possibilité d'activité et de stimulation intellectuelle ou spirituelle. Aussi je pense que ce champ culturel doit être fortement investi grâce à l'élaboration du schéma de service culturel auquel nous allons procéder et que nous débattons ensuite dans l'élaboration des contrats de plan avec les collectivités. »

Mais à ceux qui seraient tentés de déconnecter les problématiques culturelles de l'économique ou du social, le ministre rappelle qu'il « existe de nombreuses situations où un projet culturel peut devenir un argument fort, peut même devenir le liant d'un développement global. Car c'est une formulation, une expression, qui concerne tout le monde, donne à tous la possibilité de garder son esprit en activité, en éveil. La culture est un droit fondamental. »

Les projets culturels intercommunaux seront soutenus

Réaffirmant que l'intercommunalité suppose la couverture d'un bassin de vie, et n'est pas une simple juxtaposition stérile de communes dénuée de projet commun, Mme Catherine Trautmann a confirmé aux élus son souhait de voir préparer les contrats de plan État-Région sur la base de conventions s'appuyant



À l'issue des débats, Mme Catherine Trautmann a rendu visite au Gueulard et ses responsables, Mauro Albanèse et Emmanuelle Mathern. L'image nous semble assez symbolique du besoin de reconnaissance d'acteurs culturels travaillant à une échelle modeste mais avec beaucoup de cœur et d'énergie, et dont le courage depuis 15 ans de fonctionnement n'a d'égal que l'étendue des difficultés permanentes à surmonter.

Photo : Dominique Steinmetz (Le Républicain Lorrain)

sur l'intercommunalité et les dynamiques de « pays ». Quant aux aides futures du ministère de la Culture, seront considérés en priorité « les projets portés par des structures intercommunales. Au budget 1998 est inscrit un fonds de soutien à la solidarité intercommunale, dont l'objet est d'inciter à la création de projets portés par des groupements de

communes. » Ainsi, la question soulevée par l'aménagement du territoire n'est pas simplement celle du rééquilibrage entre Paris et la Province. Elle renvoie également à la capacité des entités territoriales, au sein d'une même région, à construire entre elles des projets de développement concertés. ■

QUELLES AIDES EUROPEENNES ?

Dans son intervention, Mme Catherine Trautmann a insisté sur la dimension européenne des projets lorrains. À ce sujet, Monsieur Jambu-Benoistel présenta lors des rencontres les nouvelles orientations des aides européennes.

1/ Les Fonds structurels européens sont destinés à l'aménagement du territoire, notamment pour combler les disparités entre les différentes régions européennes. Deux règles à l'attribution de ces fonds :

- il s'agit de développement régional et non pas de développement culturel *stricto sensu* ;
- la subsidiarité : quand l'Union européenne met un franc, le pays concerné met un franc.

À partir de l'année 2000, ces fonds vont être réorientés. L'Union européenne va s'ouvrir à de nouveaux États qui ont des besoins importants. Ainsi, l'essentiel des fonds va se déplacer vers ces nouveaux adhérents. Les régions vont être classifiées de nouvelle façon, il n'y aura plus que trois types d'intervention :

- les régions ou les zones en grave difficulté ;
- les régions globalement en difficulté (intervention de structuration du territoire) ;
- les personnes en difficulté par rapport à l'emploi.

Il y aura beaucoup moins de régions françaises concernées par ces nouvelles classifications.

2/ INTERREG (les régions frontalières sont concernées) et **LEADER** (soutien à l'expérimentation de nouvelles voies de développement pour les zones rurales).

3/ Les Programmes d'initiative communautaire : zones touchées par rapport à une économie spécifique (zones textiles, zones sidérurgiques, zones charbonnières, zones de reconversion des industries militaires).

Une autre voie favorite de l'Union Européenne : celle du partenariat avec d'autres pays, structures, acteurs européens. D'ici 5 à 10 ans l'effort ira sur la coopération multilatérale, entre acteurs, permettant de favoriser les échanges, les projets communs.

Contact : Frédéric Jambu-Benoistel
Directeur de la Coopération européenne et internationale à l'Institut du management territorial et européen
Tél : 01 49 95 28 83 - Fax : 01 42 81 27 23

Vers la Conférence des maires...

par Smaïn Mébarki

« Il en est du développement et de l'aménagement culturel d'un territoire comme de la vie tout simplement : tout ce qui concourt à faire grandir, mûrir, bouger, aller de l'avant dans les mentalités et dans les appréhensions, obligatoirement et inéluctablement provoque, perturbe, bouscule, insécure, crispe et, après coup... libère en offrant des perspectives.

Et l'on se retrouve heureux au fond d'avoir été ainsi mis à contribution, questionné et écouté. Que l'on soit élu, acteur culturel, stagiaire en formation ou intervenant, nous avons conscience maintenant que quelque chose d'important est passé durant ces deux journées de juin 98 à Hayange. Quelque chose qui fait que rien ne sera plus jamais comme avant.

Chacun s'accorde à dire que, dorénavant, la réflexion ne peut plus en rester là. Le développement culturel de la vallée de la Fensch, les liens noués et renforcés entre acteurs culturels et élus à l'occasion de ce colloque ne peuvent souffrir davantage à être fixés dans un *statu quo* en porte-à-faux.

Mission de service public...

En organisant le cadre et les contenus de la première rencontre de ce type à travers l'implication collective de 18 professionnels en formation, nous avons réussi le pari de donner toute sa dimension à notre mission de service public de la culture et le dossier qui vous est livré ici, dans ce numéro de *Culture & Proximité*, est la tenue d'une promesse faite au départ, de restituer l'esprit et les paroles fortes de ces deux jours à l'ensemble des participants et des observateurs de cette initiative.

La Formation à la médiation artistique et culturelle – initiée par l'État et la Région

COMITE DE SUIVI PEDAGOGIQUE

Hervé Atamaniuk, directeur du réseau "Banlieues d'Europe" (67 - Strasbourg)

Jean-Luc Gerhardt, directeur de la Maison de la Céramique - Centre d'Art International (68 - Mulhouse)

Thierry Lavignon, directeur des relations publiques du Théâtre du Campagnol CDN (75 - Paris)

Emmanuelle Mathern, responsable du café-musiques Le Gueulard (57 - Nilvange)

Renate Schäfer, directrice adjointe du festival Perspectives (D - Saarbrücken)

Patrick Talbot, directeur de l'École nationale des Beaux-Arts (54 - Nancy)

Charles Tordjman, directeur du Théâtre de la Manufacture - CDN (54 - Nancy)



Smaïn Mébarki accueillant
Mme Catherine Trautmann
Photo : Arnaud Stinès

Lorraine dans le cadre du contrat de Plan – a contribué à faire une partie du chemin vers la construction et l'impulsion d'une dynamique culturelle qui ne pourra être l'œuvre, en définitive et durablement, que des acteurs issus de la population de ce bassin de vie.

... En attendant les élus...

Cette rencontre constituait, à la demande des maires, l'étape préparatoire d'une conférence des maires à leur initiative, promise et à venir : la balle est maintenant dans le camp des élus et ils le savent.

Pour autant, les acteurs culturels ne peuvent pour leur part plus se contenter de rester dans l'expectative et dans l'idée que tout viendra des élus. Ils ont à se rencontrer, à confronter et à affiner leurs propositions qui sont détaillées dans ces pages.

Dès lors, comme le déclarait M. Michel Liebgott, député-maire de Fameck, à l'ensemble des participants du colloque, au moment de la clôture des travaux par Mme Catherine Trautmann, ministre de la Culture et de la Communication en ce vendredi 19 juin 1998 :

« (...) J'espère que ce colloque nous aura aidés à dessiner le futur. La Conférence des maires qui doit suivre à la rentrée déterminera les conditions de l'intégration de la politique culturelle dans cette communauté de communes qui est en gestation, ou dans une convention de développement, ou dans une association, ou dans toute autre structure... »

À chacun ses promesses, nous avons su tenir les nôtres ! »

S. Mébarki

Responsable pédagogique de la Formation
à la médiation artistique et culturelle
Tel/Fax : 03 89 59 13 73

« Qu'il me soit permis ici de remercier l'ensemble des élus, acteurs culturels intervenants et participants et tout particulièrement Mme Catherine Trautmann, ministre de la Culture et de la Communication, ainsi que MM. Norbert Engel et Christophe Castaner, membres de son cabinet ; M. Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et maire adjoint de Hayange ; Mme Bernadette Malgorn, préfet de la Région Lorraine et ses services ; M. Patrick Quinqueton, conseiller au cabinet du ministre de l'Intérieur ; M. René Rizzardo, directeur de l'Observatoire des politiques culturelles de Grenoble, et parrain de la troisième promotion de notre formation ; M. Pierre Belleville, sociologue ; Monsieur Michel Déhut, (FRMJC) ainsi que le *Republicain Lorrain*, quotidien régional, pour leur compréhension de notre projet, dès son origine (novembre 1997) et pour leur bienveillance qui nous ont véritablement portés. »
S. M.

« Mais il faudrait dire tant de choses encore, faire se souvenir que notre vallée, comme d'autres régions industrielles, a été un phare pour la France, qu'on a l'impression d'avoir été abandonnés, nos parents floués, de n'avoir pas su faire le deuil de la sidérurgie, mais que notre vallée n'est pas terne et "plate", mais bien vallonnée, boisée et qu'il peut être agréable d'y vivre. »

Emmanuelle Mathern
Café-musiques Le Gueulard

Point de vue

L'avis d'un acteur culturel sur des notions qui lui sont chères, comme le lien social, la proximité, les rencontres artistiques, la médiation, les métissages, la solidarité, la démocratie, la participation, le bien collectif, le service public, la convivialité, le développement communautaire, l'alternative économique.

Luc Carton, Philosophe

Philosophe, Luc Carton est également directeur de recherche à la Fondation Travail-Université. Il y coordonne des programmes interdisciplinaires de recherches en sciences sociales dans divers domaines de l'évaluation des politiques (culture et enseignement, politiques sociales, aménagement du territoire...) En France, il contribue à divers dispositifs de réflexion et d'action en matière d'éducation populaire, d'action culturelle et de développement urbain.

Lors d'un colloque, à Bruxelles, organisé par l'association Culture et Démocratie (voir Hors-série *Banlieues d'Europe*) sur le thème *Culture et Émancipation sociale*, il rappelle les conditions qui permettent de ne pas manquer la liaison entre ces deux champs. Pour lui, la culture ne doit pas être mobilisée comme la dernière roue du travail social, mais comme la première du travail politique.

Ses publications en 1997

L'éducation populaire ou la culture en actions

In Actes du Colloque d'Avignon de juillet 1996 ; document de l'INJEP, hors-série N° 5, Paris, 1997.

Le travail de la culture : quelles perspectives pour l'action culturelle et l'éducation permanente ?

Synthèse du Colloque *Culture & Société* de la communauté française de Belgique (décembre 1996)

In Actes du colloque, à paraître, Bruxelles ; ministère de la Culture, 1997.

L'Égalité en perspective

In ouvrage collectif, Bruxelles, EVO, 1997.

De l'émeute au conflit : droits culturels des jeunes à l'école

Contribution au séminaire *Intervention, Médiation, Prévention* (janvier 1996)

In Actes du Séminaire, publication de la province du Hainaut, 1997.

Quelle politique de quartier pour les jeunes à Bruxelles ?

De la sécurité à l'éducation permanente

In Actes de la table ronde du 50^e anniversaire du CEMEA, 1997.

L'école de la transition démocratique

In Actes du séminaire du Conseil de l'enseignement et de la formation, Communauté française de Belgique, Bruxelles, juillet 1997.

**Dans les pages suivantes,
Luc Carton définit le rôle que devrait avoir
une politique publique culturelle.**

Comment lier culture



Il y a deux façons de lier culture et émancipation sociale. La pire serait de mobiliser la culture comme la dernière roue de secours du travail social. Les travailleurs sociaux sont dans une souffrance personnelle et politique majeure, et dans ce contexte, la tentation d'aller mobiliser le travail de la culture comme dernière alternative est compréhensible. Mais aux victimes des processus de relégation, on ne peut plus proposer un travail social susceptible de réussir : s'il est possible d'infléchir des destinées individuelles, il n'y a pas d'issue collective dans ce qu'on nomme si horriblement le champ de l'insertion. Car, quand une personne franchit la passerelle vers l'emploi, une autre la traverse dans l'autre sens, et se désinsère. C'est mathématique.

L'autre approche consiste à mobiliser la culture comme première roue du travail politique. Nous sortons d'un univers où la culture était hors du jeu des conflits socio-économiques ; le social se négociait dans la concertation, et l'on se consultait sur l'économique. Je pense que c'est terminé, pour différentes raisons. Du fait de la mondialisation et de la tertiarisation, le capitalisme investit maintenant massivement la culture, si bien qu'elle est au centre potentiel de tous les conflits. Il est donc indispensable pour les artistes, si du moins ils résistent à la définition marchande et capitaliste de la culture, d'aller, eux, s'intégrer dans les milieux sociaux, où il est possible, et nécessaire, d'instituer une résistance.

Je vois cinq conditions pratiques pour ne pas manquer la liaison entre émancipation sociale et culture.

1/ L'intervention artistique et culturelle doit se situer dans un processus long, avec un amont et un aval.

Ce qui fait pour moi référence à l'éducation populaire, ou à ce qu'on appelle en Belgique de façon plus institutionnalisée l'éducation permanente. Une éducation dont le peuple est bien le sujet, et non l'objet. Sans cette condition, le parachutage de projets artistiques et culturels nous renvoie en réalité à un segment pervers du marché.

2/ Il doit y avoir négociation, longue et rigoureuse, de la relation entre les individus et les groupes concernés, et les intervenants artistiques et culturels.

3/ Donnons une position centrale à ce travail.

En France, Nicolas Frize m'avait entraîné dans une prison centrale de longue peine, à Saint-Maur. Il est parvenu à négocier avec l'administration pénitentiaire et la direction des Affaires culturelles qui sollicitaient son intervention, d'articuler son intervention artistique avec une formation professionnelle et la création d'emplois nouveaux, des emplois publics d'ingénieurs du son pour traiter les archives sonores de l'État dans cette prison. Car la production à laquelle on astreint habituellement les détenus, ce travers, cet emploi, ce sous-emploi, n'a pas de sens.

C'était une manière de négocier la culture, non comme une compensation de la vie, mais comme une façon de construire le socio-économique et le politique, ce qui est central.

4/ Acceptons l'efficacité symbolique du travail artistique et culturel.

On a dit à Nicolas Frize qu'il n'avait rien changé. Quinze détenus ont un emploi de haut niveau dans une prison de longue peine, l'emploi étant à perpétuité, comme leur peine. Sur 55 000 détenus en France, ce n'est effectivement pas grand chose. Mais l'efficacité symbolique, c'est de montrer qu'il est désirable, et possible de penser, que la détention ne réduit pas l'humanité, et que l'humanité peut sortir victorieuse de la détention. On n'a jamais demandé au *Guernica* de Picasso d'arrêter les guerres. Pourtant il nous interdit de désirer la peine et nous invite à garder l'horreur de la guerre.

5/ Par pitié, abolissons la signature "sociale" des œuvres.

Je me souviens d'un magnifique travail d'ateliers d'écriture, avec des gens "parmi les plus démunis", et le jour de la présentation de leurs travaux – c'étaient des textes superbes, on était tous esbaudis et émus –, le présentateur dit : " Nous allons entendre le texte

et émancipation sociale

de Monsieur X, qui est un pauvre, qui a été très pauvre, et est toujours très pauvre. " À partir du moment où une personne écrit, elle a le droit de signer sans pour autant y annexer sa biographie. Lui réinfliger ainsi cette biographie, ça pervertit, enfonce et détruit tout ce qui précède.

Cassons donc cette idée, fasciste je trouve, de la signature "sociale" des œuvres.

Il a deux choses dont on ne discutera jamais. C'est la question du sens du travail vers l'emploi, et la question du sens de la production sociale qui sort de ce travail. Voilà deux tabous du capitalisme.

Aujourd'hui que le capitalisme n'a jamais été aussi puissant, jusqu'à rendre "désirable" le salariat, ce qui est en comble – un comble bien compréhensible –, paradoxalement il n'a jamais été aussi faible, aussi fragile. En effet, si l'on travaille avec des gens qui ne participent pas à ce jeu insensé, on peut réexplorer la dimension culturelle de l'économie. On peut par exemple, avec des jeunes issus de l'immigration à Bruxelles, explorer la façon dont, dans de l'économie sauvage, ou domestique, communautaire, dans de l'économie de résistance, de guerre, dans ces différents gestes quotidiens, se fabrique un contre-modèle du capitalisme. Pourquoi renoncer à être manœuvre dans des chantiers insensés pour devenir maçon au sein de son clan ou de ses réseaux, dans de l'économie grise peut être, mais qui, elle, affirme que le travail a un sens, et que ce qui sort de ce travail doit en avoir aussi ? Réaffirmer cela aujourd'hui, c'est bien réaffirmer la plus belle des positions anticapitalistes, qui nous fait remonter, en termes d'histoire sociale et politique, à la deuxième moitié du XIX^e siècle. Depuis, et en particulier depuis la crise de 1929, on n'a plus tellement entendu de capacités sociales massives de résistance. Aujourd'hui, je crois que si on se construit des oreilles, on peut l'entendre, on doit l'entendre, et le faire savoir, le faire sentir.

Il n'existe pas dans nos pays de politique publique culturelle en tant que telle, plutôt des sous-politiques de sous-sous-champs de la culture. Je la vois plus com-

plise d'un scénario de marchandisation de la culture que résistante à ce scénario. Ou, si vous voulez, sous-traitante de poches de compensation à ce scénario.

D'où le plus grand des conflits sur lequel la puissance publique est amenée à se prononcer. Accompagne-t-elle cette marchandisation ? Accompagne-t-elle le mouvement symétrique de communautarisation, de fragmentation localiste de la culture ? Ou bien s'inscrit-elle dans un troisième scénario, celui de la démocratie culturelle ?

Mais ce dernier scénario est extrêmement difficile à investir par les pouvoirs publics. Car il suppose une approche libertaire de l'exercice de la puissance publique. Il n'y a pas pour l'instant d'actions communes des pouvoirs publics ET des acteurs sociaux qui soient à la mesure des destructions sociales et culturelles de notre temps.

Comment la puissance publique pourrait-elle "commencer" à considérer que gouverner, dans les conditions que nous connaissons, c'est susciter, épauler, en appeler au développement de l'action collective.

C'est ce que le gouvernement de la gauche plurielle en France n'a pas tout à fait compris. Quand ont émergé les mouvements de chômeurs l'hiver dernier, plutôt que de s'en féliciter, ils ont lâché plusieurs centaines de millions, et ils ont dit : le problème est résolu, évacuez !

Alors même, je crois, que le plus grand appui dont ait besoin un gouvernement de gauche, c'est de cette action collective-là, de cette action symbolique et culturelle-là. Que ceux que l'on définit comme les damnés de la terre aient autre chose à dire que : " *S'il vous plaît, insérez-nous !* ", les gouvernants en ont besoin.

Car s'insérer là-dedans, eh bien non, ça n'en vaut pas le coup. Parlons d'intégration critique, mais pas d'insertion. Voilà un message culturel. Et de quoi a besoin un gouvernement de gauche aujourd'hui, sinon de l'énonciation, en masse, de ce message-là ?

**Gouverner,
c'est susciter, en appeler
au développement de
l'action collective.**



Emplois-jeunes Culture

l'économie au centre

Bruno Colin et Réjane Sourisseau
(avec la collaboration de Virginie Morscheidt)



Les écrits sur les emplois-jeunes se multiplient, priorité gouvernementale oblige, et tout (ou presque) a déjà été dit sur les enjeux et problématiques posés par le plan *Nouveaux services, nouveaux emplois*.

Bertrand Schwartz y voit « une opportunité sans précédent » pour les jeunes. En plus d'un emploi rémunéré, il leur est proposé de contribuer à inventer leur avenir, en initiant ou en accompagnant l'émergence d'activités dites « d'utilité sociale », c'est-à-dire en mesure d'améliorer la qualité de la vie et de donner du sens à une société moderne en crise.

Pour le secteur culturel, qui représente pour l'instant un peu plus de 10 % des emplois-jeunes créés, l'enjeu est de taille. Si ce pourcentage se maintient et si les objectifs quantitatifs sont atteints, l'État devrait concéder des apports budgétaires très importants au fonctionnement des nouvelles activités culturelles de proximité. En fin de première année de programme, l'évaluation est de 3 200 emplois-jeunes Culture. Multiplié par 92 000 F, cela revient à un apport annuel de près de 300 millions de francs !

S'il est encore trop tôt pour dresser un bilan qualitatif significatif, il nous a semblé utile de relever quelques atouts et freins à l'évolution du dispositif, ainsi que certaines pistes ou recommandations visant à consolider et améliorer la création et la pérennisation des emplois-jeunes. Dans ce but, nous avons eu cet été des entretiens avec des correspondants emplois-jeunes des DRAC, des jeunes en poste, des structures employeuses, des organismes d'appui spécialisés tels ceux du réseau AGECE. Une partie des fruits de cette enquête a donné lieu à une communication lors de la journée « Nouveaux emplois – nouveaux acteurs dans le secteur culturel » organisée à l'initiative de l'association d'étudiants IN.CA dans le cadre des *Rencontres professionnelles d'Avignon*. Les débats qui en ont résulté, étayés de textes législatifs, d'articles de presse, de rapports d'études, ont complété nos informations.

De nouveaux services et de nouveaux emplois pour développer l'économie locale ?
À Peyrolles-en-Provence, la mission confiée à des emplois-jeunes recrutés par la commune sera de développer le tourisme en valorisant le patrimoine, dont la chapelle du Saint Sépulcre, du début du XII^e siècle (notre photo).

Photo : Mr. Lépine

Des jeunes enthousiastes

de vrais emplois, motivants

Les jeunes que nous avons interrogés se sentent bien intégrés aux structures dans lesquelles ils travaillent. Considérés comme des salariés à part entière, on leur confie **des responsabilités intéressantes dans un climat de confiance, sans hiérarchie pesante.**

Le cas des emplois-jeunes affectés aux petites tâches administratives, ou à l'autre excès, chargés de trouver des sponsors, existe mais n'est pas majoritaire. La fréquente polyvalence des postes, la consistance des tâches est source de motivation. « *J'avais la crainte d'être considérée comme un sous-emploi, se rappelle Elizabeth*. Ce n'est pas le cas, ce n'est pas un petit boulot* ». « *Je ne me dis pas que je suis sur un faux emploi, renchérit Aurélie (Écume, Marseille), je me sens vraiment intégrée. Mon travail est motivant et gratifiant.* »

Ces réflexions, parmi d'autres, montrent qu'une rupture symbolique avec les emplois aidés de type CES a bien eu lieu, grâce à plusieurs facteurs : contrats de droit commun, durée du travail comprise entre 35 et 39 heures, garantie d'emploi pendant 5 ans. Cette durée est sans conteste le point fort du dispositif. Elle annule l'habituel enchaînement des contrats précaires et l'anxiété des non-renouvellements.

Ce sentiment d'intégration est encore plus fort dans le cas où l'embauche en emploi-jeune succède à une expérience de travail en commun (stage, bénévolat, service Ville...) « *Le poste d'emploi-jeune a été créé pour moi, raconte Cyrille Noirjen, embauché à l'URDLA de Villeurbanne, à la carte, suite à mon stage où était née une réelle envie de travailler ensemble.* »

Le rapport entre les niveaux de qualification et de rémunération des jeunes est en question, sans pour autant poser de problème insurmontable. Si le salaire proposé est souvent le SMIC, les niveaux de rémunération sont dans le secteur culturel légèrement supérieurs, en contrepartie des niveaux de qualification requis. Ils sont en effet plus élevés que pour la moyenne des emplois-jeunes, tous secteurs confondus : Bac + 2 et même maîtrise ou DESS. La complexité des tâches à assumer demande il est vrai une bonne culture générale, une certaine créativité, et des aptitudes relationnelles.

Des jeunes considèrent que leurs responsabilités sont en décalage avec leur salaire. Mais dans l'ensemble, le salaire n'est pas cité comme seul critère déterminant : pour les jeunes diplômés, le faible niveau de rémunération est souvent compensé par un travail intéressant, et la possibilité de s'investir pleinement dans une structure. « *Ma première réaction a été de voir comment je pouvais développer sur le long terme cette activité, note Elisabeth*. La formation et la découverte d'un milieu professionnel sont les contreparties d'un faible salaire... Je ne cherchais pas un emploi pour de l'argent de poche... À l'ANPE, rien ne me convenait, j'avais soif de connaissances. J'irai jusqu'au bout des 5 années avec un bon espoir de poursuivre au-delà.* »

Ainsi, les emplois-jeunes se sentent intégrés dans le monde du travail, participent à des activités enthousiasmantes, bénéficient d'un tremplin pour construire leur avenir professionnel.

DEVELOPPER ET TRANSMETTRE LES NTIC

Rattachée à la bibliothèque de Pouzauges, 5 500 habitants, en Vendée, Sandrine Leray, 26 ans, est depuis mars dernier animatrice NTIC. Le personnel municipal et le grand public profitent de ses services.



« Lorsque j'ai obtenu mon BTS informatique, je souhaitais devenir analyste-programmeur, mais apparemment, c'est un métier plutôt réservé aux hommes... Alors, pendant trois ans, j'ai occupé des postes de responsable commerciale en vendant des logiciels et des prestations informatiques. Puis, je suis restée au chômage quelques mois jusqu'au jour où je suis tombée par hasard sur cette annonce de l'ANPE : "Recherche animatrice NTIC". J'ai rencontré le secrétaire général et le maire adjoint à la culture de Pouzauges. Nous étions en adéquation. Ils m'ont confié l'informatisation de la bibliothèque et la modernisation du parc de la mairie, la préparation de l'ouverture du centre multimédia et la conception d'un site Internet pour la ville.

Mon salaire, un peu supérieur au SMIC, est motivant. Dès le début, j'ai

été bien épaulée. À ma demande, j'ai pu bénéficier d'un complément de formation sur Internet. Et puis, je suis écoutée : la commune a accepté le dépassement de budget que j'ai proposé car l'implantation des NTIC nécessite des investissements.

Inauguré le 26 juin, le centre multimédia est situé dans la bibliothèque. Les bibliothécaires voient en moi un complément, il n'y a pas de rivalité. Tout devrait se développer si l'affluence du centre multimédia est importante. Je n'ai pas de doute sur l'utilité de mon travail et de bons espoirs pour que le poste soit pérennisé. Ce poste entièrement à créer me permet d'allier mon intérêt pour l'informatique et mon goût du contact, de l'enseignement. C'est une véritable aubaine qui dépasse mes espérances.

Contact : 02 51 91 80 94

* Elisabeth, 25 ans, niveau Bac, assistante de développement des publics individuels à La Rose des Vents, Scène Nationale, Villeneuve-d'Ascq, Nord-Pas-de-Calais (Source Nord Eclair, 18/06/98).

** URDLA : Union régionale pour le développement de la lithographie d'art (Villeurbanne).

Des employeurs favorables

personnel qualifié, aides au développement

Créer un emploi-jeune, pour tous les employeurs, suppose un travail d'élaboration de projets particulièrement salubre. Il induit une réflexion sur les méthodes de travail en interne et une projection vers l'avenir et les possibles mutations de la structure.

Pour les employeurs ayant eu recours aux CES ou CEC, la durée des contrats est motivante. De plus, 70% des CES dépassant aujourd'hui les 25 ans, le programme est dorénavant nettement associé à cette classe d'âge.

« Ce dispositif permet de toucher un public plus qualifié que dans le cadre des CES-CEC. On peut leur confier des responsabilités et pas seulement des tâches d'exécution. Au lieu de rechercher des cofinancements pour des postes culturels sur des fonds sociaux, on peut maintenant obtenir des financements spécifiquement destinés à des projets culturels. Et dans une mairie, l'arrivée des jeunes bouscule les habitudes, donne du dynamisme. » (C. Vigne, service culturel, Grande-Synthe, Nord)

Pour de petites villes, le dispositif donne la possibilité de proposer aux habitants de nouveaux services, de valoriser l'attrait de la commune et favoriser le développement local. « Peyrolles-en-Provence s'est doté d'un poste d'agent de valorisation du patrimoine pour exploiter grâce au tourisme les richesses méconnues de la commune, explique Chantal Chabert, secrétaire générale. Parallèlement, la volonté du maire était de contribuer à l'insertion de jeunes diplômés au chômage, nombreux dans la région. Face à leur désespoir, il est de notre devoir de faire quelque chose : 8 emplois-jeunes ont été créés, dont 2 dans le culturel. »

Dans les structures culturelles, musées par exemple, les emplois-jeunes représentent un apport de compétences favorisant la création de produits d'animation complémentaires,

susceptibles d'augmenter le pouvoir attractif de l'établissement et générer des recettes nouvelles (voir encadré).

Le dispositif offre aux associations en développement des moyens réels. À Carcassonne, Le Viguière situe l'arrivée des emplois-jeunes comme une étape d'un lieu en évolution permanente. « Le café-musiques n'est pas tombé du ciel. Il s'appuie sur le centre social né en 1969, et, depuis 1994, date de l'embauche du premier salarié au sein de l'équipe bénévole, les choses se sont professionnalisées progressivement. Dans le cadre de travaux entrepris en 97, nous avons organisé un chantier-école en lien avec le PLIE (formation en bâtiment). Sur 25 jeunes, 15 ont trouvé des solutions d'emploi. Nous sommes prêts maintenant à recruter, à assumer des emplois. Les deux emplois-jeunes viennent structurer et renforcer notre équipe, notre évolution. » (M. Megabar, responsable)

De petites associations trouvent enfin grâce au dispositif la possibilité de salarier des postes de permanents.

« Depuis trois ans, nous organisons bénévolement des interventions artistiques associant les habitants des quartiers de Montpellier sur le thème des rapports entre l'homme et son environnement urbain. Le recrutement de deux emplois-jeunes complémentaires (un titulaire d'un DESS d'art contemporain, et un jeune non qualifié connaissant bien le quartier) nous donne un élan décisif. Le travail en continu de logistique et de relations avec la population qu'ils vont accomplir va nous permettre de continuer. Le cumul de notre travail et de cette activité associative en expansion devenait ingérable. » (Nathalie Dubois, plasticienne, et Mustapha Sanaoui, architecte – Art en Thèse)

L'ECOMUSEE DE FOURMIES, ET LES SAVOIR-FAIRE TECHNIQUES



Un accord-cadre signé en mars 1998 entre l'État-ministère de la Culture, et la Fédération des écomusées et des musées de société, prévoit l'embauche dans ce réseau de 200 emplois-jeunes.

L'Écomusée de Fourmies, dans le Nord, structure éclatée sur dix sites différents, a déjà créé 4 emplois-jeunes sur 11 programmés : un agent de développement des nouvelles technologies, un médiateur des savoirs techniques, une personne chargée du développement des publics, une autre de la conservation des savoir-

faire techniques. Pour M. Goujard, directeur, ces emplois « ont un caractère durable, et permettent de répondre à des besoins non satisfaits. Ils présentent en ce sens de réelles perspectives de pérennisation. L'arrivée des emplois-jeunes doit permettre d'améliorer l'autofinancement du musée, de générer de nouvelles ressources en inventant des produits attirant le public. Sur le poste "Conservation des savoir-faire techniques" par exemple, un jeune titulaire d'un CAP de tourneur sur bois a été embauché. Il organise des visites, propose des démonstrations, fabrique et vend des objets. Il remplace une bénévole qui faisait occasionnellement des démonstrations. Pour le poste de "médiatrice des savoirs techniques", c'est une jeune titulaire d'une licence "Conception et gestion de projets culturels" (Bac + 3) qui a été recrutée. Elle conçoit des projets, des expositions, réalise un véritable travail de programmation qui lui demande beaucoup de responsabilité, de culture (elle lit beaucoup), et d'initiative. Le travail de ces jeunes a déjà produit des effets. Le public apprécie, il est de plus en plus nombreux. »

Contact : 03 27 60 66 11

Procédures, ingénierie, suivi

un dispositif institutionnel complet

Qualitativement, la satisfaction des jeunes et une réponse favorable des acteurs locaux paraissent au rendez-vous. Et quantitativement, « si les débuts ont été difficiles, lents et balbutiants, la situation fin juin 1998 montre une accélération de la création des postes » note Sylvie Barnezet.*

Dans le domaine culturel, des correspondants emplois-jeunes ont été nommés dans chaque Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Sollicités dans le cadre de l'instruction des Directions départementales du travail et de l'emploi (DDTE) pour les dossiers liés à la culture, certains connaissent une surcharge de travail importante. Leur tâche n'est pas toujours aisée, les exigences de traitement rapide demandé par les préfets s'accordant difficilement avec le temps requis pour valider des critères cohérents de rejet ou d'agrément. Les projets fondant leur pérennisation future sur un accroissement des subventions du ministère de la Culture ne peuvent être acceptés, des dotations budgétaires supplémentaires à ce ministère, au terme du dispositif, n'étant pas envisagées. Du temps manque encore au correspondant emploi-jeunes pour consulter par exemple un autre conseiller Drac spécialisé (le conseiller musique pour un projet musique) ou se former à la connaissance d'un nouveau secteur, le multimédia notamment.

En amont de l'élaboration des dossiers, le recours aux cabinets d'ingénierie-conseil reste insuffisamment exploité. En avril 1998, une circulaire aux préfets émanant de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle mettait l'accent sur ce point. La procédure de consultation ne semble pas toujours aller de soi. Des porteurs de projets souhaiteraient s'adresser à certains conseillers sélectionnés par les appels d'offres, mais ne peuvent le faire en l'absence d'un

accord de la DDTE. Et lorsque des porteurs de projets sont guidés vers l'un de ces cabinets, ils ne rencontrent pas toujours celui qui est réellement compétent sur le secteur d'activité qui le concerne. Des études de faisabilité, réalisées par ces cabinets, peuvent conclure à l'insolvabilité du service et à un rejet, quand les critères d'appréciation seront ailleurs de nature différente.

Pour la culture, la mobilisation du réseau AGECE (Agences pour la gestion des entreprises culturelles) couvre dorénavant une part de ces apports locaux en ingénierie, mais aussi la mise en place de formations pour les emplois-jeunes culturels. Le réseau sera sollicité dans le cadre de l'évaluation du dispositif dans ce secteur, par statistiques et monographies qualitatives d'emplois et de services. Certaines AGECE viennent juste d'être conventionnées en tant que cabinets-conseils, d'autres participent localement à des réflexions spécifiques en partenariat avec d'autres acteurs. L'OGACA, par exemple, est associé au lancement d'un dispositif expérimental pour accompagner la création


d'emplois à partir de projets individuels formulés par les jeunes eux-mêmes*.

Des plates-formes régionales de professionnalisation se mettent actuellement en place, regroupant notamment préfecture de région, conseil régional, Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), organismes de formation... Elles traiteront de la formation des jeunes, du tutorat (validation des acquis, bilan, compétences), de l'organisation du travail, de la pérennisation des activités (publics, financements), des référentiels métiers. Certaines ont mis en place des outils, comme un guide en Poitou-Charentes (voir encadré).


Enfin, différentes initiatives sont lancées par les collectivités territoriales : cofinancement de l'emploi par le conseil régional (par exemple Nord-Pas-de-Calais), petites aides à l'investissement, chèques-langues ou chèques informatiques à disposition des emplois-jeunes (Limousin).

* Nouveaux emplois, nouveaux services : des emplois locaux innovants ?, Territoires n° 390, septembre 98


LES GUIDES "FLEURISSENT" !




Décrocher un emploi-jeune
Thomas Laurenceau
Éditions Les guides de l'étudiant



Le guide pratique des emplois-jeunes
de Stéphane Sauré
Éditions Territorial



Le guide des emplois-jeunes
Antoine Couder et Bernard Fort
Jeunes Éditions



Guide à l'usage porteurs de projets
10 questions pour répondre au cahier des charges
Édité par la plate-forme régionale de professionnalisation Poitou-Charentes

“Non-substitution” aux emplois existants

objectif difficile à atteindre

Le dispositif de suivi et d'appui aux emplois-jeunes est donc en voie de structuration, alors que plusieurs milliers de jeunes sont recrutés. Dès lors, un chantier considérable va s'ouvrir pour évaluer les caractéristiques des postes créés, accompagner leurs évolutions, afin que l'effort budgétaire conséquent engagé sur la durée par l'État puisse porter ses fruits en générant des emplois durables.

Le principal souci auquel sont déjà confrontés les services instructeurs, les organismes d'appui et les structures employeuses, est celui de la non-concurrence avec les emplois existants. Car si le dispositif d'État exige que « *les embauches (ne viennent pas) en substitution d'emplois publics existants ou d'emplois correspondants aux missions traditionnelles des collectivités ou des établissements publics, (et n'affectent pas non plus) l'emploi déjà existant dans le secteur privé* », les critères d'appréciation sur ce point manquent de clarté. Certains types de postes peuvent être acceptés dans une région, refusés sur une autre.

L'innovation en tous points n'existerait pas réellement. Les préfets admettent qu'une activité soit considérée comme innovante sur un territoire, même si elle a déjà été expérimentée sur d'autres. La « nouveauté » est ainsi reliée à l'aspect « local » des besoins.

D'autre part, plusieurs observateurs notent une idée intéressante, selon laquelle **les nouveaux métiers réunissent en réalité différentes fonctions** qui concernaient jusqu'alors, séparément, des métiers différenciés.

Deux débats en cours illustrent cette problématique, l'un concernant la substitution aux emplois publics, l'autre la concurrence avec le secteur privé.

Les fonctions de médiateurs du livre, qui ont fait l'objet de recrutements dans le cadre des emplois-villes, sont proposées à des emplois-jeunes. En Franche-Comté, Philippe Lablanche, conseiller livre et lecture, est particulièrement attentif à la définition de leur rôle. « *Dans les petites communes, explique-t-il, où la bibliothèque est gérée par des bénévoles, pour disposer d'un perma-*

nent, la tentation est grande, étroitesse des budgets oblige, de recruter un emploi-jeune plutôt que de créer un poste d'agent qualifié du patrimoine. Dans ce cas, afin de ne pas déréguler le recrutement de la fonction publique, je recommande que la formation porte non pas sur un poste d'auxiliaire bibliothèque, qui est en fait un poste d'agent dissimulé, mais sur une préparation au diplôme de médiateur du livre. D'une part, ce diplôme existe depuis peu avec Jeunesse et Sports. D'autre part, de cette façon, on se situe bien dans une logique de complémentarité et non de substitution. En effet, les bibliothèques doivent repenser leur capacité d'animation. Les "médiateurs du livre" lorsqu'ils sont effectivement chargés d'attirer de nouveaux publics en sont l'occasion. Il faut préserver l'équilibre sur l'ensemble du personnel de l'équipement. »

Les artistes animateurs d'ateliers font également l'objet d'une attention particulière, afin que des emplois-jeunes ne se substituent pas aux intermittents du spectacle. Jean-Paul Ponthot, conseiller à l'action culturelle de la Drac Provence-Alpes-Côte-d'Azur, précise que sur sa région se met en place « *une commission régionale de la formation professionnelle et de l'emploi dans le spectacle vivant, issue de la commission paritaire nationale, qui travaille au plus près avec les syndicats pour assurer un état de vigilance permanent. On peut en effet avoir très vite affaire à des projets où l'emploi-jeune se substituerait à un artiste-intervenant qualifié, alors que nous cherchons par ailleurs, et depuis toujours, à défendre une exigence artistique.* »

Ces deux exemples montrent bien que la frontière séparant de supposés « nouveaux métiers » et des métiers existants reste difficile à cerner.

LES MEDIATEURS DU LIVRE



Photo : J.-L. Cornu

L'urgence des problèmes posés par la progression de l'illettrisme et les difficultés rencontrées par les bibliothèques pour toucher les publics les plus marginalisés ont conduit le ministère de la Culture et de la Communication à favoriser le recrutement de médiateurs du livre.

En 1992, le ministère s'était associé au mouvement ATD Quart Monde afin de créer des emplois pour une douzaine d'animateurs

bénévoles de bibliothèques de rue. En 1995, le ministère a décidé d'étendre et de régionaliser l'opération pour répondre aux attentes du plus grand nombre de collectivités, celles-ci étant seules habilitées à créer de tels emplois au sein de leur établissement. (...)

Sous l'autorité des ministères de la Culture et de la Communication et de la Jeunesse et des Sports, des formations innovantes ont été créées dans six régions (de type BEATEP, ndr). Actuellement, le dispositif fonctionne et s'inscrit dans le cadre de la loi du 16 octobre 1997 relative au « développement d'activités pour l'emploi des jeunes ».

Relevé dans la Lettre d'information du Ministère de la Culture et de la Communication.

Renseignements : Annie Jogand
Direction du livre et de la lecture
Tél : 01 40 15 73 46

Les nouveaux services répondent-ils

Capter, révéler les besoins

La question de la non-substitution des emplois-jeunes à des emplois publics ou privés introduit celle des modes d'élaboration des nouvelles offres de services. Seront-elles conçues en fonction des représentations que se font les employeurs des besoins de la population, à partir d'une écoute de la demande sociale, sur la base d'un processus d'adéquation progressive de l'offre et de la demande ?

Dans le secteur culturel, deux grandes catégories de profils semblent assignés aux emplois-jeunes « culture » : le médiateur et l'agent de développement.

La médiation consiste en résumé à développer les conditions de la rencontre des publics avec les œuvres et les artistes. Les emplois-jeunes liés à des actions de médiation poseront alors les questions habituelles sur ce sujet : s'agit-il d'inciter de nouveaux publics à consommer l'offre culturelle existante et développer la fréquentation de l'équipement, ou d'aller à la rencontre des populations, repérer de nouveaux besoins et, à partir de là, inventer des offres nouvelles ?

Une démarche visant en une même alchimie ces deux objectifs complémentaires est non seulement possible mais souhaitable. Néanmoins, on trouve encore un certain nombre de cas où les emplois-jeunes se voient uniquement attribuer des fonctions de communication et de promotion de l'offre culturelle de leur structure employeuse. Sur de grandes villes, on peut craindre dès lors que des organismes réunissant des publics captifs, les écoles par exemple, se voient submergés de sollicitations. Pour échapper à un tel écueil, une démarche de coordination entre les professionnels et un travail d'écoute des besoins de ces organismes partenaires semblent recommandés.

La médiation peut aussi faire référence à la préparation, l'organisation et le suivi d'interventions spécifiques d'artistes sur un territoire (rencontres, ateliers, créations collectives). Les relations établies dans la durée par l'emploi-jeune avec les participants peut alors devenir un atout majeur pour « faire remonter » les besoins, les demandes ou même les projets développés à l'issue de ces interventions par les habitants.

Les fonctions **d'agents de développement** concernent plutôt la conception et la mise en œuvre de nouvelles actions, qu'il s'agisse de bâtir avec de nouveaux partenaires culturels, économiques et sociaux des projets novateurs, ou d'utiliser pour support un patrimoine à valoriser. Le but est dans les deux cas un « élargissement », qui jouera à terme sur

la pérennisation des services : élargissement du partenariat (humain, technique et financier), ou extension des activités à des services marchands susceptibles d'accroître les capacités d'autofinancement.

Ces orientations peuvent ouvrir des espaces d'expression et de validation de la demande. *A priori* pour le premier cas, car la conception collective de projets suppose en amont l'instauration d'un dialogue entre des acteurs auparavant sectorisés. *A posteriori* dans le second, puisque les services créés se verront plus ou moins plébiscités par les usagers, prenant alors la fonction de tests, de préfigurations.

Les emplois-jeunes pourraient ainsi devenir des *capteurs* et des *révélateurs* de la demande sociale, sur laquelle viendront s'édifier les fondations des nouveaux services.

LES METIERS CULTURELS REPERES



Bernard Poignant, dans son rapport, a identifié un certain nombre de profils de postes. Voici ceux retenus comme prioritaires dans le secteur culturel par Madame la ministre Catherine Trautmann.

Améliorer l'accès à la culture, aux pratiques artistiques et aux nouvelles technologies.

- médiateur du livre en milieu scolaire ou dans les quartiers, afin de lutter contre l'illettrisme ou de favoriser l'accès à la lecture et aux bibliothèques ;
- coordinateur livre et lecture en prison ou à l'hôpital, afin de créer et de gérer des bibliothèques ;
- formateur multimédia auprès du grand public.

Soutenir la diversité de la création artistique et culturelle et assurer la promotion de projets innovants.

- guide conférencier spécialisé dans l'éducation au patrimoine ;

- médiateur-animateur chargé de sensibiliser les publics qui ne fréquentent pas les musées ou les expositions ;
- animateur d'ateliers de pratiques artistiques ;
- administrateur de petits lieux culturels de proximité ;
- développeur de patrimoine, chargé notamment d'élaborer des produits de tourisme culturel.

Favoriser le développement local par l'économie culturelle.

- assistant-conseil en implantation et développement de site WEB de proximité et d'utilité sociale ;
- animateur d'espace culturel multimédia.

Le communiqué conclut : « Ces emplois vont concrètement aider, dans le domaine de la culture et de la médiation, au développement des pratiques amateurs, au développement des petites structures et des communes les moins riches, et à la valorisation du patrimoine.

Dans le secteur de la communication, il s'agit de sensibiliser et d'initier le grand public aux nouveaux outils de communication. »

à de nouvelles demandes ? suivre l'évolution des pratiques

Dès à présent, il est possible de dessiner de grandes tendances en termes de demandes ou de besoins émergents. Elles se découvrent dans les conclusions des derniers travaux d'évaluation sur les Pratiques culturelles des Français. Les « Nouveaux services » devraient suivre ces évolutions.

À la lecture des « Éléments de synthèse 1973/1997 » concluant l'ouvrage, nous relevons des idées à retenir :

■ Le « boom musical », l'influence des musiques dites « actuelles » ou « amplifiées » sur les pratiques culturelles est confirmé, et ne concerne pas simplement les jeunes mais toutes les générations d'après-guerre.

De nombreux services liés à la diffusion, la création et la répétition musicale devraient voir le jour. Des investissements sont la plupart du temps requis, mais la demande est forte. Ils ne devraient plus faire l'objet de soutiens dans le cadre unique des politiques de la jeunesse, mais aussi dans le cadre des politiques culturelles tout court.

■ L'augmentation de la fréquentation des bibliothèques-médiathèques « apparaît très liée à la diversification des services offerts (développement de l'offre en matière de presse et de supports audiovisuels, enrichissement des collections destinées aux enfants...) »

La liaison, par exemple, entre les médiateurs du livre et les bibliothèques, se situe dans un cadre d'évolution significatif dont les raisons sont à prendre en considération pour faire correctement évoluer ces nouveaux métiers (médiateurs de la presse et des supports audiovisuels).

■ Le succès « de manifestations ou d'événements culturels se déroulant à l'extérieur des équipements », le « nouveau cirque » jouant un rôle dans ce phénomène, semble témoigner d'un attrait particulier pour des

moments festifs, se déroulant dans une atmosphère inédite et conviviale.

En écho, les emplois-jeunes peuvent ainsi contribuer à la préparation de manifestations ou spectacles vivants en des lieux particuliers, parfois détournés pour la circonstance, en partenariat avec les organismes responsables de ces espaces.

■ L'augmentation de la fréquentation de différents types de musées révèle « l'intérêt accru que les Français manifestent pour le passé et l'histoire ». « La tendance à étendre l'éventail des objets collectionnés (peut) être vue comme une réplique de ce qui se passe dans l'espace public, à savoir une manière de constituer son propre patrimoine pour résister à la compression du temps et de l'espace, une tentative de réponse au sentiment de perte de repères qui en résulte. »

Cette tendance semble conforter l'opportunité et l'apparent succès rapide des actions entreprises par des emplois-jeunes pour développer les services offerts sur un site patrimonial.

■ La pratique d'activités artistiques en amateur, qui a connu une extension spectaculaire « au cours du dernier quart de siècle auprès des adolescents (sans parler des enfants qui ne sont pas pris en compte dans l'enquête), et l'augmentation des taux de pratique du chant, de l'écriture et de la peinture parmi les adultes ayant franchi le cap des 50 ans, indiquent que de plus en plus de Français, quel que soit leur âge, sont tentés d'aborder l'art par la pratique en amateur. Dans une société où la réduction du temps de travail se poursuit et où les aléas de la vie professionnelle et/ou familiale (chômage, reconversion professionnelle, divorce, séparation d'avec les enfants...) obligent de plus en plus les individus à redéfinir leur identité sociale, à tous les âges de la vie et non plus seulement au moment de l'adolescence, ces activités sont deve-



nues le siège de réels enjeux culturels : même quand elles apparaissent sans grande valeur artistique lorsqu'on leur applique les critères en vigueur pour juger de la production des professionnels, elles sont, en effet, souvent investies de fortes aspirations en matière d'expression de soi et de recherche d'authenticité et, à ce titre, porteuses d'identité, personnelle ou collective. »

Ce secteur est donc porteur. Le nombre de projets allant en ce sens ne nous paraît pas encore suivre la forte extension de la demande. Des soutiens complémentaires à la création de lieux adaptés aux pratiques amateurs restent à encourager. Ils favoriseraient, de plus, l'évolution de l'emploi d'artistes intervenants qualifiés.

■ Le multimédia, enfin, n'appelle pas particulièrement de commentaires, si ce n'est que son utilisation croît de manière exponentielle depuis l'apparition du micro-ordinateur dans la sphère domestique.

Des analyses restent à produire sur le rapport entre les emplois-jeunes et les larges segments de marché qui s'ouvrent dans le secteur du multimédia aux entreprises commerciales, mais l'initiation des populations à ces nouveaux outils, ainsi que l'animation ou la création de sites non commerciaux de proximité, paraît à l'évidence un besoin réel.

Enjeu : définir, valider et consolider

Un "tiers secteur" entre activité

La recherche d'une adéquation progressive entre l'offre et la demande, grâce à la définition de nouveaux projets, la mise en œuvre de test d'activités, l'évaluation de la réponse donnée par les usagers à ces nouvelles propositions d'offres, va rapidement conduire à des questionnements et des prises de position sur une question clé, qui renvoie au sujet de la pérennisation : **l'économie des services**, une économie placée au croisement de l'intervention publique et du marché.

Bernard Gomel et Bernard Simonin, du Centre d'études de l'emploi, insistent dans leur article « Les emplois jeunes, un pari sur l'avenir pour tenter d'échapper au traitement social du chômage » (*Le Banquet*, n° 11, février 1998), sur la nécessité d'introduire une réflexion sur ce point.

« Les emplois-jeunes pourraient être l'occasion de redéfinir les conditions

d'exercice d'une activité commerciale sous statut "non marchand". (...) Pourrait-on, par exemple, à côté de la forme classique d'entreprise (statut de société), définir une autre forme : l'entreprise en association ? (...) Pour réduire les critiques sur la substitution possible des emplois-jeunes aux emplois publics et aux emplois marchands, l'État fixe aux porteurs de projets une série de contraintes formelles impressionnantes, censées représenter autant de garde-fous pour empêcher ces effets de substitution, tout en garantissant la valeur économique et sociale du projet. (...) Il n'est pas sûr qu'un mode d'action publique aussi volontariste, posant a priori autant d'exigences sur les formes que doivent revêtir les activités créées, soit la manière la plus efficace de favoriser la création d'emplois durables. On peut espérer qu'une telle politique d'urgence sera relayée par des politiques de déve-

loppement sectoriel, où la création d'emplois redeviendra la conséquence de la création d'activités, et non l'inverse. (...) Le lancement des emplois-jeunes n'est pas accompagné d'un discours sur la nécessaire émergence de nouveaux modes d'organisation socio-économiques entre l'action de la puissance publique et la régulation par le marché. (...) Le soin de préciser ce que pourraient être les voies appropriées de la consolidation des activités, une fois que l'aide attachée à l'emploi-jeune disparaîtra, est laissé à chaque employeur qui, pour les petits organismes (notamment les associations), est censé pouvoir s'appuyer sur le partenariat local. »

Dans le secteur culturel, la question de l'économie des services est évoquée par différents observateurs. Pour exemple, deux rapports d'évaluation en région Pays de la Loire mettent l'accent sur ce problème.

RELEVÉ DANS QUELQUES DOSSIERS EMPLOIS-JEUNES

- Non.
- Difficilement.

Dans les questionnaires à remplir pour les candidatures au titre de l'embauche en emplois-jeunes, les descriptifs des postes sont assez clairs, les références aux conventions collectives précisées.

En revanche, en fin de questionnaire, les explications concernant les conditions de pérennisation sont plus floues. Des structures porteuses de projets s'engagent certes à embaucher les jeunes en fin de contrat sans aide de l'État. Mais en règle générale, les prévisions économiques posent problème. On peut ainsi rencontrer les cas suivants :

Question : Le service générera-t-il des ressources directes ou indirectes nouvelles ?

Réponse : Non, si ce n'est par l'amélioration de l'accueil.

Question : Est-il possible d'estimer ces ressources sur une période cinq ans ? Ou sur la durée du projet ?

Réponses :

Question : "Annexez le plan de financement"

Réponse :
PLAN DE FINANCEMENT - ANNEE 1999

CHARGES D'EXPLOITATION	
Salaire et charges sociales	115 000 F
Total dépenses	115 000 F

RECETTES D'EXPLOITATION	
Communautés de communes	23 000 F
État (emplois-jeunes)	92 000 F
Total recettes	115 000 F

Commentaire :

Ce plan de financement est suffisamment juste pour être validé, mais ne fait pas état des charges liées à l'instrument de travail (valorisation des mises à disposition de locaux, matériels...) D'autre part, il ne fixe pas d'objectifs quantitatifs à une évolution significative des ressources publiques ou privées laissant espérer un relais des crédits d'État au terme du dispositif.



Le Cagetc*, dans la note de synthèse de son étude, note que « les responsables d'associations éprouvent des difficultés à évaluer les conditions matérielles précises de la pérennisation des postes créés, et à dépasser l'incertitude qui prévaut sur l'évolution du secteur, et plus généralement sur l'économie, au-delà de quelques années. À cet égard, ce n'est pas tant la capacité à se projeter dans l'avenir qui fait défaut, que les outils d'analyse et d'évaluation économique. La conséquence de ces difficultés en est la

l'économie des nouveaux services

marchande et action publique ?

référence constante à l'utilité sociale des projets et l'espérance de subventionnement qui y serait liée. (...) Le passage au secteur marchand privé des emplois liés aux collectivités semble très difficile, à l'exception de ceux impliquant une contrepartie financière directe, même partielle, au service rendu (musées, médiation du patrimoine, programmation de spectacles...). Si l'on additionne les projets portés directement par les collectivités et ceux où elles prennent part au cofinancement, dans ce premier temps du programme, on peut penser qu'au terme des cinq ans, le coût du dispositif viendra à peser lourdement sur les budgets publics, et que les collectivités seront amenées à procéder à des réajustements sélectifs en matière de dépenses publiques. »

Après une analyse qualitative sur une quarantaine de dossiers "emplois-jeunes" sur l'agglomération nantaise, le Cric** dresse un constat inquiétant : « Globalement, les projets s'avèrent très insuffisamment aboutis dans leurs niveaux actuels de formalisation, tant pour ce qui est de l'approche "intellectuelle" que de la formalisation budgétaire, fonctionnelle, technique (définition de plans de formation, budgets analytiques des projets, analyse prospective des marchés...). Pour préfigurer la sortie du dispositif, et les principes de consolidation des emplois, l'analyse financière et économique est pourtant déterminante, qui devrait se centrer sur une évaluation prévision-



nelle de l'année "6". Elle semble se révéler aujourd'hui impossible. Cette approche repose sur l'évidence suivante : pour consolider les emplois, les structures doivent pouvoir s'appuyer sur un développement de leurs ressources, équivalent au coût de portage des missions – au minimum de compensation des 92 000 F apportés par poste. Actuellement, la réflexion générale – et le degré d'élaboration des dossiers –, se situe au niveau 0, qui révèle sans doute une très faible maturité "entrepreneuriale" et une médiocre maîtrise des savoir-faire économiques et commerciaux de la part des porteurs de projets : il est vrai qu'il ne s'agit peut-être pas forcément de leur "culture d'entreprise" la plus traditionnelle. Il convient de travailler absolument sur ce manque de maîtrise, faute de quoi le dispositif Nouveaux services-nouveaux emplois se verra, dans le champ culturel pour lequel il constitue pourtant une ressource forte, en particulier en apport de matière grise, réduit à sa stricte dimension de dispositif d'emploi aidé. »

La question de l'équilibre économique des services ne pourra être renvoyée aux calendes, sous peine d'aboutir en fin de dispositif à une situation absurde : **des jeunes formés, qualifiés, mais pas d'emploi à la clé ?** En effet, dans les propos actuellement tenus par des représentants de collectivités locales, on note des préoccupations beaucoup plus liées à la professionnalisation – dans le sens de « formation des jeunes » – que d'économie nouvelle générée. Les emplois-jeunes seront dirigés à l'issue de leur contrat vers les concours de la fonction publique, ou se verront offrir des compléments de formation et de qualification, en vue de leur embauche dans

d'autres communes, ou dans le secteur marchand.

On peut certes voir là une occasion de moderniser bientôt les services publics avec une main-d'œuvre qualifiée, mais les questions essentielles – celles de la solvabilité de la demande et de la mixité des ressources – sont masquées. Parlons crûment : qui sera prêt à payer, et combien ?

Si des services sont aujourd'hui rendus gratuitement à la population, quel message pourra-t-on adresser aux usagers lorsqu'ils deviendront payants ? Les services seront-ils offerts sous les mêmes conditions à différentes catégories de population, qu'elles soient solvables ou non ? Quels sont les objectifs de recettes, de volume d'activité à atteindre pour que, dans les cinq ans d'expérimentation, se découvre la possibilité de dégager des ressources suffisantes pour pérenniser les services ?

Pour autant que nous puissions en juger à la lecture des dossiers de candidature emplois-jeunes auxquels nous avons pu avoir accès, le Cric a raison : les budgets prévisionnels sont inconsistants, liminaires, ne sont étayés d'aucun élément en terme de prix, de définition de l'unité de services, d'objectifs progressifs en termes de quantités.

Une urgence paraît se dessiner et devrait théoriquement susciter une mobilisation générale, non seulement sur les modalités mais cette fois sur le cœur du problème : le principe de réalité, c'est-à-dire les chiffres. Et surtout pour les recettes, car en ce qui concerne les dépenses, tout le monde sait faire.

* Cagec : Centre d'aide à la gestion de l'entreprise culturelle
Tél : 02 40 48 22 23

** Cric : Centre ressource d'insertion et de culture
Tél : 02 40 47 00 40

Orientations souhaitables

• Publier les comptes

Les remarques et observations de différents acteurs particulièrement impliqués localement dans le programme *Nouveaux services-nouveaux emplois*, nous permettent de présenter ici quelques orientations principales qui seraient susceptibles de « bonifier le dispositif », concrétiser les opportunités historiques qu'il ouvre, et l'accompagner jusqu'à une issue favorable, c'est-à-dire une extension massive de services d'utilité sociale capables de raffermir la cohésion sociale et lancer de nouvelles dynamiques économiques locales, la culture étant en capacité de jouer un rôle de premier plan dans ce processus.

En tout premier lieu, les réflexions que nous venons de formuler sur l'économie des services nous évoquent un mot d'ordre très simple : faisons circuler les comptes !

Comparons, au fur et à mesure de leurs évolutions, l'origine et le montant des ressources mobilisées sur différents territoires pour des services de nature voisine, analysons les écarts et tentons de les comprendre.

Il n'y a pas d'information plus utile pour un porteur de projet que les résultats budgétaires commentés d'une structure qui lui ressemble. Elle est une base de comparaison et même de négociation avec ses partenaires.

Ces travaux d'élaboration et d'explication de prévisionnels économiques peuvent être commentés par des économistes pédagogues, mais doivent aussi et surtout être élaborés par les employeurs eux-mêmes, à l'occasion de séances de travail sur des services particuliers où pourront être mutualisées les diverses expériences.

En second lieu, il convient d'analyser la réalité du tutorat mis en œuvre

dans les structures employeuses. En effet, sans pour autant nier la capacité des jeunes à inventer de nouveaux services et construire les principes de leur validation économique, il n'en demeure pas moins que le sujet reste très compliqué et mérite un accompagnement serré. Les tuteurs ont-ils un profil de « développeur » ? Sont-ils animés d'un esprit « entrepreneurial » comme le préconise le Cric ?

Des structures employeuses établies déjà des « Chartes de tutorat », destinées à suivre le jeune dans son parcours de qualification. Ces intentions sont louables et ne peuvent qu'être saluées, mais ne précisent pas toujours qu'un tutorat à la création et au développement des services est institué, se préoccupant notamment de la définition des prévisionnels économiques, de la négociation des partenariats financiers, du suivi des tableaux de bord de résultats et de gestion.

• Tuteurs entrepreneurs

La professionnalisation des tuteurs peut passer par des formations à l'entrepreneuriat, mais a tout intérêt à s'exercer sous des formes dynamiques par auto-émulation entre acteurs créant des services de même nature.

Aux objectifs d'instituer des formations diplômantes pour les jeunes, doit être associé un accompagnement de leur travail. Bernard Gomel et Bernard Simonin (voir article cité page précédente), relèvent « la mention dans le texte de loi d'une aide à la création d'entreprise par les bénéficiaires des emplois-jeunes, qui n'avait pas été prévue dans le projet de loi (laquelle) marque le souci du gouvernement de promouvoir aussi les solutions d'intégration dans le marché ».

Si les emplois-jeunes peuvent devenir des créateurs d'entreprise, il faut savoir si l'enjeu est de les laisser

LES PRECONISATIONS DU CRIC (EXTRAITS)

À l'issue de son étude « Emplois-jeunes-culture » réalisée en collaboration avec la Movida sur l'agglomération nantaise, le Cric formule les préconisations suivantes pour mettre en œuvre un dispositif d'expertise et d'accompagnement de projets :

AXES D'INTERVENTION

1- Différencier « nouveaux services » et « nouveaux emplois ».

Encourager les structures et porteurs de projets à s'inscrire dans un dispositif d'appui à l'ingénierie économique et sociale qui replace la dimension « Nouveaux services » à sa place première.

2 - Mobiliser globalement les publics dans une démarche de construction de « leur » projet.

Recherche de modes d'intervention qui puissent rompre avec les logiques d'isolement des publics, structures et acteurs culturels impliqués, dans le souci de renforcer la mutualisation des moyens, des initiatives et des savoir-faire.

3 - Impliquer les « structures porteuses » dans une logique d'ingénierie prospective et resituer les projets dans la dynamique globale des structures qui les portent.

Mobiliser les structures de « portage » dans un travail d'analyse culturelle, organisationnelle, économique, qui portera nécessairement sens, au travers de l'emploi-jeune, d'une relecture stratégique de leur logique de développement global.

4 - Privilégier une logique exogène (l'environnement) sur une logique endogène (la fonction).

Mettre en œuvre un travail d'analyse de l'environnement économique, commercial, public, privé... qui se traduira par une ingénierie de projets intégrant, sur la durée de l'emploi-jeune, les diligences d'analyse marketing, de conception, d'élaboration, de test, de correction tendancielle... qui permettront une élaboration précise d'offres privées, parapubliques et publiques véritablement en phase avec les attentes d'un environnement qu'elles auront par ailleurs contribué à faire évoluer.

• Libre expression des jeunes

se débrouiller en fin de contrat avec le processus de réduction des dépenses publiques et la concurrence sauvage du marché, ou s'il s'agit de créer toutes les conditions pour qu'ils puissent prendre leur autonomie avec un maximum de sécurité, c'est-à-dire avec des moyens (des locaux, de l'équipement), des conventions, des contrats et des clients en poche.

L'accompagnement peut certes revêtir les formes d'une initiation ou d'une formation à la création d'entreprise, mais il ne peut faire l'économie, par des réunions entre emplois-jeunes, d'une confrontation des vécus quotidiens, des problèmes rencontrés, des difficultés à dépasser. Bertrand Schwartz insiste sur l'importance d'appréhender la formation « sous un angle radicalement nouveau. Les activités étant, par principe, nouvelles et imprévues,

*l'implication des jeunes dans leur définition sera très forte. Il ne saurait être question d'une formation qui plaquerait des contenus prédéfinis pour former à des métiers eux-mêmes prédéfinis. Il s'agira plutôt de mettre en place un système de communication, qui part de ce que les jeunes font et proposent de faire de leur travail, pour faire évoluer simultanément et le travail et la formation. Dans un premier temps, la formation devrait consister en une réflexion des jeunes sur les effets néfastes produits par l'insuffisance d'emplois ou leur mauvaise adéquation aux besoins. Dans un second temps, les jeunes pourraient réfléchir sur l'introduction de nouvelles activités en cherchant le "plus" que l'on peut en attendre. »**

* Info-réseau, Journal d'information du Comité national de liaison des régies de quartier, n° 14

OBJECTIFS

1- Assurer un regroupement régulier de l'ensemble des jeunes recrutés autour d'un travail d'élaboration de projets.

Parcours modulaires, et travaux dirigés alternativement par le dispositif d'accompagnement et les cadres-tuteurs des structures impliquées.

2 - Assurer une fonction permanente d'assistance à l'ingénierie de projet.

Permanences d'appui individualisé permettant d'accompagner le passage de l'idée au projet, travailler sur le contexte partenarial et professionnel, l'organisation générale du service, la mise en connexion avec les objectifs de politique publique, le montage du business-plan, les cadres juridiques et les processus d'aide à la création d'entreprise.

3 - Impliquer les structures dans le dispositif et assurer la transversalité de l'action.

Séminaires d'entreprises, pour fournir aux responsables et tuteurs des structures porteuses des outils de diagnostic, favoriser une mutualisation des approches, connais-

sances, expériences et moyens. Ces séminaires viseront à impliquer les cadres dans leur fonction de tutorat, identifier les marchés et les évolutions tendancielle des missions publiques, élaborer une gestion prévisionnelle et évaluer le processus de sortie du dispositif emploi-jeunes.

4 - Assurer auprès des partenaires du dispositif un retour d'évaluation permanente.

Produire et restituer aux partenaires publics un tableau de bord actualisé de la montée en charge du dispositif, dans ses dimensions qualitatives et quantitatives. Des indicateurs seront à établir : sur les emplois, les jeunes publics, l'impact du dispositif dans le champ culturel, les conditions de « portage » en termes organisationnels et financiers...

Le but est donc de développer les transferts d'expériences et les mutualisations de savoir-faire des entreprises culturelles entre elles, et de ces entreprises avec leurs partenaires publics.

Perspective

À ce stade, nous n'avons pas de conclusion à formuler. Un espoir seulement nous anime : celui de voir le plan "Nouveaux services-nouveaux emplois" aboutir à des résultats jusqu'alors inespérés.

L'ampleur de la mobilisation des institutions, des acteurs locaux et de la jeunesse de notre pays, offre en effet une chance inédite de placer au cœur des perspectives d'évolution de notre société, à l'heure de son entrée dans le troisième millénaire, une réflexion collective et des expérimentations démultipliées visant à améliorer le cadre de vie de nos concitoyens, s'opposer aux effets pervers de la mondialisation des marchés, promouvoir la justice sociale et conforter les principes républicains.

Pour cela, il ne saura être question de passer sous silence les initiatives développées depuis une vingtaine d'années par des professionnels, des associations et des collectifs informels, pour créer des activités allant tout à fait en ce sens. Et les grandes difficultés qu'elles ont connues pour équilibrer leur fonctionnement entre secteur public et secteur marchand.

Il faudra compter sur le sens des responsabilités de tous pour échapper aux tentations du clientélisme vis-à-vis de l'électorat, échapper aussi au repli derrière une « bonne conscience » qui ferait de l'embauche d'un jeune une démarche charitable mais temporaire.

La réussite des nouveaux services n'engage pas que l'avenir professionnel individuel de milliers de jeunes. Elle sera le signe d'une opposition à un libéralisme sans concessions, et pourra faire bouler de neige au sein des mentalités et de la population. Car chaque jeune va entrer en contact avec quelques centaines de personnes, auxquelles il n'offrira pas seulement des services mais aussi un message de vitalité et de confiance.

Il n'est pas utopique de poser l'enjeu comme tel. À condition d'oser parler clairement « argent » et même « argent public », sans crainte ni fausse pudeur.



Le tour de France en livres, à pied et à voix haute

Il y a un an, le 12 octobre 1997, Marc Roger, lecteur public quittait le parvis de la Bibliothèque nationale de France pour le premier Tour de France en livres, à pied et à voix haute (voir *Culture & Proximité* N° 3). Pendant un an, il a sillonné la France, village après village, dans les bibliothèques, sur les marchés, dans les comités d'entreprise, les cafés et autres lieux publics et privés désireux d'accueillir, le temps d'une lecture programmée ou improvisée, cette aventure autour du livre. Dans la lignée des conteurs et des narrateurs, des narrateurs et récitateurs, déclamateurs, colporteurs et autres porteurs d'histoires, Marc Roger souhaite susciter auprès de ses auditeurs l'envie d'aller plus loin dans la découverte de la littérature contemporaine et classique.

« Le "Tour de France en livres, à pied et à voix haute" s'inscrit dans la tradition des écrivains-voyageurs et des voyageurs-écrivains. La marche met en mouvement tant le corps que l'esprit, elle facilite la réflexion et ouvre à la rencontre. En quelque sorte elle est initiatrice, par cet enrichissement qui

prend sa source dans le frottement des expériences des uns et des autres. »

Marc Roger considère son action comme un lien social fort, le lecteur devient un pont entre public et écrivains. « *L'époque se prête d'ailleurs à la création d'espaces culturels qui ne soient pas des "temples", mais où l'échange puisse se produire à échelle humaine. La lecture publique à voix haute est probablement le meilleur moyen de reconquérir une population méfiante à l'égard de la lecture. Plaisir de la bouche, jouissance du verbe, la lecture à voix haute est avant tout une jubilation sensuelle. Goûter les mots, les faire vibrer : parler des choses, c'est les créer. »*

Le Bal à Lire

Parce que l'aventure de Marc Roger ne doit pas s'arrêter là, une association "La voie des livres" est créée, véritable Agence de Lecteurs Publics. Objectif : à travers différentes actions de lecture publique, permettre à la lecture d'être véritablement accessible à tous, car présente là où les gens vivent.

À l'occasion du retour de Marc Roger, le **17 octobre 1998** à Paris, jour de « Lire en Fête », est organisé le premier bal des livres : **Bal à lire au Cabaret Sauvage** dans le parc de la Villette. La soirée débutera à 21 heures par une lecture (*lecture d'auteurs contemporains*) et continuera avec un bal entrecoupé de lectures brèves. L'entrée est gratuite, vous pouvez réserver ou écrire à l'adresse ci-dessous indiquée. Ce Bal à Lire se veut le premier d'une série que l'association souhaite organiser dans différents endroits en France. La voie des livres continuerait ainsi son action de colportage de la lecture en renouant avec la fête populaire.

QUE LIT-IL ?

- *Le Cheval de Marsac* de Louis-Michel Cluzeau, chronique rurale des années 40-50.
- *Le Tour du monde en 80 nouvelles* Auteurs connus et inconnus : Bischsel, Biller, Buzzati, Calvino, Lemaire, Mongo, Moravia, O'Henry, Yourcenar...
- *Terrine de livres, histoire du chef* : Nouvelles, récits, chroniques et anecdotes autour de la gastronomie : Chabrol, Châtelet, Courteline, Daudet, De Coquet...
- *Le polar à la trace* Nouvelles et extraits de romans de littérature policière française et étrangère : Daeninckx, Dalh, Grimwood-Jones, Leydier, Mac Bain...

Stop ou encore

Chaque texte en cours de lecture est soumis aux suffrages du public.

Contact :

La Voie des livres/Dominique Vanier
129, rue Édouard Vaillant
92300 Levallois-Perret - Tél : 01 44 72 91 60

21 ans à Uzeste :

« Vivre et travailler le pays »

Olivier Bailly

À 21 ans, l'âge de raison selon son administrateur David Sauvage, Uzeste musical s'est imposé comme un évènement estival majeur en France et en Europe du point de vue artistique. Mais Uzeste musical dure aussi toute l'année. En se qualifiant *Hestejada de las arts* (la fête des arts), "Uz" se démarque des festivals sectorisés : la musique est médiatrice d'une fête sans frontières autant que d'un forum bouillonnant et permanent s'inscrivant dans un contexte particulier : le village Gascon d'Uzeste, en Occitanie.

À Uzeste musical, lieu de tous les possibles, on apprend au moins qu'il y a tout à apprendre. Ce n'est pourtant pas un modèle reproductible : il n'y a qu'un Bernard Lubat, fondateur de la compagnie qui porte son nom...

L'enfant du pays

Fils d'Alban et de Marie Lubat, dès trois ans Bernard joue de la batterie dans le bal familial ; à dix-huit, il obtient un premier prix de percussion au conservatoire de Paris. Plus tard, il joue et accompagne les meilleurs (de Stan Getz à Yves Montand). Il fonde la Compagnie Lubat en 1976 qui après cet intermède parisien et international s'installe en 1978, à Uzeste. Si le modèle uzestoïse n'est pas exportable, il est enthousiasmant, dynamisant, dynamiseur. D'autres musiciens s'en inspirent : Philippe Lacarrière à Boissy-le-Cutté (Essonne) ou Jean-François Prigent, à Figeac. Localement, Uzeste musical a impulsé d'autres festivals réputés comme les *Journades* de Villandrault, *Musicalarue* de Luxey ou les *Nuits Atypiques* de Langon. Expérience mouvante, Uzeste est par nature difficilement analysable : « C'est un chantier fabriqué dans l'urgence de faire, d'entreprendre, de créer, d'exploiter, d'explorer, d'expérimenter. Il faut une urgence, explique Bernard Lubat, sinon on tombe dans le "planificateur" et l'on sait ce que ça a coûté... Ce qui compte, c'est ce que les artistes font d'Uzeste, ce que les gens en écoutent, en regardent, en parlent, en pensent, en dépensent. C'est une forme d'économie. C'est l'échange : échange de savoir, de pouvoir, de pas savoir, de chercher, de trouver. » Ici toute initiative novatrice est



Les soli sauvages, parcours musical dans la forêt - Photo : Olivier Bailly

acceptée « à condition, souligne Bernard Lubat, que celui qui présente son projet ait des clous et un marteau ».

Débats et des hauts

Situé sur la Lande Girondine, entre Lot et Garonne et océan, Uzeste est l'une des parties les plus défavorisées du département, en net contraste avec le Médoc ou l'Entre-deux-Mers. « La région, explique Jean-Pierre Daudet, conseiller municipal de l'opposition, reposait sur une activité économique unique, l'exploitation de la forêt de pins, qui s'est effondrée. » C'est donc dans ce contexte de crise que s'installent les quatre membres fondateurs de la compagnie Lubat (Bernard Lubat, Patrick Auzier, André Minvielle et Laurent Dutilleul) avec la volonté farouche de vivre et travailler le pays. Ils se définissent comme des « tauliers » – à ne pas confondre avec des patrons de bar –

perpétuant la tradition des créateurs de l'Estaminet (aujourd'hui labellisé Café-Musique), ouvert il y a des décennies par les parents de Bernard Lubat. Alban et Marie ont tout monté, cassé les murs, installé l'électricité. Alban Lubat jouait, s'occupait de la sono, cuisinait, organisait des réunions syndicales... C'est ça, être taulier. Si la compagnie reçoit le soutien d'une partie de la population qui s'engage bénévolement, ses savoir-faire et savoir-être ne font pas l'unanimité. Mais Lubat s'en moque : « Quand on est arrivé, les "nantis" ont fait peur à tout le monde en disant qu'on était des gauchistes qui allaient mettre le feu partout. C'était presque vrai. On n'a pas mis le feu mais on a soufflé sur les braises. Je le revendique, c'est politique. Je ne suis pas d'accord avec les pompiers qui veulent inonder tout autour d'eux et rester dans leur île. Petit à petit, la bagarre s'est installée. Et si ça se

calme, je m'occupe de la relancer ! » Les élus peuvent compter sur lui ! Depuis vingt ans, les relations avec la municipalité sont variables : des bas, des hauts et aujourd'hui encore, des bas, alors que la précédente mairie, favorable aux projets de la compagnie avait investi : acquisition des Champs Alizés, terrain où se déroule l'été musical, aménagement de deux gîtes ruraux... « *C'est sûr, on a endetté Uzeste, explique Dominique Righetti, ancien adjoint, actuel conseiller municipal de l'opposition, mais on a rattrapé le temps perdu...* » Aujourd'hui il constate, comme ses pairs, que le maire gère surtout le quotidien – sur 351 habitants la majorité des votants est retraitée.

Les arts à l'œuvre

Ici, depuis 20 ans, on fait de la musique, « *et la musique, ce n'est pas que de la musique* » autant dire qu'on fait de la politique autrement : on tchatte, on s'active, on « s'imaginative », on crée du lien et quand on y vient, à Uzeste, on n'en revient pas. Uzeste, c'est toute l'année : le printemps, l'hiver (« *L'automne, il y a les ceps et les palombes, on se repose.* ») et le volet le plus visible, l'été, n'est pas forcément le plus enraciné dans le quotidien villageois. Pendant cette semaine d'août, des plasticiens y sont à l'œuvre (cette année : Jacques Taris, Violaine Laveaux, Serge Khakhounia), une radio* y émet depuis 1996, un site Internet est en place depuis cette année. Le vacancier a l'embaras du choix : suivre dans les bois un « cours » du biologiste Claude Gudin, assister à une représentation d'une pièce d'André Benedetto, admirer un feu d'artifice concocté par Patrick Auzier, danser au son de l'accordéon de Marc Perrone, écouter un concert de free jazz ou parler, parler sans cesse avec des inconnus, en apprendre autant sur soi que sur la diversité du monde... Mais le reste de l'année, ça s'active aussi : au village, dans les écoles, dans la région...

La particularité de la *hestejada* d'Uzeste (appelée aussi manifestif) est que ses programmateurs, la compagnie Lubat de Gasconha, sont des artistes « *solidaires et solitaires*, comme dit André Minvielle. *Le plus difficile finalement est de vivre sa vie de solitaire dans l'espace de la commune qui est, selon Félix Castan**, la plus petite entité au niveau d'un pays. Mais c'est aussi le plus intéressant pour des musiciens : faire des performances à la salle des fêtes, le lendemain jouer dans un bal, après un atelier vocalchimiste au Café du Sport avant d'entonner des soli sauvages dans les bois.* »

Relier les générations

Surprenante, la programmation musicale mélange free jazz, musiques populaires, chansons... Son succès questionne : que veulent signifier les programmateurs des grosses foires musicales en sectorisant le public ? Qui nous a dit qu'un fifre et un tambour ne pouvaient pas rapper ? « *Ici c'est le renversement*



Bernard Lubat en pleine action (dirigeant un big-band) - Photo : Olivier Bailly

des sens, lance Lubat, c'est vivre une œuvre autrement, communalistement ». Communalistement cela signifie aussi qu'au niveau de la commune on met la mémoire en commun, qu'on abolit les ruptures entre les générations. Une des actions fondatrices de Lubat, de retour à Uzeste, fut de demander aux anciens de remonter leur orchestre, los Pinhadars (la Pinède), après cinquante ans d'inactivité : « *On les a tellement taraudés, qu'ils ont sorti accordéon, violon, et batterie du grenier. Ils se sont remis à jouer à l'occasion du festival. Je leur avais dit "Sans vous on est cuit, vous êtes notre légitimité profonde."* » Los Pinhadars, malgré certaines disparitions, continuent en intégrant de nouveaux éléments.



CHANTER LES QUARTIERS

Sur son disque* André Minvielle évoque Cazalis – village de moins de deux cents habitants où il habite, proche d'Uzeste.

Un exemple d'art à l'œuvre : « *Il n'y pas si longtemps on m'a demandé d'animer un atelier chant. J'habitais un quartier, Regan, le voisin d'à côté habitait un autre quartier et un autre voisin un autre quartier encore. Je suis allé chercher les noms des quartiers. J'en ai trouvé 25, j'ai demandé à mes deux filles d'écrire ces noms sur une nappe, j'ai pris des photos de Cazalis. Au fur et à mesure que je chanterai, je projeterai des photos du village. À la fin, j'inscrirai leurs noms en expliquant qu'ils sont en partie français et en partie gascons, preuve de leur ancienneté. J'ai pratiqué de la même façon à Uzeste et j'ai trouvé un nombre innombrable de quartiers. La première fois que j'ai chanté à Cazalis – j'avais le trac – j'ai expliqué que j'avais trouvé un thème : les quartiers. Comment fais-tu pour*

chanter les quartiers ?" m'a-t-on demandé. J'ai commencé à improviser, à jouer à partir des noms des quartiers. On m'a fait remarquer : "Ah oui, mais ça c'est un métier !" J'ai répondu : "C'est curieux, en arrivant à Cazalis je me suis inscrit comme intermittent du spectacle, donc comme potentiel chômeur, et aujourd'hui je suis reconnu pour ce que je dis." Un spectateur a demandé au conseiller municipal s'il connaissait tous les noms des quartiers. Il a été pris au dépourvu. Pour moi, le souvenir de cette expérience aura été d'avoir ouvert un champ : j'ai fait parler les anciens et les enfants sur les quartiers avec cette idée que s'il y a autant de quartiers, c'est que le village est grand, qu'il peut être lieu d'ouverture et non plus lieu de repli. »

* Scatrap Jazzcogne, Compagnie Lubat et Canto ! André Minvielle et Canto Labeluz/Harmonia Mundi.



De même, l'action avec les anciens se perpétue : « *En hiver, explique Jean-Pierre Daudet, on organise des veillées avec les anciens qui racontent en gascon des histoires et des souvenirs. Cela donne lieu à des échanges chaleureux. Ils sont impliqués comme mémoire vivante de la région.* »

Les enfants ne sont pas en reste. Depuis deux ans, à Uzeste musical, existent des ateliers auxquels ont participé cette année soixante enfants. « *Si les ateliers n'existaient pas, affirme un des quatre encadrants, Martine Camus – directrice des écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), et institutrice à Uzeste –, certains festiva-liers ne viendraient pas. Mais surtout ici les enfants apprennent l'autonomie, à être acteurs de leur propre culture.* » Les ateliers sont aussi l'aboutissement des actions menées tout au long de l'année au sein du RPI dont la mise en place en 1987 a permis de sauver trois classes (de la maternelle à la fin du primaire) – bientôt quatre – réparties à Uzeste, Lignan et Pompéjac. Et que fréquentent 85 élèves. « *Si depuis la création du RPI, estime Jean-Pierre Daudet, le nombre d'enfants ne baisse pas, ce n'est pas directement lié au festival.*

En revanche si des jeunes s'installent ici, c'est grâce au festival. D'autres ne peuvent le faire faute de logements disponibles. »

Première entreprise du village

Uzeste musical est la plus grosse entreprise du village. En fait, il existe plusieurs structures gravitant autour de la compagnie Lubat, constituée depuis 1985 en une Société coopérative de production artistique. Cette SCPA chargée de la création et des ventes de spectacles à l'extérieur d'Uzeste réunit ses fondateurs. Quant au festival Uzeste musical, il chapeaute l'ensemble des actions menées à Uzeste, y compris dans le cadre scolaire. Enfin les éditions du Tilleul gèrent le catalogue des titres de la compagnie, et le label de disques Labeluz a sorti deux CD*** depuis 1994. Rien qu'avec ses envois postaux (80 000 courriers/an), Uzeste musical a empêché la fermeture d'un bureau de poste. Cette année, Uzeste a mis en place des installations fixes de raccordement à l'eau et à l'électricité, tra-



L'entrée du site avec à gauche les cinq nids de Violaine Lavaud (plasticienne végétale) - Photo : Olivier Bailly

vaux effectués par un artisan du village. Enfin, pendant la semaine d'août, les gîtes, hôtels, campings (celui du village, 150 emplacements, est géré par Uzeste musical) sont tous pris d'assaut dans un rayon de 15 km. Pour les deux cafés, l'Estaminet et le Café du sport, c'est une manne vitale : la plus grosse partie du chiffre d'affaires (sinon la moitié) est réalisée pendant la semaine d'été. Il s'agit d'une volonté de la compagnie de faire participer ces deux établissements à la programmation de la fête (les animations du printemps et de l'hiver se déroulent à l'Estaminet). Dominique Righetti, conseiller municipal (opposition) mais aussi maçon à Uzeste et mari de la gérante du Café du sport affirme que « *si le festival durait toute l'année, il y aurait une création d'emploi à temps complet au Café du sport. Uzeste est dans Uzeste et il n'est pas question d'accepter de scènes off. On n'est pas à Avignon ou à La Rochelle mais dans un lieu autonome, cohérent avec lui même, qui ne prétend pas au gigantisme.* » La restauration du site est assurée par le club sportif local, l'Étoile Clémentine uzestoise. Sans la recette, partagée 50/50 avec le festival, le club ne tiendrait pas puisqu'il ne reçoit de la mairie que les 2 000 francs nécessaires à la location du stade, propriété d'un particulier.

Uzeste n'est pas un paradis mais un

TRANSMETTRE AUX ENFANTS

Le travail avec les enfants se manifeste aussi à travers diverses actions menées dans des quartiers à travers la France. Depuis deux ans à la Reine Jeanne, un quartier extramuros d'Avignon, une quinzaine de gosses de sept à treize ans tapent sur le djembé. Cette année, accompagnés par deux musiciens adultes, six d'entre eux – Mustapha, Ali, Ibrahim, Rodwen, Carl, Aziz – se sont produits à Uzeste à l'invitation de Bernard Lubat. En septembre 97, ce dernier était coordinateur des *Voix d'Avignon*. Le but était de rassembler les initiatives des quartiers, de les ouvrir sur le centre-ville. Ce travail d'un an aboutira cet automne avec la présentation d'un spectacle. Cet été, on a vu les six enfants trois fois à Uzeste : seuls, en première partie de la nuit free qui rassembla des pointures du jazz, enfin dans un « bigre band » les réunissant tous. « *Ici, explique Mustapha, c'est toujours la fête. On est invité pour les prestations,*

les artistes jouent avec nous. Ça me donne envie de monter un groupe, de vivre de la musique. » Pour Alex, un des musiciens accompagnateurs, « *Lubat a envie de transmettre. C'est positif pour les jeunes des quartiers qui n'ont pas accès à la culture. Les musiciens ne sortent pas du monde de la musique.* » Lubat, quant à lui, répond : « *C'est dommage pour eux parce qu'ils apprendraient beaucoup de choses. Moi j'en profite ! Je ne me sens pas du tout déficitaire. Au contraire. Les mômes se sont éclatés. C'est positif parce qu'on va pouvoir reprendre avec eux. On fait ça aussi sur le Val-de-Marne, avec Sons d'hiver. À notre façon, celle d'Uzeste et de notre monde rural, on peut travailler les problèmes de la ville aussi. En retour ça nous aiderait. Actuellement, la ville serait "top-branché" et les campagnes ringardes. Je trouve les villes pas si branchées que ça et les campagnes pas si ringardes.* »

21 ans à Uzeste : « Vivre et travailler le pays »

lieu de confrontation et, par conséquent, générateur de ruptures et de critiques : billets trop chers, mauvaise organisation, forte présence du PC « *Je suis communaliste, communiste, anarchiste, syndicaliste, j'ai tout raté. Mais ça m'intéresse d'avoir raté tout ça parce que, contrairement à ce que pensaient nos anciens, ce ne sont pas des vérités. J'estime que dans un festival digne de ce nom, artistique, philosophique, il faut le syndicalisme, la politique. Si les autres n'ont pas su venir il y a vingt ans parce qu'ils nous ont pris pour une bande d'énervés, tant pis. Ça continue avec la fraternité de ceux qui l'ont commis et qui font des progrès tous les ans.* » Lieu de formation, la *hestejada* accueille régulièrement des élèves d'écoles musicales professionnelles et il y a une forte demande des techniciens du spectacle pour y travailler. Ils peuvent apprendre avec des « pointures ». Au-delà de la technique, ils sont soumis parfois à des situations inconnues et formatrices. « *Ici, explique Fabrice*

Construction de Jacques Taris, avec au dernier plan la collégiale d'Uzeste - Photo : Olivier Bailly



Vieira, membre de la compagnie, un technicien du son peut quitter sa console pour jouer des percussions avec les musiciens pendant le concert. C'est le seul festival où il peut se permettre ça. C'est pourtant d'une logique implacable. » Uzeste musical représente actuellement la seule perspective viable, durable et harmonieuse de développement local. À moins qu'on lui préfère, comme cela a failli être le cas il y a peu – et près de là – une décharge de déchets. Heureusement, la capacité mobilisatrice des citoyens de la région a pu déjouer cette installation.

« En rut pour la gloire »

Les « tauliers » imaginent plusieurs scénarios possibles (et pas incompatibles) pour l'avenir : s'investir moins l'été et plus sur l'année mais surtout donner naissance à un projet national en milieu rural : « *La qualité de ce qui est proposé ici est d'envergure nationale, voire internationale*, affirme David Sauvage, administrateur d'Uzeste musical. *Si l'on cumule le public des divers spectacles présentés à Uzeste, on arrive à la fréquentation d'une scène nationale moyenne : entre 10 et 15 000 spectateurs par an.* » C'est bien sûr Bernard Lubat qui aura le mot de la fin : « *Ce projet est en rut pour la gloire. Les partenaires institutionnels ne sont pas tous prêts à subir l'affront. Ma pertinence et mon inscription dans l'histoire d'Uzeste les déconcertent. Ce projet est né d'en bas, il n'a pas été imaginé par un bureaucrate qui dirait "tiens il faut aider le monde rural". Maintenant, j'attends des élus qu'ils réalisent qu'ici, il se passe autre chose qu'un bon projet d'animation rurale. On ne*

va pas poser un OVNI, le temple de la culture, ici. On a déjà une église, ça suffit. Au contraire, on va penser un projet qui épouse les lieux, qui se glisse entre les racines des arbres, qui réhabilite une maison en ruine ou un atelier. Plusieurs lieux du village sont propices à un développement par les arts. Ce champ sur lequel on est, les anciens racontent qu'il a nourri Uzeste pendant 1 000 ans. Autour, c'est du sable. C'est rigolo de penser qu'on est en train de le cultiver à notre façon et, en l'occurrence, dans l'urgence. Il faut faire les deux à la fois : la culture et l'économie. Parce qu'il faut cultiver l'économie aussi. Il n'y a pas de hasard, ça ne pousse pas tout seul. Ce n'est pas un don du Seigneur. C'est le destin des hommes ou pas de se survivre. » ■

* Radio Uz, 98.6 MHz

** www.uzeste.com

*** Philosophe du décentralisme, auteur du *Manifeste multi-culturel*, éditions Cocagnes

CONTACT

Compagnie Lubat
Le Bourg - 33730 Uzeste
Tél : 05 56 25 38 46 - Fax : 05 56 25 36 12

CHIFFRES

Subventions :

Conseil général = 580 000 F

Conseil régional = 100 000 F

Drac Aquitaine = 215 000 F

Sociétés civiles (Sacem, FCM...) = 300 000 F

Ressources propres : de 350 à 450 000 F (billetterie) + 100 000 F (prestations annexes, merchandising)

NB : le festival verse 5 000 F à la mairie

Partenariats : CCAS, La Poste

Fréquentation : entre 1 000 et 1 500 personnes présentes simultanément sur le site

Personnel permanent : dix employés représentant huit emplois à plein temps (dont un emploi jeune)

Personnel temporaire (été) : Entre 20 et 30 personnes (dont 95 % d'intermittents du spectacle). Bénévoles = 40 personnes (accueil artistes et public, chauffeurs) + Service d'ordre = 55 personnes de la CGT, aussi efficaces que discrètes

Quand la création musicale croise la démarche interculturelle

François Bensignor

S'il est un terme qui traduit bien l'évolution récente des tendances dans le champ des musiques actuelles, c'est celui de « tribalisme ». À la démultiplication exponentielle des vocables désignant, souvent pour le seul microcosme concerné, un style censé se différencier « radicalement » d'un autre, généralement très proche, correspond une sorte d'embolie de l'étiquetage, à laquelle se greffent des stratégies de marketing de plus en plus sophistiquées. Les vendeurs de supports musicaux, s'ils n'ont certes pas abandonné les produits de masse destinés au plus grand nombre, réfléchissent aussi en termes de « niches de marchés », qu'il convient d'analyser selon tous les critères de « lisibilité différentielle ». Les goûts du consommateur sont décodés avec les outils les plus affinés pour pouvoir lui proposer le ou les produits qui correspondent précisément à son désir.

Cette approche commerciale a malheureusement un effet sur la création, les musiciens étant généralement sommés d'offrir des productions calibrées pour répondre à une demande précise, s'il veulent exister dans une sphère marchande. Il ne s'agit plus là de cette uniformisation tant décriée dans les années 60 et 70, mais plutôt d'une sorte de « formatage » culturel, qui en multipliant les moules identitaires, se préoccupe bien peu de mélanges ou d'influences interactives capables de produire de nouvelles formes musicales.

Quand en musique les échanges se font le plus souvent à sens unique au profit d'une esthétique prescriptrice du marché, nous avons voulu pointer des démarches en faveur de la création, qui ont pour premier objectif de susciter la rencontre culturelle. Le programme *Échanges pour l'intégration* s'adresse à de jeunes musiciens amateurs et leur propose de construire ensemble un répertoire. Le festival *Nuits métis*, présente le fruit du travail en résidence d'artistes professionnels d'horizons différents. Avec pour point de départ, pour moteur et pour but la création, ces deux projets tentent, de manière expérimentale, par la confrontation des artistes et de leurs pratiques, de déstructurer les schémas du prêt-à-jouer, en fournissant aux musiciens d'autres propositions de rencontres artistiques sur la base du rapprochement interculturel.

ALIS : Ateliers musicaux ALsace-ISTanbul

Réalisé dans le cadre du programme « Échanges pour l'intégration » le projet ALIS a suscité la rencontre entre des musiciens alsaciens et turcs - Analyse.



ALIS en concert à l'Institut Culturel Français d'Istanbul (invité aux percussions : Mamadou Diop), Fête de la musique 98 - Photo : F. Bensignor

La création artistique, moteur des échanges

Le programme *Échanges pour l'intégration* a été conçu au milieu des années 90 à partir d'une réflexion prospective lancée par Luc Gruson, directeur de l'Agence pour le développement des relations interculturelles (Adri), et François Roche, directeur adjoint de la coopération culturelle et linguistique du ministère des Affaires étrangères (MAE), sur l'intérêt d'établir une relation entre les questions du social en France et de la politique culturelle française à l'étranger. Dès lors que les pays sur lesquels la France a une influence culturelle sont des pays d'émigration, la politique d'intégration en France influe nécessairement sur l'image de la France dans ces pays. Il semble donc particulièrement intéressant de questionner le rapport à l'étranger, à l'intérieur et à l'extérieur des frontières, en travaillant à la fois dans les quartiers d'accueil et dans les pays d'origine.

Les 9 et 10 juillet 1996, le séminaire *Échanges pour l'intégration* abordait un large éventail de

réflexions : une occasion de remarquer que nombre de ces thèmes avaient été jusqu'alors quasiment laissés en friche. En effet, les pistes de travail dégagées ne sont pas nécessairement bien acceptées par les organismes et les opérateurs les plus concernés, comme le rappelle Luc Gruson : « Dans le contexte de 1995, les professionnels du secteur social privilégiaient avant tout le travail de terrain et considéraient que l'international n'était pas leur domaine. Quant à ceux des milieux de la diplomatie culturelle, ils étaient trop peu ouverts à la question du social et à celle des immigrés. » Le séminaire, destiné à sensibiliser les personnels des principales institutions concernées (ministères de la Culture, des Affaires étrangères, Afaa, Fas...), permettait de poser un certain nombre de principes essentiels. (Voir encadré)

Le programme *Échanges pour l'intégration* a permis de mettre en pratique les idées fortes exprimées au cours du séminaire à travers deux projets de créations culturelles, l'un

axé sur la photo et la vidéo, l'autre sur la musique. Le premier, *Envoyés spéciaux en Palestine*, démarré à l'automne 1996, impliquait des jeunes sélectionnés dans dix villes de France. Partis en reportage en Palestine, encadrés par des professionnels, ils ont réalisé à leur retour une exposition photo et des reportages vidéo, diffusés avec succès en avril 1997 dans le cadre des manifestations du Printemps palestinien, orchestrées par le MAE et l'Association française d'action artistique (Afaa). Le second, *Ateliers musicaux interculturels Alsace-Turquie*, démarré à la fin de l'année 1997, s'est concrétisé par la formation du groupe Alis (Alsace-Istanbul), rassemblant de jeunes musiciens turcs et français, encadrés par un compositeur et un auteur professionnels. Ensemble, lors de deux séries d'ateliers de quinze jours, respectivement à Strasbourg et à Istanbul, ils ont élaboré un répertoire original, interprété en création à l'Institut culturel français d'Istanbul, devant le public de la Fête de la



Aureore Breuillot (chant)
 Photo : François Bensaïgnor

musique 1998. Le projet s'achève au mois de septembre par trois concerts en Alsace et l'enregistrement d'un CD, témoin de l'aventure.

POURQUOI DES « ÉCHANGES POUR L'INTEGRATION » ?

Extrait du texte d'introduction de Luc Gruson, in "Actes du séminaire Échanges pour l'intégration" (Adri, 1997)

« Il est certain que l'image que la France donne à l'intérieur, dans les quartiers, n'est pas sans incidence sur l'image donnée à l'extérieur : il s'agit de travailler sur cet effet miroir en sachant qu'une image positive de la France à l'extérieur contribue à favoriser l'intégration et réciproquement. Plus généralement, il s'agit de prendre conscience que les difficultés des banlieues peuvent, à certains égards, se comparer avec les problèmes économiques et sociaux des pays d'origine, et que la situation intérieure de certains de ces pays n'est pas sans incidence sur la situation intérieure française. De ce point de vue, les personnels en poste à l'étranger sont souvent confrontés aux mêmes préoccupations que les acteurs de l'intégration. Alors, puisque la France est un "idéal" vers lequel il faut tendre, ne peut-on pas commencer à faire un peu de chemin pour réconcilier l'image de la France à l'intérieur, à laquelle les candidats à l'intégration devraient aimer s'identifier, et celle de la France à l'extérieur qui doit continuer d'être ouverte et généreuse ? Pour cela, il faut défricher de nouvelles pratiques plus transversales et plus stimulantes, en combattant les tentations de régression qui assaillent la société française :

- Celle qui consiste à revenir à une conception étriquée et archaïque de la République, voire à nier ses principes fondateurs.
- Celle qui consiste à bloquer l'ascenseur social, car seule la réussite individuelle peut motiver durablement le désir d'assimilation.
- Celle enfin qui consiste à tergiverser sur la politique d'immigration et d'intégration alors qu'un énorme travail de clarification doit être accompli vis-à-vis de l'opinion française et internationale. »

Dans leur dimension artistique, les deux projets valorisent une image différente, positive, des banlieues, des jeunes qui y vivent et de ce qu'ils sont capables de faire. Pour Luc Gruson, il s'agissait de « rompre avec un certain genre d'échanges socioculturels, pour mettre en place une démarche d'excellence : faire peu d'opérations avec peu de jeunes et les amener à un niveau quasi professionnel dans leurs productions. Cela nécessite un accompagnement assez lourd, et ce n'est pas toujours bien accepté par nos partenaires du domaine social. Notre idée ne repose pas tant sur le critère "d'échange" entre jeunes que sur un réel apport de sens. Les jeunes qui partent à l'étranger sont les ambas-

sadeurs d'une image de la France, qui n'est pas la culture de Molière, mais celle d'un pays d'immigration à la culture métissée. À leur retour, les jeunes qui ont joué ce rôle d'ambassadeurs obtiennent aussi une reconnaissance dans leur ville, leur quartier, pour avoir participé à une production culturelle de niveau professionnel. »

Ateliers musicaux, étude de cas

L'objectif des ateliers musicaux interculturels est une sorte de gageure : réunir de jeunes musiciens qui ne se connaissent pas, amateurs pour la plupart, issus de cultures différentes, y compris dans leur approche de la musique ; les mettre en situation de responsabilité pour la

ALLS en répétition au Lycée Gazata Saray à Istanbul - Photo : François Bensaïgnor



↳ création d'une « œuvre », à partir de leurs capacités artistiques contrastées et de leurs divers modes d'appropriation du projet. Si l'on se rapporte aux difficultés que rencontrent dans leur évolution créative des groupes formés par affinité musicale, voire sociale, on mesure bien la complexité du problème posé à chaque individu musicien.

La question qui leur est posée n'est pas uniquement artistique ou sociale. Elle touche à la notion d'identité vécue par chacun, dans son rapport à l'autre et à lui-même, au sein du groupe. L'orchestre devient un corps social, que chaque musicien habite par son identité artistique. Et c'est à travers le jeu des rapports entre les

identités artistiques exprimées par l'ensemble des musiciens que s'élabore la relation interculturelle. Dans le cas d'ALIS, on constate que celle-ci, précisément, devient le principal facteur de production musicale et façonne la création du répertoire.

Le travail de création en groupe s'élabore autour d'une sorte de scénario scénographique, qu'ici il n'était pas question de verrouiller avec un répertoire sur partitions livré à chaque interprète. Pour autant, il ne s'agissait pas non plus d'installer les participants dans leur atelier et de les laisser se débrouiller entre eux avec leur création. Artiste confirmé, chanteur, compositeur et orchestrateur, Dominique Colme joue à la fois les



Dominique Colme - Photo : François Bensignor

rôles de point de référence, d'incitateur et d'animateur de la création. S'il fournit les bases musicales de six morceaux, réalisés dans un studio professionnel sur le mode acid-jazz, trip-hop, afin de laisser un vaste espace d'intervention aux musiciens, il reste entièrement ouvert aux suggestions et à l'apport de compositions des membres du groupe. Son coéquipier, l'auteur Gilles Victor Thiam, participe au déroulement complet de la création, écrivant les paroles des chansons, qui deviennent le commentaire de l'aventure vécue.

À cause des contraintes de temps – deux séries d'ateliers de quinze jours pour créer un répertoire de scène original –, ou malgré elles, on remarque avec intérêt que les musiciens se sont approprié l'idée même de la thématique du rapprochement interculturel pour en faire la trame de leur création, son sens directeur. Plus intéressant encore, cette appropriation ne donne pas les mêmes effets que l'on se place du point de vue des Français ou des Turcs. Ici se sont effondrés quelques clichés. Dans un contexte français où les musiques du monde influent beaucoup sur la création contemporaine,

LE PROFIL DES PARTICIPANTS

L'appel à candidatures lancé au quatrième trimestre de 1997 était relayé à Strasbourg, Mulhouse et dans la région Alsace par les villes, le Fas et des associations culturelles et sociales en relation avec le domaine de la musique. « Les jeunes concernés par le programme sont soit en activité dans une profession, soit au chômage, soit étudiants. Mais l'un des critères de sélection, insiste Zohra Kaïm, responsable du programme, est qu'ils doivent être impliqués dans le développement associatif de leur quartier. »

Le degré d'activité dans le tissu urbain de « l'ambassadeur » prévaut ici sur son talent artistique, l'accent étant mis sur sa capacité à porter dans son quartier l'image du projet. « Une ambiguïté doit encore être levée quant à la portée du programme, dit Luc Gruson. À l'Adri, nous défendons un principe de mixité : il ne s'agit pas d'aider les communautés originaires des pays avec lesquels est réalisé l'échange, mais de créer des projets qui provoquent de la mixité sociale. D'où le principe de mélanger des jeunes de différentes origines. »

Le retour relativement faible des candidatures s'explique non seulement par le caractère assez « pointu » de la demande,

mais aussi par la difficulté pour de nombreux musiciens intéressés à pouvoir se libérer entièrement durant deux périodes de quinze jours, notamment au mois de juin, époque d'examens pour les étudiants. Certains candidats ont dû être écartés à cause de leur âge (15 et 32 ans). La palette d'instruments joués par les candidats a toutefois permis de constituer un groupe tout à fait plausible :

Chant, flûte : Aurore Breuillot (22 ans, Strasbourg) ; claviers, chant, composition : Kubilay Sezerel (25 ans, Istanbul) ; guitare, chant : Kamel Ansri (25 ans, Strasbourg) ; trompette : Can Gankaya (21 ans, Istanbul) ; clavier, saz : Hüliya Turan (20 ans, Strasbourg) ; basse : Gilles Fisher (27 ans, Schiltigheim) ; batterie : Cemal Mert Alkaya (22 ans, Istanbul) ; percussions : Pascal Bitterly (23 ans, Strasbourg). On notera que le batteur a intégré le groupe lors de la deuxième série d'ateliers à Istanbul. La violoniste turque Ebru Tuncer (23 ans) n'a pu participer qu'à la première série d'ateliers à Strasbourg. Quant au guitariste et compositeur Mehmet Safa Yeprem (24 ans), qui avait participé aux deux séries d'ateliers, il a quitté le groupe avant sa première prestation publique.

on pouvait s'attendre à ce que la musique créée emprunte la voie du métissage. Ça n'a pas été le cas.

Le seul métissage possible, en l'occurrence, se trouve être une musique de variété « pop » internationale, teintée de jazz. La couleur traditionnelle ou classique turque était exclue par les musiciens d'Istanbul. La langue anglaise primait, y compris dans les paroles, comme seul représentant possible de la modernité. L'effet attractif de la civilisation occidentale américanisée sur les musiciens turcs, formés au conservatoire d'Istanbul, a été largement sous-estimé. Ayant mal évalué la dimension sociale du projet, ils s'attendaient à une proposition purement artistique et se voyaient déjà intégrés à un orchestre international à visées plutôt professionnelles. Ce n'était pas le cas des musiciens français, impliqués pour la plupart d'entre eux dans des activités artistiques s'exerçant dans le champ du social. En revanche, leur maîtrise musicale n'égalait pas celle des musiciens turcs. Ainsi, dans le travail de création, chacun a dû réinterroger le sens global du projet au-delà de la conception qu'il en avait *a priori*.

Si l'identité culturelle turque n'apparaît pas directement dans la musique à travers des formes empruntées aux traditions musicales du pays, les musiciens français ont pour leur part eu l'occasion d'appréhender en prise directe, auprès de leurs homologues turcs, la réalité culturelle dynamique et cosmopolite de

la ville d'Istanbul. Au-delà des clichés se référant au patrimoine largement exploité pour le tourisme, ils ont pu apprécier le degré de proximité et de différence culturelle avec un pays dont de nombreux ressortissants vivent dans leur environnement alsacien.

S'il est encore trop tôt pour évaluer l'ensemble des retombées du projet, certains constats s'imposent déjà. « *La musique pouvait paraître plus facile que la photo et la vidéo, mais en fait c'est le contraire, remarque Luc Gruson. Pour les dernières, il s'agissait d'un travail individuel et encadré, chacun des jeunes ayant eu à traiter un thème prédéfini. Pour la première, il fallait aboutir à une œuvre de création en groupe. De ce fait, la démarche interculturelle a été plus forte, voire plus violente (l'un des musiciens turcs a notamment quitté le groupe la veille du concert à l'Institut culturel français, n.d.r.), parce que la confrontation a réellement eu lieu dans le travail de création.* » ■

Kamel Anstri (guitare) et Gilles Fisher (basse) - Photo : François Bensignor



LE MONTAGE DU PROJET

La mise en œuvre du projet nécessitait avant tout l'établissement de partenariats avec des collectivités territoriales en France et une structure institutionnelle française à l'étranger. Pour Zohra Kaïm et son assistant Laurent Le Sergent qui assumait ici le rôle de producteur délégué, le choix de l'Alsace, où vit une importante communauté turque, s'imposait dans le cadre d'un échange avec la Turquie.

Partenaires

« *Au service culturel de la ville de Strasbourg, Luc Klingler a été très intéressé par le projet, dit Zohra Kaïm. Il a mis en œuvre beaucoup d'énergie et des moyens importants pour favoriser l'accueil des musiciens dans des infrastructures adéquates : le Centre socio-culturel de Koenigshoffen pour l'atelier de création, la Salamandre pour le concert du mois de septembre, avec la contribution d'Arcane 17 sur le terrain. À l'Institut culturel français d'Istanbul, Philippe Pialou, le directeur, était intéressé à 200 %, notamment par le fait que l'on s'adresse à de jeunes amateurs.* » Une salle spacieuse du lycée français Galata Saray était équipée et mise à la disposition des musiciens pour leur travail en atelier.

Financement

Le programme *Échanges pour l'intégration* est financé en dehors des moyens habituels de l'Adri. Concernant le projet ALIS, les charges de structure, l'encadrement et l'organisation sont notamment couverts par les ministères des Affaires étrangères (150 KF sur ses crédits centraux) et de la Culture (100 KF de la DDF, plus une aide locale de la DRAC Alsace). Les frais liés aux déplacements des jeunes sont pris en charge par les villes coproductrices de l'événement : Strasbourg et Mulhouse. Les dépenses de production ont été assumées en Alsace par des collectivités territoriales (principalement Strasbourg, 80 KF, et Région Alsace, 30 KF) ; à Istanbul par l'Institut culturel français qui a également financé les voyages en France des musiciens turcs.

CONTACT

ADRI/Agence pour le Développement
des Relations Interculturelles
4, rue René Villermé - 75011 Paris
Tél : 01 40 09 69 19
Fax : 01 43 48 25 17

NUITS MÉTIS :

Résidences/Créations Interculturelles

En l'espace de cinq ans, vingt et une créations musicales nées de rencontres entre artistes de cultures différentes ont été produites et diffusées par Nuits Métis. Très sensibles aux échanges avec l'Afrique, les responsables de l'association Contre Jour, qui organise ce festival, apportent une matière toujours plus dense pour aborder la question de l'interculturalité à partir d'expériences concrètes.



Tam-tam Z'elles, résidence à Caralary - Résidence Nuits Métives 98 Conacry

Dans son travail sur les musiques actuelles, Nuits Métis articule son propos autour de rencontres interculturelles initiées par ses soins afin de générer des œuvres. Chaque été à La Ciotat, Marseille et sa région, le temps du festival témoigne de démarches de créations communes entreprises par des artistes qui ont des affinités, mais issus d'horizons culturels divers et ne se connaissant pas nécessairement. Les spectacles présentés, généralement des créations, sont le résultat d'un processus de maturation. Élaborés en résidence dans un contexte souvent décalé des habitudes de travail des uns ou des autres, ils sont le fruit de la rencontre et de l'échange de savoir-faire entre les artistes. Au-delà de la simple diffusion, le projet de Contre Jour est d'abord de proposer un laboratoire de création permanent, où se mélangent différents langages, où se croisent les vocabulaires multiples de l'espace culturel international. Claire Laroche de Féline, chargée de la coordination générale des Nuits Métis, précise la démarche.

François Bensignor : *Le terme « métissage » semble être l'axe principal de vos actions. Comment le définissez-vous ?*

Claire Laroche de Féline : En 1997, dans un dossier de réflexion, nous avons essayé d'expliquer ce que nous entendons par « métissage »*, parce que nous trouvions que le mot était souvent utilisé à tort et à travers sans tenir compte de ce qu'il mettait en jeu. Pour nous, le métissage s'opère à un moment donné par la rencontre et l'échange de pratiques entre des artistes. Mais il n'entraîne certainement pas l'annulation de la spécificité culturelle de chacun.

F.B. : *Comment se traduit l'interculturalité à travers les créations ?*

C. L. F. : L'interculturalité se situe essentiellement au niveau des échanges de pratiques artistiques. Nous partons du principe qu'il doit y avoir avant tout un projet artistique fort. Ensuite, autour de lui se développent d'autres formes de relations, mais ce qui nous intéresse en premier lieu c'est le travail de création et son résultat. Prenons l'une des créations présentées cette année, qui me paraît assez emblématique. Elle rassemblait Jean-Paul Wabotai, un Zaïrois qui a vécu quatre ans en Australie, et la chanteuse-comédienne française Brigitte Cirila, installée à Marseille à la Friche La Belle de Mai où elle travaille avec

son chœur *Les Voix Polyphoniques*. Ce qui les a réunis, c'est la recherche qu'ils mènent l'un et l'autre sur le chant à capella et la polyphonie vocale. Brigitte Cirila s'intéresse tout particulièrement au répertoire géorgien, alors

* MÉTISSAGE ARTISTIQUE

(extrait du dossier de réflexion)

« En Occident, tout est basé sur la verticalité des harmonies. En Afrique, c'est l'horizontalité qui nous intéresse... On n'a jamais vu un monde simplement debout ou simplement couché : c'est la fusion des deux qui fait l'univers... (Ray Léma, musicien)

La circulation des artistes dans les festivals ou salles de spectacle du monde, la diffusion accélérée des musiques de tous les continents via les radios et les différents supports audio, a favorisé l'émergence d'artistes nourris de toutes ces musiques.

Qu'elles mêlent musiques actuelles et musiques traditionnelles ou musiques de cultures différentes, elles s'inscrivent résolument dans notre paysage musical. Certaines sont l'œuvre de musiciens qui vont naturellement de l'une à l'autre en raison de leur histoire. D'autres naissent d'une volonté de travail d'expérimentation original permettant à des artistes d'aller à la rencontre de nouvelles formes musicales.

Nos propositions artistiques prennent leur sens dans un échange de pratiques différentes et impliquent la plupart du temps au moins deux pays. Mais l'élément déclencheur est le désir, l'émotion. »

Contre Jour

que Jean-Paul Wabotai a une grande connaissance des chants des Pygmées d'Afrique centrale et des Aborigènes d'Australie. On peut ici parler d'une interculturelité à quatre faces. Leur travail de création consistait à trouver un mode de rencontre entre ces différentes structures polyphoniques. Parfois ils les font rebondir d'un rythme pygmée à une phrase géorgienne, à d'autres moments, le chant se concentre sur l'une ou l'autre esthétique. Si le travail sur la création proprement dite n'a duré qu'une quinzaine de jours, il a largement alimenté en répertoires et en directions de recherche le travail mené tout au long de l'année par les vingt-cinq chanteurs amateurs et professionnels des Voix Polyphoniques ».

F.B. : *La durée des résidences est-elle suffisante pour permettre une véritable approche interculturelle ?*

C. L. F. : Il peut se passer beaucoup de choses lors d'une résidence courte avec des musiciens professionnels, qui sont capables de se comprendre très vite à partir de codes musicaux. Mais globalement, la durée des résidences, qui varie entre une dizaine de jours et un mois, nous paraît toujours trop courte. Quand elles se déroulent à l'étranger, elles se répartissent généralement en deux temps :

quinze jours dans le pays étranger et huit à quinze jours en France. Même si nous le regrettons, il est difficile de rallonger les résidences, d'abord pour des raisons financières. Pour autant, le but du festival Nuits Métis n'est pas de proposer des créations totalement accomplies, mais bien le résultat d'une résidence. Certaines peuvent devenir pérennes. Par exemple, deux groupes formés lors de résidences passées continuent d'exister : Tamalalou et Wok. Le premier est un groupe franco-guinéen qui mélange jazz et musique mandingue. Le second est né du travail d'un groupe de La Ciotat avec des jeunes musiciens de Saint-Louis du Sénégal. Aujourd'hui, une partie des musiciens de La Ciotat vivent à Saint-Louis et le groupe se produit dans les deux pays. Quant à la création de 1997 avec Gnawa Diffusion de Grenoble et les Gnawa Halwa de Marrakech, elle a forgé des liens solides entre eux et pourrait déboucher sur de nouvelles expériences. »

F.B. : *Après cinq ans d'existence, comment envisagez-vous le développement de votre action ?*

C. L. F. : C'est un travail de longue haleine et peu médiatisé. Récemment, nous avons pris le risque d'investir un lieu afin d'y maintenir des résidences tout au long de l'année. Nous dispo-

sons de 300 mètres carrés dans le quartier du Plateau, en plein centre de Marseille. Le rez-de-chaussée est aménagé en galerie d'exposition. Au fond, un espace insonorisé, idéal pour un trio ou un quintette, sert de studio de répétition. Au-dessus, nous avons nos bureaux et un appartement de trois pièces destiné aux artistes invités en résidence. Un labo photo, une terrasse ombragée, une cuisine et une petite cour intérieure complètent le tout. Mais malgré une forte implication du conseil général des Bouches-du-Rhône, notre situation reste fragile. Ce local est pourtant une pierre indispensable à l'édifice. Les artistes en résidence ont besoin de vivre et de travailler sur le même lieu surtout quand les résidences sont de courte durée. Hélas, nos financements actuels nous obligent à vivre des Assedic six mois de l'année. La maîtrise des demandes de subventions est quasiment un travail à temps plein. Il faut savoir communiquer, faire du lobbying jusqu'à Bruxelles. Notre structure est trop petite, trop « pauvre » pour se permettre cela. On espère néanmoins que nos résultats artistiques suffiront à faire reconnaître notre travail, à la fois sur le festival mais surtout sur l'activité menée tout au long de l'année. ■

Propos recueillis par François Bensignor, avec l'aimable collaboration de Didier Urbain

CRÉATIONS 1998

Cinq créations musicales ont été présentées à Marseille, La Ciotat, Aix-en-Provence et Aubagne entre le 3 juillet et le 1^{er} août 1998.

Femmouzes T, Bill de Sam, Marcellin Yacé et Jules Wayou Séry

Toulouse - Conakry - Abidjan.
 Les Toulousaines émules des Fabulous Trobadors ont travaillé à Abidjan, puis à Marseille avec le rappeur guinéen Bill de Sam, sous la direction du directeur artistique et multi-instrumentiste ivoirien Marcellin Yacé, soutenu par son compatriote et ami le bassiste/batteur Jules Wayou Séry.

Baly Othmani et Bushman

Algérie - Nigeria
 Le premier est un Touareg algérien, le second un Nigérian installé en Europe et fondu d'électronique. Placée sous le signe de l'acoustique, leur création qui s'inscrivait dans une dimension sud/sud leur a donné l'envie à l'un comme à l'autre de poursuivre une collaboration approfondie dans un futur proche.

Brigitte Cirila & les Voix Polyphoniques avec Jean-Paul Wabotai

Marseille - Kinshasa
 Une création entièrement consacrée à l'alchimie subtile des polyphonies vocales. Les univers de la forêt équatoriale rencontrent ceux des montagnes géorgiennes et se croisent dans le bush australien, à la découverte des rêves de l'harmonie.

Tam-tam Z'Elles

Marseille - Conakry
 Sept percussionnistes françaises et trois guinéennes explorent le répertoire « kunga 'ka » réservé aux femmes en Afrique de l'Ouest, sous la direction du Marseillais Miloud Achir et du Guinéen Sékouba Camara.

Tamalalou

Marseille - Conakry
 Depuis 93, Gilles Poizat (trompette, kora) et Ba Sissoko (kora, chant) font route commune avec ce groupe. En résidence à Arles, leur création diffusée à Marseille réunissait des musiciens provençaux et guinéens, dont un jeune prodige de la kora âgé de 14 ans.

FINANCEMENTS NUITS MÉTIS 98

Conseil général : 700 000 F
 Conseil régional : 50 000 F
 Crema 97 (conseil régional) : 30 000 F
 Ville de Marseille : 90 000 F
 Ville de La Ciotat : 90 000 F
 Ministère de la Coopération : 70 000 F
 Ministère de la Culture (Département des Affaires internationales) : 30 000 F
 Agence de la Francophonie : 40 000 F
 Ambassade de France à Alger : 10 000 F
 Alliance franco-guinéenne : 7 000 F
 Centre culturel français d'Abidjan : 20 000 F
 Institut français d'Alexandrie et d'Istanbul : 4 500 F
 Ventes de spectacles, coproductions, partenariats privés : 165 000 F

CONTACT

Contre Jour
 19, rue des Trois Rois
 13006 Marseille
 Tél : 04 91 47 19 78 - Fax : 04 91 42 68 18

Le Droit à l'initiative, troisième volet



Photo : Maison des chômeurs de Toulouse

Un extrait du discours de M. Lionel Jospin, Premier ministre, à l'occasion de l'installation du Conseil national des villes, le 25 juin 1998, fait pour une part écho à notre débat sur le droit à l'initiative.

« J'attends du Conseil qu'il entende ce que les acteurs de terrain ont à dire : leur malaise, leurs interrogations, leurs suggestions, leurs convictions et leurs espoirs. (...) Dans ce travail d'écoute et d'échange, vous ne vous limitez pas aux acteurs traditionnels, élus et professionnels de la ville. Sous des formes qu'il vous appartiendra de définir, je vous suggère d'aller également à la rencontre des habitants eux-mêmes – et notamment ceux qui sont le plus rarement écoutés bien qu'ils vivent au quotidien et de façon souvent douloureuse les problèmes urbains.

Ce travail de rénovation des termes et des conditions du dialogue urbain devrait selon moi permettre d'améliorer l'approche de trois problèmes.

Celui, tout d'abord, de la place de chacun et de chacune dans l'organisation urbaine, de l'utilité sociale fondée sur l'engagement dans la vie de la cité et du développement d'activités d'intérêt collectif, constituant ce qu'on appelle l'économie solidaire. Le temps me semble venu de revisiter notre concept de service public à la lumière de la spécificité de l'environnement urbain. Si certains des besoins collectifs relèvent nécessairement de la responsabilité de l'État et des collectivités locales, d'autres pourraient utilement être pris en charge par les habitants. Mais cela suppose certainement que soient dégagées des marges de liberté pour l'initiative individuelle et collective, sans remettre en cause la garantie des droits essentiels pour chacun. »

Poursuivant sur les questions du renouvellement des formes de la démocratie locale et de la lutte contre la délinquance, le Premier ministre met donc l'accent sur l'importance de « l'engagement concret et quotidien de toutes les composantes de la population, condition sine qua non d'un développement local durable ».

Les textes que nous avons recueillis et vous proposons dans les pages suivantes, sont issus de membres de l'Inter-réseaux de l'Économie solidaire, que nous avons présentés dans Culture & Proximité n° 5. Ils montrent qu'un tel objectif pourrait passer, dans un premier temps, par le soutien à des espaces libres d'expression et d'invention d'activités nouvelles, ouverts aux personnes en situation de précarité. C'est le message que nous adressent les Maisons des chômeurs. Dans un second temps, des dispositions concrètes sont proposées aux politiques publiques pour accompagner la naissance et la consolidation des initiatives par l'ADSP. Afin d'avancer sur cette voie, il convient selon l'ADEL de dépasser certains freins, et de progresser sur la voie d'une contractualisation aboutie entre pouvoirs publics et société civile.

La rédaction

En Languedoc-Roussillon, trois réseaux locaux se reconnaissant dans le mouvement dit de l'Économie solidaire (CREER, REAS 48 et PARI), organisent le 6 juin 1998 une journée de débat consacrée à la parole des chômeurs, à laquelle participent 80 personnes.

Les organisateurs nous livrent ici des extraits de la synthèse des propos qui y ont été tenus.

Les bases d'un droit à l'initiative se fondent à l'origine sur la possibilité de se réunir, échanger des informations, débattre, construire des projets, dans des espaces radicalement différenciés et indépendants des organismes institutionnels de l'aide sociale et des organisations partisans, contrôlées par voie hiérarchique.

Des espaces devenant des instruments de revendications, et d'expérimentation de solidarités concrètes.

Le droit à la parole et

Le chômeur est un exclu de la société adulte. Il n'a pas le droit à la parole, on suppose qu'il ne sait pas parler, alors « on » parle pour lui. « On », c'est les organisations syndicales ou politiques, les maîtres à penser, vous, moi... En décembre 1997, ils ont parlé, écrit pour la première fois une parole collective de chômeurs, une parole collective de violence maîtrisée.

Faire de la politique, c'est prendre la parole, occuper des espaces de débat, les animer, prendre du pouvoir sur ses actes, passer de la revendication abstraite de droits à l'obtention d'un accès effectif à l'exercice de ces droits. Chômeurs et précaires ont besoin de se réunir avec facilité, régulièrement, pour donner leurs propres contenus aux idées, aux perspectives.

La « vraie » solidarité ne se décrète pas. Elle est un combat quotidien, concret, affaire d'organisation et de choix. Un processus de

Photo : Maison des chômeurs de Toulouse



à l'expérimentation

coopération peut conquérir n'importe quel milieu à partir du moment où au moins deux acteurs l'appliquent à leur propre relation. Elle se partage dans des projets, des actions, des analyses, elle produit du collectif, du culturel et de l'économique.

Une parole collective reste à construire, dans le respect de la diversité des points de vue et des divergences. Et ce par expérimentation, sans délégation de voix, et avec l'exercice d'un contrôle des mandats. Cet exercice de la démocratie se réinvestit par le débat, ce qui suppose « *des lieux apolitiques où faire de la politique* », c'est-à-dire des lieux non dépendants d'une affiliation à un syndicat ou un parti, autonomes par rapport à des financements toujours conditionnels. Mais en même temps, les subventions sont vitales pour les associations qui accompagnent directement chômeurs et précaires dans leur itinéraire de vie. Alors comment faire ?

Le mouvement des chômeurs refuse d'admettre qu'il y aurait des solutions pour les « inclus » et d'autres pour les « exclus ». Il y a par contre des alliances à construire, du local au plus général, des intérêts communs à énoncer, des questions similaires à travailler et des verrous à faire sauter, pour relier création de nouvelles activités, lutte contre l'exclusion, réduction du temps de travail, partage des richesses, commerce équitable, réglementations internationales de la circulation et des profits financiers, accomplissement individuel de son existence, respect de l'humain.

Il s'agit de devenir producteur de règles sociales plus équitables, d'un droit positif fondé sur des expérimentations collectives, des pratiques éprouvées, un débat démocratique et une participation à la décision pleinement ouverte aux premiers intéressés. ■

C.R.E.E.R.

Comité pour une répartition équitable des emplois et des revenus

La Maison des chômeurs et citoyens solidaires (MCCS) de Montpellier, initiée par l'association CREER, développe pour revendications centrales : le droit à un emploi pour tous, pas de minima sociaux en dessous du seuil de pauvreté (3 300 F par mois), représentation des chômeurs dans toutes les institutions qui conditionnent leur vie quotidienne (ANPE, ASSEDIC, CAF, organismes sociaux...). Les solidarités concrètes s'expriment au travers de commissions accueil, culture, santé, construction collective de projets professionnels, par des ateliers sport, philosophie, théâtre, et, en préparation, jardins solidaires, échanges de savoirs, informatique, recherche d'emploi.

Contact : MCCS
4, rue Levat - 34000 Montpellier
Tél : 04 67 92 74 98



R.É.A.S. 48

Réseau d'économie alternative et solidaire

Le REAS 48, sociétaire du REAS national, a mis au point et fondé CREAS (Coopérative du réseau d'économie alternative et solidaire), sur le concept de couveuse d'activités. Cette structure, conçue comme une entreprise de droit commun et voulant être traitée comme telle, vise la création d'activités en milieu rural dévitalisé de Lozère. Elle participe à un programme d'évaluation des couveuses d'activités lancé par la Fondation pour le progrès de l'homme (FPH), le ministère des Affaires sociales et la Caisse des dépôts et consignations (CDC).

Contact : Réas 48
La Garde Guérin - 48800 Prévencières
Tél : 04 66 46 82 09 - Fax : 04 66 46 92 79

P.A.R.I.

Praticiens de l'action et de la réflexion pour l'insertion

Les membres de PARI ont créé 300 postes d'activités socialement utiles dans l'Aude : services aux personnes, aux collectivités territoriales, insertion d'actifs en milieu rural dévitalisé ; insertion de femmes par le travail artisanal, montage d'opérations de jardinage collectif, études, recherches et expression publique sur l'insertion et le développement local. Les actions se fondent entre autres sur l'idée que c'est la relation humaine qui est insérante, que les capacités relationnelles et professionnelles se développent par des mises en situation collective de travail, en produisant des biens et services utiles à la collectivité sur des territoires de taille modeste.

Contact : Association PARI
Rue Cadène - 11580 Alet-les-Bains
Tél/Fax : 04 68 69 92 88
E-mail : esta.pari@Wanadoo.fr

Le droit à la créativité

Par Annie Dreuille

Réseau de Citoyenneté Sociale
"La Presqu'île"

Développer la créativité au service du droit à l'initiative

Confrontés à la raréfaction des offres d'emploi salariés, celles et ceux qui vivent une situation de chômage de longue durée envisagent parfois de créer leur propre emploi.

Les jeunes qui bénéficient des offres emploi-jeunes sont invités à devenir des développeurs créatifs s'ils veulent que leurs emplois se pérennisent au-delà des cinq années.

À ces deux situations, les réponses actuelles offertes correspondent à la création d'entreprise dans une économie libérale et à la qualification professionnelle préparant à un emploi salarié. Aussi, si l'on veut défendre un droit à l'initiative, doit-on s'attacher en amont à préparer des parcours de formation développant la créativité et à faire reconnaître la nécessité de l'économie solidaire.

La Maison des chômeurs : une initiative citoyenne

Il est difficile de convaincre les financeurs publics qu'un lieu telle une Maison des chômeurs offre accueil, services spécialisés et activités à des personnes au chômage quels que soient leur statut, leur sexe, leur indemnisation, leur âge. Les cadres conventionnels sont prévus par catégorie. Aussi voit-on des associations se spécialiser pour épouser ces cadres. C'est au prix d'une dévitalisation, d'une perte de créativité collective inhérente au brassage des générations et des différentes situations. L'organisation de la survie ne se fait pas par tranche d'âge. Aussi, bien que complexe, la gestion d'une Maison des chômeurs nécessite des financements divers qui lui donnent la possibilité d'une liberté importante dans la conduite de ses différents projets et de ses différentes actions. Autrement dit, le risque est moins grand de disparaître au gré d'une décision politique de suppression de financement. Contraint soi-même à traverser des périodes de chômage partiel afin de pouvoir durer, on est maintenu dans une dynamique inverse à la routine de la fonction salariale protégée.

La formation à l'animation et à l'éducation interrogée ?

La création de nouveaux lieux de vie à partir de l'organisation collective des personnes au chômage pose la question de la formation de ses dirigeants. L'attitude citoyenne interroge la fonction professionnelle. Doit-on s'occuper de l'insertion des chômeurs avec son petit diplôme en poche ou mettre sa technique d'animation à l'écoute des capacités et des projets de celles et ceux qui ne sont autres que nos concitoyens ? Mais dans les nombreuses écoles de travailleurs sociaux, prépare-t-on les futurs éducateurs, animateurs, à créer, à prendre des initiatives ? L'accompagnement des autres à créer nécessite certainement de savoir soi-même ce que créer veut dire. Le CIME avec ses espaces BALISE répartis à travers la France montre bien qu'une créativité est à l'œuvre. Elle est le fruit d'initiatives citoyennes diverses mais toutes liées à la volonté de participer à la vie économique autrement.

Photo : Maison des chômeurs de Toulouse





Photo : Maison des chômeurs de Toulouse

De l'organisation du temps libéré à la création d'activités économiques

Quand la Maison des chômeurs de Toulouse a proposé en 1989, avec la mise en place du RMI, des activités culturelles et sportives, nous avons eu droit à un titre ironique de la presse locale : « *Les chômeurs font du sport !* » Nous avons insisté malgré les railleries diverses, persuadés que nous étions de l'importance du développement de la créativité avec l'aide des différents artistes qui se sont engagés avec nous : musiciens, danseurs, conteurs, peintres... C'est ce brassage qui a fait naître l'Académie du temps libéré, qui a su faire reconnaître que les activités conduites dans le cadre financier de l'insertion sociale pouvaient conquérir les terres de la formation. C'est ainsi que des jeunes vont faire ce parcours plusieurs mois dans le cadre du programme « Cap Créativité » de la Maison des chômeurs de Toulouse, en étant eux-mêmes rémunérés comme stagiaires de la formation professionnelle.

L'initiative comme aide à la mutation

Pour s'exercer, le droit à l'initiative doit être soutenu. L'inter-réseaux de l'économie solidaire plaide pour sa reconnaissance. Ce n'est pas un hasard si l'on retrouve en son sein des ONG. La création de micro-activités des ONG et la création d'activités économiques au sein d'une maison des chômeurs encouragent à l'échange, à faire force sociale nouvelle. Dans les deux cas, la volonté de créer du collectif autour d'entreprises individuelles révèle que nous entrons dans une nouvelle dynamique. Les responsables politiques devraient pouvoir en prendre conscience par le biais d'analyses régionales. L'effort financier que nous réclamons au niveau des différents territoires ne pourrait pas exister sans cette dynamique. Le soutien à cette démarche est aussi fondateur d'avenir. Nous changeons d'ère difficilement et en excluant. Nous avons comme urgence la création de nouveaux cadres intermédiaires qui faciliteront la mutation en cours et l'introduction de cette dynamique créatrice dans les différents programmes de formation. ■



**Association nouvelle citoyenneté
renouveau économique et social**

La Maison des chômeurs de Toulouse a été créée en 1986. Dirigée par l'association ANGRES, elle offre un lieu de vie ouvert à tous, qui s'est bâti à partir de la rencontre et des constats de situation de ceux qui la fréquentent.

Elle est un lieu d'action et de réflexion.

La Maison des chômeurs est un espace d'organisation du temps libéré, de citoyenneté sociale et de création d'activités économiques.

Au sein de la Maison, l'Académie du temps libéré est le lieu privilégié d'activités choisies, formatrices, chargées de sens, favorisant les échanges. Elle permet le repérage des valeurs qui fondent l'identité de chacun. Son but est de conduire à l'autonomie, à l'initiative, à la créativité personnelle, sociale et économique.

La Presqu'île



Réseau de citoyenneté sociale

L'association la Presqu'île, ex « Partage réseau interrégional », née de la restructuration de la Maison des chômeurs de Toulouse en 1995, conseille les créateurs de Maisons des chômeurs et gère un programme d'accompagnement à la création d'activités économiques, « Le 4 mâts ».

Contacts : Maison des chômeurs de Toulouse
Associations "ANGRES" et "La Presqu'île"
31, rue Peyrolières - 31000 Toulouse
Tél : 05 62 30 30 50 - Fax : 05 62 30 30 52

NB : ANGRES et La Presqu'île sont membres du **Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP)**, qui fédère une centaine d'associations de chômeurs. Le MNCP est indépendant des partis politiques et des syndicats. Son objectif est de faire reconnaître les chômeurs comme acteurs sociaux et de défendre leurs droits.

Contact : MNCP
17, rue Lancry - 75011 Paris
Tél : 01 40 03 90 66

Sur la base d'un bilan économique et social des initiatives locales en Europe réalisé par Jean-Louis Laville et Laurent Gardin*, et de son expérience d'accompagnement et de suivi d'initiatives françaises, l'ADSP (Agence pour le développement des services de proximité)** formule des propositions pour les politiques publiques susceptibles de reconnaître un droit à l'initiative et favoriser l'entrepreneuriat collectif.

* J.L. Laville, L. Gardin *Les Initiatives locales en Europe. Bilan économique et social* ; Paris, CRIDA-LSCI, CNRS, Commission européenne, 1996.

** *Topo-guide des services de proximité* ; ADSP, Paris, Desclée de Brouwer, 1998. (Voir présentation de l'ADSP dans *Culture & Proximité* n° 5 - Débat « Économie solidaire »)

Entreprendre ensemble

Propositions pour les politiques publiques

« **E**ntreprendre ensemble se distingue d'entreprendre individuellement parce que l'entrepreneuriat collectif est par essence même porteur de principes régulateurs et de cohésion sociale.

Porter collectivement des initiatives, c'est en effet, le plus généralement, apporter des réponses à des besoins, faire émerger des activités dont les formes abouties tiendront à la richesse et à la profondeur des débats engagés par le collectif, par sa capacité à mobiliser son environnement.

Parce qu'entreprendre ensemble, ce n'est pas accumuler des compétences pour le fonctionnement d'une activité, mais engager un groupe dans la phase de réflexion et de conception ; entreprendre ensemble permet à chaque membre du groupe porteur de libérer une dimension « d'être entrepreneur », de trouver une place dans la construction d'un projet porteur d'identité, sans être « entrepreneur » au sens économique du terme.

Entreprendre ensemble peut interroger l'initiative individuelle qui, portée collectivement, trouvera à s'enrichir de complémentarités et de solidarités dans une rupture à l'isolement et un partage d'expériences, de relations, de ressources.

Encore mal reconnu, l'entrepreneuriat collectif sollicite, par son inscription au territoire, les politiques publiques de manière transversale dans ses phases d'expression initiale de démarrage et de fonctionnement de projet.

Huit axes propositionnels d'intervention des politiques publiques peuvent être dégagés pour soutenir spécifiquement l'entrepreneuriat collectif. Ces propositions recourent parfois très partiellement les mesures et dispositifs d'accompagnement de l'entrepreneuriat individuel.

1- Le financement de l'investissement immatériel

Le financement de l'investissement immatériel conditionne la qualité des prestations futures en évitant l'urgence pour permettre l'ancrage dans le tissu local ; c'est la garantie de la pertinence sociale et économique.

Une aide au montage est nécessaire pour la prise en charge du temps investi par les porteurs et les dépenses d'ingénierie.

Une mise en débat des initiatives et projets dans leur phase d'émergence doit pouvoir être conduite pour une première mesure de la pertinence et de l'opportunité des objectifs fixés, préalablement à toute action de financement public.

Le choix de la structure d'accompagnement à la formalisation du projet doit pouvoir être fait par le groupe porteur lui-même, en fonction des compétences nécessaires.

2- La formation et le statut des porteurs de projet

Les dynamiques et les composantes de l'émergence d'initiatives collectives réclament l'organisation de formations rémunérées des porteurs ayant déjà réalisé une première formalisation de leur projet qui leur confère un statut et du temps pour la conception des activités.

Les initiatives portées collectivement doivent pouvoir disposer de lieux ressources permettant d'engager les modalités de mise en œuvre dans des conditions satisfaisantes, à la fois pour les groupes promoteurs et pour les projets.

3- L'ingénierie de démarrage

Il est indispensable que les gestionnaires puissent être choisis en fonction des capacités requises et non pour des opportunités venant des

programmes d'aides sans rapport avec la nature de l'activité exercée.

Pour cela, il est nécessaire de mettre en place les moyens de financer la durée de la montée en charge de l'activité que requiert la pluralité des ressources à mobiliser.

4- Le soutien à la professionnalisation des emplois

Il importe de reconnaître de nouvelles modalités de prise en charge pour la formalisation de contenus de formations expérimentés dans les initiatives.

Entreprendre collectivement doit permettre de considérer un changement de l'organisation du travail, de la communication et de la formation, et de construire, sur l'analyse des fonctionnements, les pratiques et les références pour rester dans une logique de projet.

5- L'aide à l'engagement volontaire

Le bénévolat subi résultant de la pénurie de moyens doit être combattu.

Le travail bénévole doit être reconnu comme une pratique sociale chargée de signification dans une société où le temps libre augmente et où la nécessité de refonder le lien collectif s'affirme.

Le bénévolat choisi doit être encouragé :

- par des aides qui favorisent l'engagement dans des activités bénévoles ;
- par la mise en place d'un mécanisme général de couverture des risques encourus ;
- par la validation de l'expérience acquise dans la vie associative.

6- L'appui au regroupement d'initiatives

La capacité de développement des initiatives locales tient à leur force d'organisation d'instance de soutien et de représentation, d'échanges.



Photo : Maison des chômeurs de Toulouse

Le regroupement réclame :

- un soutien technique faisant l'objet d'une conception participative ;
- l'apport de la recherche par une capacité de recul et la réalisation d'évaluations formatives ;
- un travail de communication destiné à stimuler la participation, sensibiliser les acteurs et faciliter les ajustements.

7- La structuration du milieu porteur

Articulées aux territoires pertinents de leurs activités, les initiatives locales ne peuvent être uniquement du ressort des politiques sociales.

Les acteurs locaux, élus et administrations en charge des affaires économiques et sociales, de l'emploi et de la formation, représentants des réseaux d'acteurs, doivent à partir de l'affirmation de leur volonté de co-construction, aider, en décloisonnant institutionnellement, à élargir la gamme des projets et augmenter leurs chances de réussite, évitant qu'ils ne soient réservés à des institutions et acteurs préalablement dotés de ressources.

8- L'hybridation des financements et la négociation sociale

Pour sortir de la juxtaposition d'initiatives institutionnelles et viser à la cohérence d'outils communs au service de principes clairs et énoncés publiquement, il convient d'envisa-

ger la constitution de fonds territorialisés de développement des initiatives locales qui puissent mutualiser les contributions d'entreprises et de collectivités territoriales.

Cette substitution d'une approche par activité à une approche par publics-cibles doit permettre une régulation et une négociation locales qui échappent au contrôle d'une quelconque des institutions.

La mise en œuvre d'une politique de soutien aux initiatives locales doit être conçue sur le registre d'une politique de développement qui entraîne un ajustement progressif des méthodes appuyé par une instance de suivi et d'évaluation procédant par délibérations démocratiques.

Observations :

Deux programmes institutionnels ont affirmé des démarches d'aide et de soutien au développement d'initiatives, de projets et d'activité :

- le dispositif mis en place par la région Nord-Pas-de-Calais en matière de soutien aux porteurs et aux projets ;
- le programme « Nouveaux services - nouveaux emplois », qui, hors l'aspect catégoriel du public visé et certaines conditions de sa mise en œuvre, prétend substituer une logique de projets à une logique de mesures. ■

Contact : ADSP
76, rue Pouchet - 75017 Paris
Tél : 01 42 29 68 97 - Fax : 01 42 29 93 25

Les initiatives citoyennes : un parcours difficile

Par Madeleine Hersent

Directrice de l'ADEL

Voir présentation dans *Culture & Proximité* n° 5
Débat "Économie solidaire"

Le Flamboyant,
restaurant associatif de
femmes créé sur le
plateau Rouher à Creil,
en 1989, avec le
soutien de l'ADEL.



Depuis plusieurs années des initiatives portées par des associations de jeunes ou des associations de femmes émergent dans les quartiers sensibles : café-musiques, restaurant de quartier, épicerie sociale, espace laverie.

Ces espaces ouverts, lieux de rencontre et de brassage, revitalisent des quartiers et facilitent les liens entre le quartier et la ville.

Ces activités sont porteuses d'une forte plus-value sociale. En répondant à des besoins non couverts localement, elles permettent à des personnes souvent en marge du marché du travail de créer leur propre emploi et sont des éléments importants de cohésion sociale.

Les personnes qui initient ces activités investissent du temps et de l'énergie, mobilisent des ressources importantes, révèlent des capacités d'innovation et d'adaptation. Elles apportent la preuve au quotidien qu'il est possible de prendre sa vie en main.

Ces initiatives citoyennes croisent les priorités d'un certain nombre de politiques, en particulier la politique de la ville, qui revendique fortement la participation ou l'implication des habitants (voir le CIV du 30 juin 1998).

L'adéquation de ces initiatives à forte plus-value sociale avec le discours des politiques publiques devraient faciliter leur émergence et leur développement. Or, paradoxalement, nous constatons sur le terrain leur difficile reconnaissance, leur fragilité constante, l'épuisement des principaux acteurs.

Au-delà du discours consensuel sur le sujet, on peut observer une réelle difficulté de la part des décideurs à admettre le droit à l'initiative des associations de quartier jeunes ou femmes et à les considérer comme des partenaires à part entière.

La résistance à l'innovation représente un autre obstacle. La difficulté à faire croiser logique de projet et logique de programme, logique de territoire et logique de public,

contraint les porteurs de projets à inscrire des actions innovantes dans des cadres rigides et inadaptés.

Cette complexité endémique, cette inadéquation entre offre et demandes de la population entraînent une institutionnalisation systématique des dispositifs et une émergence d'acteurs intermédiaires, qui ne facilitent pas, et parfois même bloquent, la capacité d'initiative des habitants. En effet, les dispositifs conçus sont de plus en plus complexes et sophistiqués, et à terme seuls les techniciens et les spécialistes pourront les maîtriser.

Pourtant, ces initiatives portées par de petites associations représentent une véritable chance pour les territoires. Leur ancrage local permet de tramer, de manière fine, économique, social, culturel et politique. Elles inventent des modèles positifs d'action et d'intégration, facilitent les apprentissages et l'acquisition de savoirs et recréent des solidarités de proximité. Elles permettent aux porteurs de projets de devenir acteur de transformation sociale en agissant sur leur vie et sur leur environnement.

Mais pour réellement se développer, ces initiatives doivent s'appuyer sur des contractualisations claires entre les pouvoirs publics et la société civile. C'est seulement à cette condition qu'un droit à l'initiative économique pour tous pourra véritablement exister. ■

Contact : ADEL
113, rue de Charenton - 75012 Paris
Tél : 01 40 04 91 05
Fax : 01 49 28 08 98

Circulation des artistes et des idées,
échanges entre professionnels hors des frontières nationales,
activités des réseaux culturels européens,
forums interculturels, nouvelles formations, nouveaux métiers...

PORTUGAL



LES FEMMES DE LA BATTUCADA



« Le développement dépend
dans son essence des volontés,
des désirs et des rêves des individus. »
Extrait de la plaquette de SEIES



Réjane Sourisseau

asée à Lisbonne et à Setúbal, SEIES, coopérative de services, **B**d'études et d'intervention spécialisée dans le champ du développement social, a su s'imposer comme une structure originale au service des projets de femmes, principalement de bas niveau scolaire et peu qualifiées ainsi que celles issues de l'immigration.

Depuis près de 20 ans, les femmes militantes à la tête de SEIES impulsent des dynamiques de développement local basées sur la participation des habitants en soutenant la création de micro-entreprises, en montant des formations d'animatrices de quartier, en animant des permanences d'accueil, et même en organisant des journées de rencontres européennes.

Suivie par une quinzaine de femmes africaines, une des formations débouche sur la constitution spontanée d'une battucada, ensemble de percussions jouées simultanément pour produire des rythmiques. Trois ans plus tard, summum de la reconnaissance, les femmes qui en font partie sont invitées à donner une représentation à l'Exposition Universelle de Lisbonne.

Les propos de **Luisa Ramos**, cheville ouvrière de cette aventure collective, nous montrent que loin d'être un « coup médiatique », il est le fruit du patient travail d'opérateurs sociaux. Consciente du rôle des pratiques culturelles dans l'affirmation des minorités ethniques et la dynamisation d'un quartier, SEIES suscite et accompagne pas à pas les élans de ces femmes. Pour prendre la parole face au politique et conquérir un droit de cité.

DU BIDONVILLE AU QUARTIER D'HABITAT SOCIAL, LE CHOC DE L'HABITAT VERTICAL

« Pour bien comprendre la genèse de la formation et donc de la constitution du groupe de la battucada, explique Luisa Ramos, coordinatrice, il faut revenir aux conditions de vie des populations originaires des ex-colonies du Portugal.

De la solidarité à la solitude

Depuis la décolonisation en 1975, et surtout au cours des cinq dernières années, près de 100 000 personnes des PALOP (Pays africains de langue officielle portugaise) ont émigré au Portugal dont près de 20 % à Setúbal. Les plus nombreux sont les Cap-Verdiens, puis les Angolais. Leur premier point de chute fut un bidonville : un ancien couvent délabré où ils furent parqués. L'insalubrité, la promiscuité, la rudesse des conditions de vie – il fallait louer un générateur pour avoir de la lumière, couvrir le sol boueux avec du sable – étaient en quelque sorte compensées par des liens de solidarité spontanée, des activités collectives, des fêtes, bref, un "vivre ensemble" très fort. Finalement, cet espace était si proche des habitats d'origine que certains avaient utilisé des lopins de terre pour produire de la canne à sucre...

Le local d'accueil de SEIES à Setúbal



Progressivement, la mairie a détruit quelques baraques et relogé ces personnes dans un quartier d'habitat social, construit sans consultation des futurs habitants et marqué par des aberrations architecturales : un immense carré de béton, vide, est censé remplir la fonction de place communautaire ; il n'y a pas de jardin, certaines parties n'ont pas été terminées... Les gens s'y sentent tellement mal que certains ont reconstruit des baraques sur les balcons. Le quartier se dégrade de plus en plus.

Les avatars du relogement

Le relogement s'est effectué sans aucune préparation. L'amélioration des conditions matérielles – l'eau potable, l'électricité... – ne suffit pas à pallier les difficultés psychologiques liées au passage de l'habitat horizontal du bidonville à l'habitat vertical des immeubles. Les femmes sont les plus touchées par le nouveau style de vie que cela implique : fini les palabres entre voisins aux portes des cases du bidonville... Ne fréquentant pas le café, elles se retrouvent isolées chez elles et finissent par déprimer. Comme elles le reconnaissent elles-mêmes, certaines se mettent à boire, à devenir méchantes, à épier aux fenêtres... Après avoir quitté leurs pays, le transfert au quartier social est un second choc, violent, qui, les rendant incapables de reproduire ou d'inventer des formes de convivialité, les coupe comme définitivement de leurs racines.

Les femmes-relais, lien concret entre quartiers

L'objectif de SEIES était de mettre ces deux types d'habitats en présence en formant des "médiatrices de quartier". L'objectif était de permettre aux femmes du quartier social de renouer avec leurs origines, de faire le point entre ce qu'elles avaient gagné et perdu en quittant le bidonville. Pour celles qui y habitaient encore, l'enjeu était de préparer le relogement. Pour toutes, il s'agissait de les inciter à réfléchir aux

améliorations possibles, à franchir le pas du dialogue avec les institutions.

Nous souhaitons constituer un groupe de femmes remarquées par leur dynamisme : expérience spontanée d'organisation de fêtes, participation aux repas dans des écoles... D'autre part, il nous fallait trouver celles sachant lire et écrire un minimum afin qu'elles soient en mesure de comprendre les comptes rendus de stages, d'en rédiger elles-mêmes...

Pour recruter ces femmes, une équipe de SEIES (voir encadré) a travaillé avec des relais du quartier *Bela Vista* : les associations de solidarité, parfois catholiques, les centres sociaux et la *Junta de Freguesia* (représentation politique et administrative de la mairie dans les quartiers)... Pour le bidonville, en l'absence d'institutions-relais, nous avons dû nous rendre directement sur le terrain. »

Créée à Lisbonne en 1980, SEIES (sociedade de estudos e intervenção em engenharia social) est mue par le désir de renforcer la démocratisation de la société. Convaincue que les processus de développement régional reposent essentiellement sur les habitants eux-mêmes, SEIES tend à susciter au maximum l'engagement des bénéficiaires dans l'élaboration et l'exécution des projets.

SEIES agit dans les domaines suivants :

- mise en place de programmes à destination de femmes au chômage et des populations immigrées, création et consolidation de micro-entreprises (formation de femmes promotrices d'entreprises)
- conseil au montage de projets d'actions et d'entreprises (études de marché, réseaux de commercialisation...), suivi et accompagnement
- formation de formateurs, formation de conseillers auprès des PME
- planification et stratégie de projets
- réalisation d'études socio-économiques des dynamiques sociales locales, évaluation de programmes de formation...

Pas à pas

En 1991, SEIES a créé une antenne à Setúbal (à une trentaine de kilomètres de la capitale) où s'est ouvert un guichet d'informations nommé *Pas à pas*. Des femmes au

LA FORMATION, UN ESPACE POUR OSER RACONTER ET APPRENDRE À AGIR

Sur la quarantaine de femmes qui se sont présentées, une quinzaine, originaires essentiellement du Cap-Vert et d'Angola, d'âge varié, de 19 à 45 ans, ont été retenues. Durant quatre mois, elles ont suivi une « formation de développement personnel » au sens où, insiste Luisa Ramos, « l'objectif premier visait à les aider à se situer en tant que personne, en tant que femme et en tant qu'Africaine. Pour ce faire, le programme alternait récits de vie, exercices collectifs et mises en situation. Très motivées, la plupart des femmes continuaient à travailler très tôt le matin avant d'assister à la formation : vente de poissons, travaux ménagers... Pour leur faire comprendre que leurs acquis ne s'expliquaient pas seulement par notre

relation affective, trois autres formateurs intervenaient.

Valoriser les « savoirs de vies »

Une grande partie du travail consistait à partir du vécu des femmes, à les faire parler pour leur donner conscience de la valeur de tous les savoirs accumulés. Fréquemment, elles ont beaucoup voyagé à l'étranger comme au Portugal. Elles maîtrisent plusieurs langues : leur langue maternelle, le portugais, le créole, des dialectes guinéens, le français parfois... Elles ont eu de multiples métiers : aides-soignantes, travaux des champs... Au pays, elles avaient leurs façons de s'amuser, de s'entraider... Comment peuvent-elles utiliser cette capacité de mobilité, ces savoir-faire multiples ? Quelle force la richesse de leurs vécus leur donne-t-elle ici ?

Forger des stratégies d'adaptation

L'un des exercices consistait à former des sous-groupes (par tranche d'âge, par situation familiale, par activités...) pour que les femmes passent en revue les différentes questions auxquelles elles peuvent être confrontées : vivre seule ou en couple, gérer les comportements machistes, avoir des enfants ou pas, exercer un métier, vivre l'éloignement des parents restés au pays, se situer sur la terre d'accueil...

En verbalisant des tensions, souvent de manière théâtrale, en racontant des histoires sous forme de paraboles, en simulant des situations par des jeux de rôle (quelle attitude adopter en cas de lutte de voisinage ?), en dialoguant, elles finissaient par trouver des armes pour vivre ici. Pour la première fois, elles se sentaient écoutées, valorisées. Elles se sont forgé des stratégies familiales, ont



Le quartier photographié par des femmes

acquis des mécanismes de défense. Peu à peu, de nouvelles perspectives se dessinaient pour vivre mieux.

Un travail de terrain

Parallèlement, je leur confiai des missions de terrain, à accomplir tantôt seule, pour accroître leur autonomie, tantôt en groupe pour apprendre à s'organiser. Par exemple, un groupe photographiait ce qu'il appréciait ou ce qui lui déplaisait dans le quartier. Ces images étaient ensuite montrées et commentées devant les autres groupes. Pour vaincre la peur de s'exprimer face au politique, un autre exercice consistait à adresser une demande à l'administration d'arrondissement : connaître ses droits ou les heures d'ouverture des services, suggérer l'aménagement des jardins...

Peu à peu, les femmes ont retrouvé une certaine fierté, à tel point qu'elles ont exprimé le regret d'être cloisonnées dans leur quartier. « On reste éloignées du centre-ville, même lorsque les institutions organisent des semaines culturelles, on le fait seulement pour nous, disaient-elles. Que pourrions-nous faire pour montrer nos vêtements, nos repas, notre musique ? Que pourrions-nous faire pour continuer à nous retrouver ? » Les femmes originaires du Cap-Vert ont alors exprimé leur nostalgie de la battucada, cette production collective et festive de rythmes. La formation s'est clôturée sur cette idée...

chômage peuvent y trouver un appui pour construire un parcours pour trouver du travail (consultation de revues, rédaction de curriculum vitae...) ou créer un commerce (conseils juridiques, pistes de formation...)

Ouverture sur l'Europe

Depuis plusieurs années, SEIES a affirmé la dimension transnationale de ses activités. Membre du groupement européen pour la promotion des initiatives locales, SEIES a également assuré la coreprésentation du Portugal auprès de la CEE pour le Réseau d'initiatives d'emplois de femmes, pris part à des projets en Afrique et Amérique latine (Unicef, Organisation mondiale de l'agriculture, Organisation internationale du travail...) et coopère actuellement avec la France et l'Italie à une étude sur les besoins en conseils des micro-entreprises.

Personnel

SEIES est gérée de façon collégiale par ses salariées (5 plein-temps à Setúbal, 4 plein-temps + 1 mi-temps à Lisbonne). Chacune alterne la recherche, le travail de terrain et les tâches administratives.

Partenaires financiers

- Ministère du Travail, Sécurité sociale
- Clients : mairies, centres de formation

LA BATTUCADA, POUR RESTER ENSEMBLE ET SORTIR DU QUARTIER

À l'issue de la formation, SEIES a proposé à la mairie d'organiser une exposition avec les photos prises par les femmes concernées. L'idée a été acceptée, SEIES ayant déjà mené une action similaire avec des femmes pêcheuses. Le jour J, les femmes ont fait part à la ville de leur envie de pouvoir disposer d'un lieu pour se retrouver et jouer de la battucada. La mairie leur a cédé la bibliothèque le dimanche après-midi. Peu à peu, les quelques femmes leader de la formation ont attiré d'autres femmes. Elles sont aujourd'hui près d'une vingtaine.

Au bonheur des dames

« Les femmes ont connu des moments de joie intense, souligne Luisa Ramos. L'an dernier, la mairie a répondu à la proposition de SEIES en invitant les femmes à jouer dans les salons de velours de l'hôtel de ville pour clôturer une série d'événements sur l'égalité des chances. En jouant au cœur de la ville, elles ont atteint l'un de leurs objectifs.

Quelque temps plus tard, une chanteuse connue, Marta Dias, mariant le jazz et les influences africaines, s'est intéressée aux femmes du groupe de battucada. À l'initiative de SEIES et de la mairie, la star a donné un spectacle où elle dialoguait en musique avec elles.

Un autre événement marquant fut la venue des femmes à l'Assemblée de la République de Lisbonne – dans le cadre d'un autre projet de SEIES – à l'occasion d'un débat sur la compatibilité entre la vie familiale et la vie professionnelle. Devant un député, ministre du temps de la révolution des œillets, une des femmes a pris la parole pour témoigner. Elle a raconté comment sa vie avait



Au pavillon du Territoire à l'Exposition universelle de Lisbonne

changé : « Grâce à la formation, j'ai appris à vivre sans peur et sans honte, à me sentir égale aux autres, à trouver ma place. J'ai eu envie de commencer à étudier. Si j'étais au gouvernement, je mettrais en place des centres de formation pour les femmes, pour l'éducation sexuelle, pour le dialogue avec les enfants, la lutte contre la toxicomanie des jeunes... » Les journaux ont répercuté les propos de cette femme. Cette médiatisation a donné une nouvelle importance au groupe.

Enfin, l'ultime satisfaction fut l'invitation de la mairie en août dernier au Pavillon du Territoire de l'Exposition Universelle pour représenter Setúbal.

Prendre le temps de grandir

À la demande des femmes, SEIES a continué à suivre le projet. Même si elles font beaucoup d'autocritique pour mieux grandir, le processus est long avant de parvenir à une complète autonomie. Il faut gérer l'élargissement et l'évolution du groupe. Face au succès des représentations auprès du public, d'autres mairies font des propositions au groupe de la battucada. Il faut franchir le cap du simple amusement pour se don-

ner en représentation. L'organisation de tournées, la création d'une association de femmes africaines, où pourront naître des activités au-delà de la battucada, se feront plus tard. Cette expérience véhicule une image extrêmement positive du quartier. Consolidons déjà cette réussite sans brusquer les choses. » ■

LA BATUCCADA : EXPRIMER SA JOIE !

Luisa Ramos nous décrit
le déroulement d'une battucada.

« Si on demande aux femmes du groupe Rinka Finka de définir la battucada, elles répondent "C'est notre façon d'exprimer notre joie." »

La battucada se joue lors des fêtes de mariage ou de baptême, mais aussi aux dates de fêtes hors du calendrier où sont réunis famille et amis. À ces occasions, les femmes qui savent jouer se mettent en cercle. Elles plient entre leurs genoux un tissu traditionnel relativement grand, tissé à la main, sur lequel elles tapent avec les mains selon différents rythmes de façon très sonore. Quelques-unes entonnent une chanson-histoire qui est ensuite reprise et accompagnée par les autres femmes. Lorsque le rythme s'accélère, à tour de rôle, une femme ou deux se lèvent et dansent langoureusement au milieu du cercle, les hanches entourées par le tissu. Selon la tradition, aujourd'hui encore, le public peut pénétrer à l'intérieur du cercle pour y danser aussi. L'usage du tissu remonte à la période coloniale qui réprimait les regroupements festifs tout autant que les excès de sensualité. En un éclair, une veste enroulée transformée en instrument de musique pouvait retrouver sa forme initiale et ne rien laisser apparaître d'anormal.

Aujourd'hui les femmes utilisent un petit coussin de peau rempli de vieux tissus. En fonction des circonstances, la battucada peut durer d'une heure à une nuit. »

CONTACT

Luisa Ramos/SEIS
Sociedade de Estudos e Intervenção em Engenharia Social
Rua da Vitória, 38 - 3º - 1100 Lisboa - Portugal
Tél : 00 351 1 342 64 73 - Fax : 00 351 1 342 67 65
R. Gil Vicente - Junto ao miradouro das Fonttainhas
2900 Setúbal - Portugal
Tél/Fax : 00 351 65 52 54 41

- Responsable de projet 3 ans, j'ai fait preuve de mes capacités de management et de communication. Passionnée par le secteur culturel, j'ai une expérience (cinéma, théâtre et littérature) et dispose d'un carnet d'adresses.

Diplômée Bac+5 (Économie et Droit, j'ai aussi une formation de journalisme et une expérience rédactionnelle. Enfin, je maîtrise l'anglais et les logiciels de PAO.

Contact : Béatrice Lemoine
Tél : 02 40 43 76 84 ou 02 51 88 64 70

- Jeune homme, 28 ans, coordinateur d'un lieu musical de Seine-et-Marne, souhaite s'investir dans un projet d'animation culturelle de proximité.

Expériences : coordination et mise en place d'un projet de cafés-musiques en relation avec les partenaires institutionnels (commune, Adiam, Drac, Région...) : étude de l'existant, préconisations, gestion, promotion, terrain (régie, bar, accueil, mise en place de nouvelles activités...), chargé de mission à l'Adels (revue *Territoires*) de 1993 à 1996

Formations (Agecif-Drac)
Développement de projet et gestion d'un café-musiques : stage au Blues Heures (Paris)
Gestion d'un équipement culturel de proximité : travail sur un nouveau logiciel de gestion prévisionnelle.

Formation initiale : BAC + 4, DUT gestion, maîtrise de développement social

Contact : François Romengou - Tél : 01 60 88 05 25

- Forte d'une expérience au sein du Conseil de l'Europe à la Direction de l'enseignement, de la culture et du sport, jeune femme bilingue français-anglais recherche poste d'organisation ou de coordination de projets multiculturels, développement de réseaux régionaux et internationaux...

Formation initiale bac + 4 (Droit), stages à l'étranger. Thème de prédilection : l'éducation à la citoyenneté démocratique.

Contact : Karine Roubaud - 8, square Charles Gounod - 78120 Rambouillet - Tél : 01 30 59 89 90

Le Théâtre du Réflexe à Canohes recrute :
un administrateur chargé des relations publiques

- **Profil** : bonne culture générale, goût pour le spectacle, sens de l'organisation et des responsabilités. Capacité à encadrer une structure de production (dossiers de financements, rapports avec les collectivités, budgets). Valorisation et viabilisation d'un projet artistique, outils de communication. Planification, budget prévisionnel, tenue des comptes. Communication : de la conception des outils à l'accueil pendant les représentations.

Contrat emploi-jeune

Contacts : Théâtre du Réflexe
17, rue de la Couloumine - 66680 Canohes
Tél : 04 68 55 39 77

Le District de Dinan recrute :

un assistant au montage de projets culturels

dans le cadre des spectacles suivants : **Festival du Conte (décembre)**

Printemps des Musiques (avril/mai)

Terres de Danse (juin)

- **Missions** : répartition des spectacles dans le district, coordination des actions, contacts partenaires locaux, relations presse, contact compagnies, dossier de presse.
- **Profil** : sens des relations publiques, formation domaine culturel, niveau licence, motivation, disponibilité.

un assistant/coordonateur auprès des associations locales

- **Missions** : développer des projets culturels en lien avec les associations locales, animation d'un comité organisationnel pour un festival d'été.
- **Profil** : similaire au poste précédent.

Ces emplois pourront entrer dans le cadre des emplois-jeunes mais le salaire sera revalorisé suivant formation.

Contacts : C. Lardoux - Service culturel - District de Dinan
34, rue B. Robidou - BP 357 - 22100 Dinan
Tél : 02 96 87 14 14 - Fax : 02 96 85 40 91

Appel à projet

Festival Arts & Réussites

« Il suffit parfois d'une étincelle pour donner à chacun l'énergie de se réaliser. »

**Festival Arts et Réussites du Spectacle
Boulogne-sur-Mer
année scolaire 1998/1999**

Réparti sur l'année scolaire 1998/1999, le Festival Arts et Réussites sur le thème du spectacle pour cette première édition souhaite rassembler les divers acteurs de la vie culturelle, économique et professionnelle de la région de Boulogne-sur-Mer autour de la thématique de l'insertion sociale des jeunes.

Sont prévus sur le même site avec le concours de médias régionaux et nationaux :

- un forum d'insertion sociale
- un forum des métiers du spectacle
- un salon commercial autour du spectacle (instruments, disques, partitions, mode, accessoires, peinture...)
- des animations socioculturelles et artistiques (concours sur l'art de réussir, animation prévention-promotion)
- un espace d'activités ludiques (expositions préparées par les jeunes...)
- des conférences-débats culturelles et socioprofessionnelles (anti "langue de bois")
- des spectacles

Dès 1998, plusieurs actions seront mises en place :

- découverte de métiers : 120 parrainages sous forme de stages, visites d'entreprises locales, Forum des métiers
- résidence d'artistes : invitation d'artistes locaux pour travailler en lien avec la population
- Forum de l'insertion pour donner à chacun l'occasion de maîtriser son parcours professionnel

- mise en place d'étude pour déterminer les possibilités d'amélioration des secteurs de l'insertion, de la prévention de la délinquance, de la promotion de la santé...

Les objectifs de Arts et Réussites sont de :

- relier la Région au monde : création d'un site Internet Festivals Arts et Réussites, lieu permanent et interactif d'échanges d'idées pour inventer l'avenir
- renforcer une solidarité nouvelle : parrainage par 30 entrepreneurs de jeunes en difficulté pour les accompagner dans leur parcours d'insertion professionnelle
- valoriser la région et son identité : mise en évidence des personnalités contemporaines ou anciennes de la région ; révélation des ressources économiques, sociales et culturelles.

Pour les prochaines années, le Festival Arts et Réussites s'ouvrira à d'autres talents :

- 1999/2000 : le sport,
- 2000/2001 : les sciences,
- 2001/2002 : les arts plastiques

De nombreux acteurs de Boulogne-sur-Mer (office de Tourisme, Mission locale, PLIE, DSU Chemin Vert, ANPE, CIO, GRETA) nous ont déjà rejoints.

Et vous ?

Nous espérons vivement que d'autres nous apportent leurs lumières et leur concours.

Contact : Festival Arts et Réussites
Chef de projet : Catherine Gosse
33, rue de Béthune - 62360 Condette
Tél : 03 21 32 64 62

Direction de la publication
Bruno Colin

Comité de rédaction
Luc de Larminat, Réjane Sourisseau,
Bruno Colin

Ont collaboré à ce numéro
Stagiaires et comité pédagogique FMAC,
Arnaud Stinès, Luc Carton,
Olivier Bailly, François Bensignor,
Virginie Morscheidt,
Marie-Emmanuelle Couette,
Emmanuelle Mathern et
Smâin Mébarki

Couverture, mise en page
Pierre Henri Fabre

Photo de couverture (détail)
Thierry Speth

Révision
Bernard Teboul

Imprimerie
COMPÉDIT BEAUREGARD

Dépot légal : Septembre 1998

Commission paritaire : 77319 AS

ISSN : 1253 - 0816

**Reproduction interdite
sans l'autorisation de la revue**

**La Lettre "Culture & Proximité"
est réalisée par l'association
OPALE, avec le soutien :**

- du ministère de la Culture et de la Communication
- du Fonds Social Européen
- de la Délégation Interministérielle à la Ville
- du Fonds d'Action Sociale



Prix du numéro : 58 F

la lettre

CULTURE & PROXIMITÉ

PAROLES DE NOUVEAUX ACTEURS CULTURELS LOCAUX

opale ————— Éditions

46, rue des Cinq Diamants - 75013 PARIS

Tél : 01 45 65 20 00 - Fax : 01 45 65 23 00

E-mail : opale@club-internet.fr

organisation pour projets alternatifs d'entreprises